- APOGEE -
LA VIE D'HÔTEL, CHEZ SOI

460
ST-LAURENT
613.706.4373| 460st-laurent.com

OUVERT AUX VISITEURS !
À PARTIR DE 1 700$/ MOIS*
LE TOUT INCLUS
*Sujet à changement sans préavis.

BRIGIL
« Fier de bâtir une qualité de vie »
brigil.com
RBQ : 8007-6490-04

le Droit

ÉDITION WEEKEND DU SAMEDI 27 JANVIER 2018

OTTAWA-GATINEAU | 72 PAGES | 105e ANNÉE | N° 253

app ledroit.com

GRATTON
La marchande de bonheur
PAGE 8

Relancer les Galeries de Hull
Un promoteur immobilier essaie d'attirer des détaillants
PAGE 7

Arrêtés puis libérés
La police d'Ottawa s'inquiète que certains criminels ne passent pas plus de temps derrière les barreaux
PAGE 6

LA GRILLE DES MORDUS
NOUVEAU TOUS LES SAMEDIS

Jacques Languirand n'est plus
La maladie d'Alzheimer a emporté l'écrivain, philosophe et homme de radio
PAGE 34

Le prix peut être plus élevé à l'étranger
3 2,30 $ + TAXES LE SAMEDI
6 20818 00006

BIENVENUE AUX MOSAÏVERNALES
PAGE 4

PHOTOS ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

DES MAIRES INQUIETS

Maxime Pedneaud-Jobin a constaté l'inquiétude de ses homologues américains face à la possible abolition de l'ALÉNA lors de son voyage à Washington. PAGE 3

Chère Gatineau,

J'aimerais que tu me voies sous mon meilleur jour... et nuit.

J'ai changé.

Reviens me voir.

Je t'offre la 2e nuitée à 50%

mtl.org/jaichange

MONTRÉAL

Le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, a rencontré des maires inquiets à Washington. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

PEDNEAUD-JOBIN À WASHINGTON

« Beaucoup de maires ici sont inquiets »

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Pendant que le président Donald Trump continuait de souffler le chaud et le froid quant à l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), à Davos, en Suisse, le maire de Gatineau poursuivait, pour sa part, vendredi, son voyage de trois jours à Washington dans le but de convaincre ses homologues américains de l'importance de préserver les liens économiques entre le Canada et les États-Unis.

Ce voyage organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a permis à Maxime Pedneaud-Jobin de discuter avec de nombreux maires américains dont il dit sentir l'inquiétude face à la possible abolition de l'ALÉNA. « On peut approcher ce débat sous l'angle idéologique, mais on peut aussi regarder ce qui se passe dans la vraie vie, sur le terrain et ça, ça rend des maires nerveux, a-t-il affirmé lors d'une entrevue avec *Le Droit*. Ces maires sont inquiets. Ils sont à la tête de villes où il y a des entreprises qui font des affaires au Canada. »

M. Pedneaud-Jobin rappelle que le Canada est l'un des trois premiers partenaires économiques dans 48 états américains. « Il peut y avoir une politique générale et une frustration par rapport à l'ALÉNA, mais entre maires, nous sommes pragmatiques, explique M. Pedneaud-Jobin. Les faits ont une importance et comme maires, nous pouvons avoir un impact réel. On rencontre des maires qui parlent à leur gouverneur. Certains de ces gouverneurs sont branchés sur le président. Ça démontre que les villes peuvent avoir un rôle à jouer dans un dossier comme celui de l'ALÉNA. »

Le message général que tente de véhiculer le maire de Gatineau auprès de ses homologues c'est qu'en l'absence des États-Unis comme partenaire commercial, les entreprises canadiennes vont trouver d'autres débouchés. « Il n'y a pas un pays au monde qui a plus intérêt à voir les États-Unis réussir que le Canada, dit-il. Si ça va bien chez eux, ça va bien chez nous. Lors de notre mission économique avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) à Rochester et Syracuse, les gens là-bas nous disaient avoir ressenti l'impact sur leur économie des compressions du fédéral dans notre région. Ça démontre à quel point nos économies sont intégrées. »

EN CHIFFRES

Échanges commerciaux entre Ottawa/Gatineau et les États-Unis

8,5 milliards $
Total des échanges commerciaux entre la région et les États-Unis (par année)

2,2 milliards $
Total des exportations de la région vers les États-Unis (par année)

6,2 milliards $
Total des importations des États-Unis vers la région (par année)

Principales zones d'échanges avec la région

1 **New York/New Jersey/Long Island** (389 millions $ par année)

2 **Chicago/Naperville** (286 millions $ par année)

3 **Houston/Baytown** (227 millions $ par année)

4 **Detroit/Liviona** (218 millions $ par année)

5 **Los Angeles/Long Beach** (199 millions $ par année)

Source : Global Cities Initiatives/Fédération canadienne des municipalités

« C'est une bataille politique »

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

La renégociation de l'ALÉNA est avant tout une bataille politique qui ne mènera à aucun véritable gain commercial, croit le président sortant de la Chambre de commerce de Gatineau (CCG), Jean-Claude Des Rosiers.

« C'est uniquement un processus politique, dit-il. Les gens d'affaires concernés voient ces discussions comme une façon pour les politiciens de faire des gains. Il n'y aura pas de gain commercial et c'est ça qui est dommageable. »

M. Des Rosiers rappelle que les États-Unis représentent le principal marché d'exportation pour un peu plus de 200 entreprises gatinoises. Selon lui, l'abolition de l'ALÉNA aurait des impacts différents d'une entreprise à l'autre, selon le secteur commercial où elles sont présentes. « Certaines entreprises qui n'ont pas de présence physique en sol américain se rendent compte qu'il est de plus en plus compliqué de faire des affaires au sud depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, affirme M. Des Rosiers. Déjà que faire des échanges commerciaux entre pays n'a rien de simple, si on ajoute le protectionnisme, ça vient vraiment complexifier les choses. La réouverture de l'ALÉNA, ou pire, son abolition, peut briser des ententes commerciales et forcer des entreprises d'ici à réfléchir à leur modèle d'affaires et à revoir les marchés qu'elles ciblent. »

M. Des Rosiers croit cependant que les Américains commencent à comprendre que les politiques protectionnistes de leur président risquent plus de nuire qu'autre chose à leur économique. « C'est peut-être pour ça que les négociations s'étirent, dit-il. Ils se rendent compte qu'ils se tirent dans le pied. »

Une occasion de diversifier les marchés d'exportation

La fin de l'ALÉNA aurait évidemment un impact important pour l'industrie du bois d'œuvre et des pâtes et papiers de la région, alors que des centaines d'emplois pourraient se retrouver à risque. Du positif pourrait cependant émerger d'un tel événement, estime Massilia Badaoui, conseillère internationale pour Export Outaouais. « C'est aussi une occasion de diversifier nos marchés d'exportation afin de devenir moins dépendant du marché américain », dit-elle. Les récents accords commerciaux avec l'Union européenne et l'Asie conclus par le Canada représentent des portes de sortie intéressantes si les choses devaient mal tourner avec l'Oncle Sam. Ce qui semble toutefois évident, c'est que le consommateur sera le premier touché en cas d'échec dans les négociations sur l'ALÉNA. « Si l'accord tombe, les barrières commerciales se relèvent, rappelle Mme Badaoui. C'est le consommateur qui va finir par payer si les droits de douane deviennent excessifs. » **MATHIEU BÉLANGER**

COUP D'ŒIL MÉTÉO

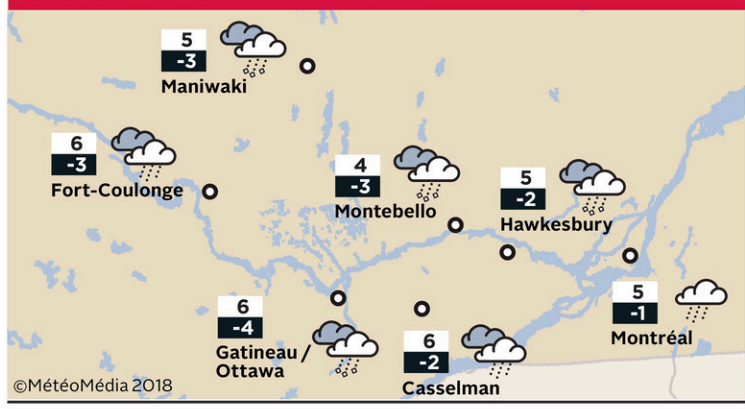

Demain
Max. 2
Min. -11
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du sud-ouest 19 km/h

Lundi
Max. -6
Min. -14
Plutôt nuageux
Précipitations : 30 %
Vents légers

Mardi
Max. -10
Min. -22
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Mercredi
Max. -9
Min. -11
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 30 %
Vents légers

AILLEURS

Cornwall	Averses	6	-1
Francfort	Nuageux	7	3
Kingston	Pluie	5	-2
La Havane	Averses	26	22
Londres	Averses	12	10
Mont-Tremblant	Plu et nei	4	-3
New York	Ensoleillé	12	6
Orlando	Éclaircies	24	17
Paris	Éclaircies	7	5
Québec	Ave neige	1	-1
Saguenay	Ave neige	-2	-4
Sherbrooke	Plu ou nei	4	1
Sudbury	Averses	4	-7
Toronto	Averses	6	-1
Trois-Rivières	Ave neige	2	-2
Washington	Variable	15	11

LE SOLEIL

7h28 — 17h01
Durée du jour : 9h33

LA LUNE

Coucher : 3h20 — Lever : 13h15

31 janv. — 07 fév. — 15 fév. — 23 fév.

ALMANACH

Maximum hier	-8,0°
Minimum hier	-23,0°
Normale le jour	-7,6°
Normale la nuit	-16,1°
Record max	3,9°/1973
Record min	-22,2°/1971

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	62,9 mm
Ce mois-ci l'an dernier	60,2 mm
Cette saison	62,9 mm
La saison dernière	60,2 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961
Lundi au vendredi : 7 h — 16h30
Samedi : 7 h — 11 h

Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555
Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30

Publicité
publicite@ledroit.com 613-562-7747
Lundi au vendredi : 8h30 — 16h30

Renseignements généraux : 613-562-0111

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?
613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Arts	34
Détente	A15
Économie	30
Éditorial	16
Forum	17
Horoscope	A27
Le pays	18
Le monde	27
Loterie	32
Nécrologie	A20
Petites annonces	A16
Sports	36
Statistiques	39

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.

merci de recycler ce journal

Les artistes chinois viennent tout juste de terminer une course contre la montre dans le cadre de laquelle ils ont réussi à peaufiner toutes les fresques de neige et de glace en 6000 heures de travail. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

MOSAÏVERNALES GATINEAU 2018

La glace est cassée

JACQUES-NORMAND SAUVÉ
jnsauve@ledroit.com

La toute première édition des Mosaïvernales a été officiellement lancée vendredi à 18h, en compagnie des 23 sculpteurs sur neige chinois et de leur maître, Guiyuan Zhang, professeur de beaux-arts à Harbin en Chine.

Les artistes chinois viennent tout juste de terminer une course contre la montre dans le cadre de laquelle ils ont réussi à peaufiner toutes les fresques de neige et de glace en 6000 heures de travail. Pour ce faire, 5500 mètres cubes de neige ont été livrés sur place, puis taillés, sculptés, façonnés, modelés par ces ciseleurs expérimentés. Pour l'une des pièces maîtresses de l'expo, la Déesse de la montagne, pour elle seule, 1500 mètres cubes de neige ont dû être transportés puis travaillés, et ce, dans des conditions climatiques pas toujours sympathiques.

Le résultat devrait plaire aux 200,000 visiteurs que l'on y attend d'ici la clôture de l'événement, le 4 mars prochain.

En tout, durant les 38 jours d'activité, les visiteurs peuvent s'attendre à un sentier sinueux d'un kilomètre qui les promènera d'une station à l'autre ; 25 en tout. L'on retrouve sur le site des œuvres monumentales glacées inédites et illuminées, entrecoupées d'anciennes structures nues (sans enveloppes florales) des mosaïcultures de l'été dernier.

Le conteur Daniel Richer accompagnera parfois les visiteurs pour situer dans leur contexte les différentes œuvres qui s'inspirent presque toutes de légendes et de mythes quand elles ne sont pas des tableaux de la nature.

Et pour entretenir le tout, tout au long des cinq semaines et demie d'exposition publique, six sculpteurs chinois demeureront sur place à Gatineau pour nettoyer les œuvres qui, quoique monumentales, demeurent infiniment fragiles et tributaires des aléas de la météo.

Une cantine s'occupe de réchauffer les braves avec des cafés assez élaborés (et même alcoolisés) et de menus repas.

En cette Année du tourisme Canada-Chine 2018, nul doute qu'un arrêt à Gatineau aux Mosaïvernales est tout à fait indiqué, surtout en combinant le tout avec les activités du Domaine des flocons, de l'autre côté du parc Jacques-Cartier au Bal de neige (2 au 19 février).

Pour y aller

Quand : Jusqu'au 4 mars
Où : Parc Jacques-Cartier sud
Renseignements : mosaivernales.ca

DOSSIER GUERTIN

Laferrière n'a plus d'avocat

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

EXCLUSIF

L'ex-conseillère municipale Denise Laferrière se retrouve aujourd'hui sans avocat pour défendre sa cause devant les tribunaux visant à faire invalider la loi privée votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, en juin dernier, dans le dossier Guertin.

Le Droit a appris que l'avocat de Mme Laferrière dans ce dossier, Me Jean-Carol Boucher, aux prises avec d'importantes difficultés financières depuis un bon moment, a déclaré faillite le 19 janvier dernier. La procédure a été rendue officielle par le syndic de faillite Bernier et associés le 22 janvier.

D'après la Loi sur le Barreau, un avocat qui fait cession de ses biens en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité « devient inhabile à exercer la profession d'avocat et perd son statut de membre du Barreau ». Dans ce contexte, les procédures juridiques entreprises par Jean-Carol Boucher pour Mme Laferrière dans le dossier Guertin pourraient carrément être abandonnées.

« Si Me Boucher ne peut plus plaider, j'imagine que la cause va tomber. »

— Denise Laferrière

« Si Me Boucher ne peut plus plaider, j'imagine que la cause va tomber, a indiqué Mme Laferrière lorsque mise au fait de la faillite de son avocat par *Le Droit*. Je sais qu'il avait des problèmes financiers et qu'il a demandé des avis à certains de ses collègues, mais je n'ai pas de nouvelle. Je ne peux pas parler pour lui, mais ma compréhension c'est que la cause vient de tomber. Je n'ai pas l'intention de me trouver un autre avocat pour poursuivre cette affaire. »

POUR UN TRANSFERT

Joint par *Le Droit*, vendredi, Jean-Carol Boucher, a affirmé qu'il discutait avec un collègue afin que ce dernier prenne la relève et plaide sa cause sa place. Me Boucher n'était pas rémunéré pour mener ce dossier juridique. Il représentait Mme Laferrière gratuitement.

« Je veux transférer tout ça à un collègue qui a manifesté son intérêt, a indiqué Me Boucher. Je vais lui montrer les paramètres du dossier et ça devrait fonctionner. J'attends sa réponse. Cette cause sera plaidée. Ça va procéder. C'est juste le procureur qui va changer. C'est juste une autre avocat qui va rentrer dans mes souliers, c'est tout. »

La cause doit être entendue le 21 mars prochain au palais de justice de Gatineau. Me Boucher expliquait récemment vouloir se baser sur plusieurs articles de la Loi sur les cités et villes pour tenter de faire invalider la loi privée votée par l'Assemblée nationale qui a permis à la Ville de Gatineau de faire de Vision multisports Outaouais (VMSO) son partenaire pour la construction du futur aréna Guertin.

L'ex-conseillère municipale Denise Laferrière se retrouve aujourd'hui sans avocat pour défendre sa cause devant les tribunaux. — PATRICK WOODBURY, LEDROIT

Correction

Une erreur sur la personne est survenue en page 5 de notre édition de vendredi. La photo qui acompagne le texte « Des Rosiers quitte la présidence » est celle de Jean-Louis Des Rosiers, et non de son frère Jean-Claude Des Rosiers, qui a été à la tête de la Chambre de commerce de Gatineau pendant un peu plus de deux ans. Toutes nos excuses.

SAVOUREZ LES DOUCEURS DE LA ST-VALENTIN AU DISTRICT

LES 14, 15 ET 16 FÉVRIER
le Bistro du District vous offre une table d'hôte 4 services aux saveurs exquises pour 30 $*/personne.
* comptant seulement (ATM sur place)

Célébrez la St-Valentin avec vos êtres chers et gâtez vos papilles avec de véritables délices de notre chef Marc Beaudoin

Réservez dès maintenant

819 975-0887
poste 6000

Au plaisir de fêter la St-Valentin avec vous !

ledistrictaylmer.com
info@ledistrictaylmer.com

55, Impasse du Lady Colborne
Gatineau (Aylmer) J9H 0C8

le DISTRICT
UN COMPLEXE POUR RETRAITÉS AUTONOMES

KATASA

VIOLENCE ARMÉE À OTTAWA

La libération d'accusés frustre les autorités

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Neuf des quatorze individus arrêtés lors de l'opération « Sabotage » de la police d'Ottawa ont recouvré leur liberté sous conditions, selon les autorités. Parmi eux figurent des gens ayant une longue liste d'antécédents en matière de crimes violents dans la communauté.

C'est une situation qui frustre les autorités policières d'Ottawa qui doivent composer depuis le début de l'année avec une vague de fusillades en pleine rue dans la capitale.

L'opération « Sabotage », une enquête d'infiltration de six mois dans le monde des trafiquants de drogues et d'armes, avait permis aux policiers de saisir 24 armes à feu lors de perquisitions menées le mois dernier.

« C'est frustrant. Ça fait partie du système dans lequel on travaille. Bien sûr, pour la sécurité de la communauté, nous souhaiterions que les gens que nous inculpons avec de graves accusations criminelles restent en prison, là où ils doivent être », a indiqué le chef du Service de police d'Ottawa (SPO), Charles Bordeleau.

Le chef Bordeleau a fait ce commentaire vendredi après-midi en marge d'une réunion où se sont rassemblés dans les bureaux du maire Jim Watson plusieurs hauts gradés de divisions du SPO et des élus municipaux pour faire le point sur les fusillades.

Il y a eu douze fusillades depuis le début de 2018 sur le territoire de la Ville d'Ottawa. Ces attentats ont fait cinq blessés et deux morts. Rappelons que 2017 fut une année record au chapitre des fusillades dans la capitale avec plus de 70 épisodes de coups de feu.

« Il y a trop de fusillades, il y a trop de fusils dans nos rues et il y a trop de crimes commis par des gangs de rue », a déploré le maire Watson, se disant préoccupé par la situation.

Les actes de violence armée sont commis par un groupe restreint d'individus qui trempent dans le milieu de la drogue et les gangs de rue, notamment. Ils ont recours aux armes pour fins de protection ou de représailles, et dans le but d'intimider leurs concurrents, a précisé le chef Bordeleau. Ce dernier a indiqué que le SPO a modifié sa stratégie afin que toutes les divisions œuvrent ensemble au lieu de travailler en silos.

Les autorités policières et des élus de la Ville d'Ottawa ont tenu une réunion vendredi après-midi pour discuter des nombreuses fusillades survenues depuis le début de l'année dans la capitale. Le chef du Service de police d'Ottawa, Charles Bordeleau, prête l'oreille aux propos du maire Jim Watson. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

« Notre priorité opérationnelle est de combattre la violence armée et les fusillades dans notre communauté », a précisé le chef Bordeleau.

AIDE DU PUBLIC

Les autorités policières et municipales sollicitent l'aide du public afin de les aider dans leur lutte contre la violence qui sévit dans les rues.

« Il est important que les témoins collaborent dans les enquêtes, a précisé le maire d'Ottawa. Nous avons besoin de l'aide de la communauté. C'est aussi simple que ça. Appelez Échec au crime, mettez sur pied un programme de surveillance de quartier, parlez si vous voyez des activités louches dans votre ville, votre communauté, votre quartier, et appelez la police ».

La police d'Ottawa a dit porter une attention particulière aux accusés qui ont été remis en liberté pour s'assurer qu'ils respectent leurs conditions.

« Au cours de la dernière semaine, notre unité des drogues a effectué trente vérifications sur des individus qui doivent répondre des conditions imposées par la cour. Nous allons accentuer cette pratique en donnant cette responsabilité à nos patrouilleurs, qui sont sur la route 24 heures sur 24, afin de s'assurer que ces individus obéissent à leurs conditions », a expliqué le chef de police.

Le maire Watson a indiqué qu'il est important de trouver les avenues afin que les jeunes s'impliquent davantage dans des activités légales.

« Les mesures de prévention et d'intervention avec nos partenaires communautaires sont la solution à plus long terme à ce problème », a précisé Jim Watson.

Ottawa a enregistré trois homicides depuis le début de l'année. Deux individus ont été tués par balles alors qu'un adolescent a été, selon la police, délibérément heurté par un chauffard.

CONTESTATION DEVANT LA CAMO DU DOSSIER DE L'ARMÉE DU SALUT

La facture monte à près de 200 000 $

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

L'appel de la décision du conseil municipal devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO) dans le dossier du refuge de l'Armée du Salut coûtera au bas mot 200 000 $ au groupe SOS Vanier.

Aussi importante soit-elle, la somme à débourser en honoraires d'avocat pour cette contestation judiciaire n'effraie toutefois pas les gens opposés au déménagement des locaux de l'organisme au 333, chemin de Montréal, dans le secteur Vanier. « Je suis confiant à 100 % que l'on réussira à amasser ces fonds-là. Il y a cinq commerçants, dont moi-même qui vont chacun verser un montant de 20 000 $. Tout l'argent nécessaire sera disponible le temps venu, car on compte se battre jusqu'à la fin », affirme le propriétaire du Finnegan's Pub et leader de SOS Vanier, Drew Dobson.

Ce dernier a indiqué au Droit qu'à l'heure actuelle, le quart de la somme nécessaire a été cumulée, soit approximativement 50 000 $.

« Ça grimpe rapidement », lance l'homme d'affaires.

Des événements-bénéfices, dont un gala, et une soirée dansante sont prévus dans les mois à venir.

M. Dobson rappelle que le temps ne manque pas, car il pourrait facilement s'écouler entre 18 et 30 mois avant que l'appel ne soit entendu par la CAMO.

Le porte-parole de SOS Vanier, Philippe Denault, pense lui aussi que l'objectif est réaliste.

« Ce sera un défi pour une communauté qui n'est pas favorisée, bien entendu, mais c'est possible. Les contributions les plus importantes en argent proviendront d'investisseurs ou propriétaires d'entreprises ou d'immobilier. Nous allons tout de même accentuer la campagne de financement auprès des citoyens dans les prochaines semaines et prochains mois », dit-il.

Le recours à des sources de financement provincial ou fédéral n'est également pas exclu, rajoute M. Denault.

En novembre dernier, les élus d'Ottawa ont voté à 16 contre 7 en faveur du changement de zonage qui donne le feu vert à l'Armée du Salut pour la construction d'un refuge de 350 lits dans le secteur Vanier. Le dossier a soulevé les passions pendant plusieurs semaines à l'hôtel de ville, le comité de l'urbanisme ayant, entre autres, exceptionnellement dû étaler sa réunion sur trois jours pour entendre les quelque 150 personnes qui ont émis leur opinion sur le projet.

Selon l'Armée du Salut, qui concède « avoir du travail à faire » pour se rapprocher de la communauté, la construction de l'immeuble de 103 000 pieds carrés pourrait débuter dans deux ans

ESPACES VIDES AUX GALERIES DE HULL

Cominar en pourparlers avec des détaillants

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@ledroit.com

Le promoteur immobilier Cominar a indiqué être en discussion avec de nombreuses bannières afin de remplir l'espace laissé vide à son centre d'achats Les Galeries de Hull depuis la faillite de Sears.

« Les négociations avancent bien », a précisé Caroline Lacroix, vice-présidente communications et marketing chez Cominar, sans toutefois dévoiler le nom des potentiels futurs locataires.

« Comme toutes bonnes discussions, nous n'avons pas le contrôle sur le rythme auquel avancent les pourparlers », a continué Mme Lacroix, signalant que des détaillants de grandes surfaces et d'autres exigeant de plus petites superficies sont convoités.

Neuf locaux vides parsèment les deux étages de l'immeuble commercial, et deux autres détaillants sont en vente de fermeture.

La Librairie Réflexion n'a pas renouvelé son bail après 24 ans de présence, et déménagera ailleurs ce printemps.

L'achalandage aux Galeries de Hull a diminué, entraînant une baisse des ventes, a expliqué Lynne Leach, directrice du commerce.

« L'ensemble de toutes les fermetures a donné un gros coup. Il y a eu la foire alimentaire qui a été en rénovation pendant près de deux ans. Il y a beaucoup d'espaces vides, donc il y a moins d'offres (pour la clientèle) », a expliqué Mme Leach.

La vaste majorité des espaces demeure occupée aux Galeries de Hull.

LOCOMOTIVE

Il y a de toujours de l'espoir pour le centre d'achats, malgré la perte de sa locomotive qu'était Sears, a avancé le professeur à la retraite de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et spécialiste du marketing, Normand Bourgault.

À son avis, il y a suffisamment de boutiques et suffisamment d'espace pour que les Galeries conservent leur pouvoir d'attraction.

M. Bourgault estime toutefois que la situation est difficile pour le centre commercial du boulevard St-Joseph.

« Sears était la locomotive de ce centre commercial, et là on vient de perdre la locomotive. Il ne reste que des wagons sur les rails. C'est là tout le problème, il n'y a pas de commerces suffisamment grands pour remplacer cette locomotive qu'ils ont perdue. Et, des locomotives, on n'en trouve pas tant que ça ces temps-ci dans le commerce du détail », a expliqué M. Bourgault, précisant qu'il n'y a pas beaucoup de magasins actuels qui ont le potentiel de devenir le moteur du centre commercial.

Selon Mme Lacroix, Cominar entend saisir la balle au bond avec le départ de Sears.

« (Sears) a été une bannière qui n'a pas su se renouveler, se réinventer. On ne se réjouit pas de cette situation, mais dans un contexte comme celui de Hull, ça nous permet de saisir cette opportunité de moderniser l'offre commerciale qu'on va offrir aux consommateurs », a-t-elle expliqué, rappelant aussi les investissements récemment réalisés dans l'aire de restauration du centre d'achat.

L'espace laissé vacant par Sears pourrait accueillir un gym, une clinique médicale, des bureaux privés ou gouvernementaux, ou être redécoupé en mail pour accueillir d'autres boutiques, a notamment suggéré M. Bourgault.

PROMENADES GATINEAU

Avec le commerce de détail qui traverse une période de transition en raison de la popularité des boutiques en ligne, les centres commerciaux cherchent des moyens de continuer à attirer le consommateur.

Le professeur honoraire de l'UQO a rappelé la cure de rajeunissement des Promenades Gatineau où des puits de lumière ont été ajoutés, faisant du centre d'achat un environnement beaucoup plus clair.

« Sears était la locomotive de ce centre commercial, et là on vient de perdre la locomotive. »

— Le professeur à la retraite de l'UQO et spécialiste du marketing, Normand Bourgault

« Ça, je pense que ça plaît beaucoup, que ça plaît beaucoup aux jeunes, soit d'avoir l'impression d'être dans un endroit assez luxueux, mais qui est ouvert sur le monde, a noté le professeur Bourgault. Ajouter de la clientèle, ça permet de rajeunir beaucoup la clientèle. C'est ce qu'on fait les Promenades, et je crois que ça marche ».

L'arrivée de Simons, une locomotive, s'est avérée salutaire aussi pour les Promenades Gatineau.

« Ça a vraiment attiré la clientèle, et ça a redynamisé tout le centre commercial. Mais des Simons, ça ne pleut pas », a précisé M. Bourgault.

Les Galeries de Hull doivent composer avec des fermetures de magasins. — PATRICK WOODBURY, LE DROIT

La marchande de bonheur

DENIS GRATTON
CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com

LA GRANDE ENTREVUE

Nathalie Lemieux est conseillère municipale du district de Touraine, à Gatineau. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

« J'ai trouvé ma place ici », affirme Nathalie Lemieux.

Sa place, c'est l'hôtel de ville de Gatineau. Et d'être la conseillère municipale du district de Touraine était, selon elle, son destin après une longue route tortueuse parsemée d'embûches et d'épreuves.

Élue en novembre dernier pour succéder à Denis Tassé, cette ancienne fonctionnaire fédérale et mère monoparentale d'une fille de huit ans affirme être comme un poisson dans l'eau à la table du conseil municipal. « J'ai eu une enfance extrêmement difficile, confie-t-elle. Et à un moment donné, je me suis dit : "Qu'est-ce que ça me sert d'avoir vécu toutes ces choses-là si je ne les mets pas à profit pour aider les autres ?" Mais je me suis toujours demandé où était ma place. Et quand je suis arrivée en politique municipale, j'ai tout de suite su que c'était ma place. Je n'avais plus aucun doute. »

Nathalie Lemieux préfère ne pas trop parler de son « enfance extrêmement difficile » par crainte de blesser des proches concernés. « Un jour, j'écrirai ce que j'ai à dire. J'ai le devoir de le faire », dit-elle.

Elle confie cependant que son père a quitté alors qu'elle était âgée de trois ans. Qu'elle a vécu son adolescence en familles d'accueil, et parfois dans la rue. « Et ces choses-là mènent à d'autres choses qui, elles, mènent à d'autres choses, laisse-t-elle tomber. Mais je n'ai pas fait de prostitution ou rien comme ça. Mais une nuit dans la rue est une nuit de trop. Et si vous étiez à ma place, vous vous diriez que c'est sûr qu'il y a un Dieu. Parce que c'est un miracle que je sois aujourd'hui qui je suis. Disons que les choses auraient pu bien mal virer. Mais j'ai travaillé fort pour me rendre ici. J'ai réussi à surmonter les obstacles parce que je me suis guérie et parce que j'ai fait ce que j'avais à faire pour ne pas laisser mes boulets du passé me suivre dans le futur. Et là, c'est le temps que tout ça serve à quelqu'un d'autre. »

Souriante et débordante d'énergie, la conseillère indépendante Nathalie Lemieux a, selon toute évidence, laissé ses démons du passé derrière elle. Si bien qu'elle se dit aujourd'hui marchande de bonheur. Rien de moins.

« Oui, une marchande de bonheur, répète-t-elle dans un éclat de rire. Ce que les gens m'ont mentionné le plus durant mon porte-à-porte, explique-t-elle plus sérieusement, c'est qu'ils sont tannés de la chicane à Gatineau. On m'a parlé de ça beaucoup plus que des taxes ou des nids-de-poule. Et ça m'a frappée.

« Moi, j'ai une façon de voir la vie, poursuit-elle. Et je me suis toujours dit qu'après tout ce que j'ai vécu, que je n'ai pas le droit de ne pas l'apprécier, cette vie. J'essaie d'être la personne la plus positive que je connaisse. Il n'y a jamais de problèmes, il y a juste des solutions. Je vois toujours le bon côté des choses. Et je suis certaine que c'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai été nommée au comité exécutif. Pour ma capacité de voir le bon côté des choses et de trouver des solutions.

« Quand j'écoutais les débats du conseil municipal de Gatineau à la télé, je me disais toujours : "Si les élus passaient autant de temps à travailler ensemble qu'ils passent à se critiquer et à s'engueuler, ça ferait longtemps que le monde irait beaucoup mieux." »

— Croyez-vous, lui ai-je demandé, que la présence d'un parti politique à la table du conseil est à la source de ces conflits ?

— Un parti politique, c'est durant les élections, répond-elle. Là, on n'est pas un parti politique, on est un conseil. Et on a le devoir de travailler ensemble pour que le citoyen ait confiance en nous. »

• • • • •

Nathalie Lemieux, 39 ans, a obtenu l'appui de son prédécesseur, le candidat défait à la mairie Denis Tassé, lors de la campagne électorale de novembre dernier. Et elle se dit reconnaissante envers lui. Mais elle a tout de même tenu à préciser cette semaine qu'elle n'est pas la dauphine de M. Tassé, comme elle a parfois été qualifiée par les médias au cours des derniers mois.

Pourquoi a-t-elle tenu à clarifier ce point ?

« Parce que, premièrement, je ne suis pas une dauphine, je suis une femme, répond-elle. Et deuxièmement, parce que j'ai travaillé tellement fort pour me rendre où je suis aujourd'hui. C'est moi qui ai passé toutes ces années à bûcher pour devenir la femme que je suis aujourd'hui. Et s'il y a un mérite, je le donne au Bon Dieu. Parce que sans lui, je ne serais pas là. Et je veux que les gens me reconnaissent pour qui je suis. Je ne suis pas là pour faire le travail de quelqu'un d'autre. Je suis là pour faire mon travail avec mes idées à moi. Et je trouvais important que la population le sache. »

— Vous êtes croyante ?

— Oui. Je ne vais pas à la messe tous les dimanches et je ne crois pas aux religions. Mais je crois en Dieu. Je crois en « tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Mais le problème aujourd'hui, c'est que les gens ne s'aiment pas. C'est un grave problème de société. De là la drogue et tout ça. C'est parce que les gens ne sont pas capables de s'aimer. Et si tu ne t'aimes pas, comment peux-tu aimer ton voisin ? Moi, je m'aime. Et j'aime les gens autour de moi. C'est la raison pour laquelle je suis toujours de bonne humeur », conclut-elle en souriant.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TROGNE, *nom féminin*

Définition – [Familier] Visage rougeaud et rieur d'un gros mangeur ou buveur.
Étymologie – Mot du fonds primitif issu du gaulois *trugna*, 'museau'.
Cooccurrences – trogne enluminée, avinée, fleurie, vermeille; aigre trogne, bonne trogne, vilaine trogne.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

ASSASSINAT DES MILLIARDAIRES CANADIENS SHERMAN

Ni suspect, ni mobile

MARC BRAIBANT
Agence France-Presse

MONTRÉAL — Le milliardaire canadien Barry Sherman, fondateur du laboratoire Apotex, et son épouse Honey ont été assassinés mais, six semaines après le début de son enquête, la police a confié vendredi manquer d'éléments probants à ce stade pour débusquer le ou les meurtriers.

« Nous avons assez de preuves pour déterminer qu'il s'agit d'une enquête sur un double homicide et que Barry et Honey Sherman étaient en fait ciblés », a déclaré l'inspectrice Susan Gomes lors d'une conférence de presse.

« Barry et Honey Sherman ont été trouvés morts au sous-sol où se trouve la piscine, pendus à l'aide d'une ceinture au rail de protection en position semi-assise. Ils portaient leurs vêtements », a précisé l'enquêtrice.

Les corps des époux Sherman avaient été découverts le vendredi 15 décembre en matinée par l'agent immobilier chargé de la vente de leur luxueuse maison.

Après un mois et demi d'enquête, la police a interrogé une centaine de personnes, passé au peigne fin la maison et les résidences secondaires du couple, mais aussi le bureau de celui qui était toujours président du conseil d'administration d'Apotex.

Les enquêteurs s'attèlent surtout à visionner les quelque 2 000 heures d'images de surveillance du quartier huppé où la maison du couple était en vente pour sept millions de dollars canadiens.

Au total, a indiqué Susan Gomes, la police a récupéré « environ quatre téraoctets de vidéos enregistrées à la fois par les caméras des commerces et celles des maisons de particuliers ».

Plusieurs policiers épluchent ces images et « nous croyons que, certainement, nous avons sur les images des personnes » qui pourraient être reliées à ces assassinats ou tout au moins avoir été témoins d'allers et venues suspects.

AUCUNE TRACE D'EFFRACTION

Les premiers éléments de l'enquête, a-t-elle dit, permettent d'affirmer que les époux Sherman « ont été vus vivants pour la dernière fois le mercredi dans la soirée », soit moins de deux jours avant la découverte des corps.

La maison, où les scellés ont été levés vendredi, ne révélait aucune trace d'effraction, a indiqué l'inspectrice Gomes.

En concluant à un double assassinat, la police a donné raison à la famille qui, dès le départ, avait refusé la thèse du meurtre de M^me^ Sherman par son époux qui se serait ensuite pendu.

Les enfants avaient engagé une équipe de détectives privés dirigés par l'avocat vedette de Toronto Brian Greenspan et réclamé une deuxième autopsie.

« La conclusion (de la police) a été exprimée par la famille dès le départ et est conforme aux résultats de l'autopsie indépendante de l'enquête », a indiqué la famille dans un communiqué.

«Nous avons assez de preuves pour déterminer qu'il s'agit d'une enquête sur un double homicide et que Barry et Honey Sherman étaient en fait ciblés», a déclaré l'inspectrice Susan Gomes. — CHRIS YOUNG, LA PRESSE CANADIENNE

Joshua Boyle devra subir une évaluation psychologique plus poussée

L'ex-otage canadien Joshua Boyle, accusé de voies de fait et d'agression sexuelle, devra subir une nouvelle évaluation psychiatrique, plus complète.

Son avocat, Lawrence Greenspon, a admis en Cour de l'Ontario, vendredi, qu'une première évaluation avait conclu que M. Boyle était apte à subir son procès. Mais M^e^ Greenspon a demandé une évaluation plus poussée, dans un institut psychiatrique de Brockville. L'accusé devra revenir devant le tribunal dans deux mois, le 26 mars.

Arrêté à Ottawa pendant les Fêtes, M. Boyle a été notamment accusé de huit chefs de voies de fait, deux chefs d'agression sexuelle et deux de séquestration.

Une ordonnance de non-publication empêche de dévoiler tout détail qui pourrait identifier les deux victimes et même des témoins dans cette affaire. Les faits allégués se seraient produits entre le 14 octobre et le 30 décembre, après le retour de M. Boyle au Canada. Aucune des allégations n'a été examinée par un tribunal. **PC**

Pour la Saint-Valentin,
offrez-lui un moment de bonheur...

Offrez-lui un CERTIFICAT-CADEAU!

Elle participera en plus au tirage de 250$ de lingerie fine de Anita DEPUIS 1886

* Certificat-cadeau de 50 $ et plus

Mille et Une Nuits La Châtelaine
LINGERIE FINE · MAILLOTS

CENTRE FLEUR DE LYS
444 Boul. St-Joseph, Hull
819 770-1001
site : www.1001nuitschatelaine.ca
courriel : info@1001nuitschatelaine.ca

PUBLIREPORTAGE

La perte auditive : pas à pas vers l'acceptation

Par Julie Desfossés, audioprothésiste, Groupe Forget

Accepter une perte auditive, c'est avant tout un travail d'acceptation de soi qui demande du temps. Les étapes à traverser se rapprochent de celles vécues lors d'un deuil et la durée varie selon chaque individu.

1re étape : l'ignorance
La perte auditive s'intègre subtilement dans la vie de tous les jours et est difficile à percevoir : nous n'en avons pas forcément conscience.

2e étape : le refus et le déni
Nous n'admettons pas que le problème existe malgré les signes quotidiens. Nous prétendons que les autres marmonnent, articulent mal, ou encore que l'environnement est trop bruyant.

3e étape : le désespoir
Beaucoup de personnes pourraient s'isoler. Les sorties deviennent ardues et la communication épuisante et stressante. La perte auditive reste encore un sujet tabou et un sentiment d'impuissance nous envahit.

4e étape : le détachement
En raison des nombreux changements qui affectent notre quotidien, nous voyons subtilement émerger une problématique réelle que nous estimons devoir régler.

5e étape : l'acceptation et l'adaptation
À cette étape, nous espérons grandement avoir une meilleure qualité de vie. La consultation auprès d'un professionnel ainsi que l'appareillage sont envisagés et des actions sont prises.

Suite au diagnostic ou à l'appareillage, une période d'adaptation ainsi que les conseils des professionnels seront nécessaires pour constater les bénéfices et retrouver une vie normale.

Accepter sa perte auditive signifie traverser plusieurs étapes qui valent la peine d'être franchies pour une qualité de vie enfin retrouvée !

Obtenez un dépistage auditif sans frais*

Gatineau : 873-800-2748
Aylmer : 873-800-2739
Hull : 819-410-2912

*Offre valide jusqu'au 26 février 2018.

Plus de 80 cliniques au Québec
www.groupeforget.com

GROUPE FORGET AUDIOPROTHÉSISTES

ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

Avenir incertain pour la cafétéria

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional

L'avenir de la cafétéria de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau (LJP), à Papineauville, est en péril.

La Coopérative de solidarité cafétéria LJP (CSCLJP), responsable du service alimentaire de l'établissement, soutient ne plus avoir les reins assez solides financièrement pour poursuivre le projet au-delà de l'année scolaire en cours. La clé pourrait être mise sous la porte dès la fin des classes en juin, mettent en garde les administrateurs de la coopérative.

«Notre coussin est à sec. Nous sommes dans l'incertitude. On risque d'abandonner le projet l'an prochain si ça reste comme ça», affirme le président de la CSCLJP, Luc Galarneau.

La Commission scolaire au Coeur-des-Vallées (CSCV) a laissé tomber la gestion de la cafétéria de l'école secondaire LJP il y a 10 ans avant de remettre celle-ci entre les mains d'un sous-traitant, qui a lui aussi finalement abandonné le navire après quelques années, faute de profits. C'est alors que des membres de la communauté et des enseignants ont lancé en 2013 la coopérative afin d'assurer la continuité du service auprès de la clientèle de quelque 500 élèves.

Après avoir bénéficié de subventions durant ses premières années d'opération, la CSCLJP a perdu cette année son éligibilité au soutien gouvernemental en lien avec l'indice socio-économique de l'établissement scolaire qui n'est plus considéré comme faible. La coopérative vient d'essuyer trois budgets déficitaires de suite, souligne M. Galarneau, qui précise que le plus récent gouffre d'environ 20 000$ a pu être absorbé grâce à des collectes de fonds et du travail bénévole. Selon les prévisions actuelles, il ne restera que 1000$ en banque à la fin de l'année scolaire 2017-2018. La coopérative mise sur un chiffre d'affaires d'environ 100 000$ afin d'acheter ses aliments et de payer les salaires de ses trois employés de même que les primes d'assurances obligatoires reliées au service.

L'avenir de la cafétéria de l'école secondaire LJP est en péril. — 123RF

«En plus du manque de subventions, nous avons une forte compétition avec les McDonald's, Subway et Tim Hortons qui se trouvent à moins de 200 mètres de l'école. Si sur 500 élèves, on en a un tiers qui mange ici, un tiers qui mange de l'autre côté de la rue et un tiers qui mange leur lunch, nous ne sommes pas capables d'être rentables», fait-il valoir.

M. Galarneau insiste notamment sur le fait que la cafétéria permet d'offrir un contrepoids en matière nutritive à ce qui est proposé dans les chaînes de restauration rapides situées autour de l'école. En moyenne, 60 repas santé et économiques sont servis quotidiennement par le biais de la cuisine de l'établissement, dit-il.

Selon lui, la solution passe par une aide récurrente de la part de Québec pour le maintien du service. Des administrateurs de la CSCLJP ont notamment lancé un cri du coeur aux maires de la MRC de Papineau, en milieu de semaine, afin de demander leur support pour forcer le provincial à revoir ses critères en matière de subvention pour ce genre de projet. La situation a également été portée aux oreilles des gestionnaires de la CSCV.

Le président de la CSCV, Éric Antoine, mentionne d'ailleurs que le maintien de la cafétéria pour la polyvalente de Papineauville doit être une priorité.

PETITE-NATION

La Fête des semences bat son plein

Plus de 30 semenciers, artisans et exposants spécialisés en agroalimentaire local en provenance des quatre coins du Québec sont attendus aujourd'hui au centre communautaire de Papineauville dans le cadre de la première édition de la Fête des semences de la Petite-Nation, qui se déroulera de 10h à 16h. Pour l'occasion, on présentera des conférences sur des thèmes articulés autour du jardinage, de la conservation des semences, de la permaculture et de l'herboristerie. De l'animation pour les familles, un atelier d'initiation au jardinage ainsi qu'une programmation musicale en direct seront aussi au menu de la journée. L'accès à l'activité est gratuit pour tous. L'événement est organisé par l'Alliance alimentaire Papineau. **LE DROIT**

DU NEUF À PRIX D'OCCASION!

JUSQU'AU 31 JANVIER SEULEMENT

PICKUP RAM 4X4 CREW CAB FLAMBANT NEUF

SEULEMENT 29 985$* + TAXES
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

RAM

LE LÉGENDAIRE JEEP WRANGLER SPORT

SEULEMENT 24 995$* + TAXES
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Jeep

ON N'ACHÈTE PAS SANS ÊTRE PASSÉ CHEZ LACHAPELLE JEEP RAM!

LACHAPELLE

960, boul. St-Joseph, HULL 819.777.5261 www.lachapellechryser.ca

*Les prix de vente au comptant sont plus taxes. Voir Lachapelle Chrysler pour les détails. Offres disponibles uniquement sur les modèles en inventaire. Photos à titre indicatif seulement.

› APPEL À LA BOMBE À GATINEAU

Les autorités à Gatineau ont procédé à l'évacuation d'un immeuble de bureaux au centre-ville de Gatineau, vendredi après-midi, à la suite d'un appel à la bombe. L'édifice visé est situé au 30, rue Victoria. Le Service de police de la Ville de Gatineau a été dépêché sur les lieux pour aider à l'évacuation des occupants et pour procéder à des recherches qui se sont finalement avérées vaines. L'appel a été fait vers 13 h et la police a quitté les lieux vers 17 h 15. L'enquête se poursuit. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

VAGUE D'INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION SUR LA 309

Des voleurs épinglés à Val-des-Bois

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional

La Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais espère bien avoir résolu une vaste série de vol d'objets «non-conventionnels» qui sévissait depuis le printemps dernier dans des domiciles situés aux abords de la route 309, au nord de Buckingham.

Denis Richard, 51 ans, et sa conjointe, tous deux de Val-des-Bois, ont été arrêtés plus tôt cette semaine en lien avec une série d'introductions par effraction perpétrées entre mai 2017 et janvier 2018, le long de la route provinciale, entre les municipalités de L'Ange-Gardien et Notre-Dame-de-la-Salette.

Lors d'une perquisition effectuée le 19 janvier au domicile du couple, à Val-des-Bois, les agents du bureau des Enquêtes criminelles de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont découvert pour l'équivalent de 100 000 $ d'objets volés. Parmi les trouvailles, de la nourriture, des articles personnels, des vêtements pour homme et femme, des articles de cuisine, des meubles, de la literie et des couvertures avaient été dérobés par les deux individus. En plus de ces articles d'usage courant, les policiers ont mis la main sur des outils, ordinateurs, bijoux et des laveurs à pression. De l'argent, des remorques ouvertes et fermées, une camionnette et une motocyclette, tous des articles volés également, étaient aussi entreposés sur place.

Denis Richard a été arrêté le 24 janvier dans la capitale fédérale par le groupe d'intervention tactique du Service de police d'Ottawa. Il a comparu jeudi au palais de justice de Gatineau et fait face à des accusations d'introduction par effraction, de recel et de possession d'outils de cambriolage. Il demeure détenu pour le moment. Quant à sa conjointe, elle a été libérée sous promesse de comparaître. L'enquête se poursuit et d'autres arrestations pourraient avoir lieu en lien avec cette affaire, a précisé vendredi le sergent Martin Fournel de la Sécurité publique des Collines-de-l'Outaouais.

À noter que des vols semblables auraient aussi été perpétrés sur le territoire de la Sûreté du Québec, dans les municipalités localisées au nord de Notre-Dame-de-la-Salette de même qu'à l'est de ce village.

Toute personne qui aurait été victime d'une introduction par effraction ayant des similitudes avec ce dossier est invitée à communiquer avec les autorités. Pour les résidents de Notre-Dame-de-la-Salette et de L'Ange-Gardien, le numéro à contacter est le 1-888-459-9911.

Claude C.Proulx
Courtier immobilier / GIA
819 661-8565
POUR L'ACHAT OU LA VENTE
Exigez : Expérience et fiabilité
RE/MAX Vision 1990 inc.
Agence immobilière.

EN BREF

Violation de domicile à Gatineau

Le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) n'a dévoilé que très peu d'information vendredi concernant une violation de domicile survenue jeudi soir dans un appartement de la rue Saint-André. La police ne pouvait donner davantage d'information pour ne pas nuire à l'enquête en cours. Des techniciens en identité judiciaire et des enquêteurs ont été dépêchés sur les lieux de l'incident. Les policiers ont été appelés sur place vers 20 h 45. Une personne se trouvait à l'intérieur du logement. La police a refusé d'indiquer s'il y a eu des blessés dans cette histoire.

Un accusé plaide coupable

Marc-André Essiambre a choisi, jeudi, de plaider coupable à certains chefs d'accusation moins graves parmi les 18 chefs déposés contre lui. Essiambre est ce principal accusé dans l'affaire des deux Gatinois qui ont rossé des adolescents cet été, en guise de représailles après les avoir surpris à tenter de voler de l'argent dans des voitures garées. Essiambre, 37 ans, et le coaccusé, Claude Poitras, 39 ans, font face à de graves accusations d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle, entre autres. Le dossier d'Essiambre a été reporté au 5 avril; celui de Poitras suivra.

Verdict rendu dans une ténébreuse affaire

Simon Ménard a été acquitté de trois des huit chefs d'accusation qui pesaient contre lui, mais a été reconnu coupable des cinq autres. Le juge a rendu son verdict en précisant que les témoignages des deux parties manquaient de crédibilité et de clarté. Le Droit rapportait cet été qu'un homme à la tête ensanglantée avait été vu à la plage Blanchet, au lac Meech, le 18 juin dernier. La victime alléguée expliquait à des gens sur place qu'elle avait été battue, puis mise dans un coffre de voiture. L'homme de 23 ans aurait réussi à s'échapper de la voiture en marche et à obtenir de l'aide à la plage. Son tortionnaire, Simon Ménard, avait par la suite été épinglé par la police. Il s'agirait d'un différend entre l'accusé et un pourvoyeur de drogue.

LE DROIT

HÂTEZ-VOUS ! C'est le dernier week-end !

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

GRANDE VENTE D'APRÈS INVENTAIRE

dans tous nos départements.

Marques et modèles sélectionnés

MEILLEURS CHOIX

MEILLEURS PRIX

Mobilier de salon modulaire

Revêtu d'un tissu doux et résistant

Livraison gratuite

- Pouf aussi disponible **7,47 $*/mois ou 269 $**

2775 $*/36 mois

MEILLEUR PRIX 999$

2 mcx

2219 $*/36 mois

MEILLEUR PRIX 799$

L'ensemble 2 places

Matelas et sommier SUMMERVIEW

Sealy Posturepedic TECHNOLOGY

Soutien Posturepedic® ciblé/Soutien central avec technologie Posturepedic®

Sommiers rigides de 9 ou 5 po disponibles

Livraison gratuite

- 1 place..... **20,81 $*/mois ou 749 $**
- Grand lit..... **24,97 $*/mois ou 899 $**
- Très grand lit.. **41,64 $*/mois ou 1499 $**

AMANA

1386 $/36 mois

MEILLEUR PRIX 499$

1942 $*/36 mois

MEILLEUR PRIX 699$

Cuisinière

Four de 4,8 pi³/Nettoyage standard/Grand hublot

Livraison, ramassage et service gratuits

Réfrigérateur de 18,2 pi³

Portes réversibles/2 tablettes ajustables pleine largeur/2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée

Livraison, ramassage et service gratuits

60UJ6300

3331 $*/36 mois

MEILLEUR PRIX 1199$†

†ÉcoFrais inclus

LG

Téléviseur intelligent 4K de 60 po

Technologie TruMotion 120/WebOS 3.5/HDR

Livraison gratuite

Payez jusqu'à 36 versements sans intérêt*

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques Marques et modèles sélectionnés

Service de livraison flexible et gratuit**

Plage horaire de 4 heures

Consultez notre CIRCULAIRE sur braultetmartineau.com

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • **SAMEDI** 9 h à 17 h • **DIMANCHE** 10 h à 17 h

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. De La Gappe, Gatineau J8T 8A8

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

Offres en vigueur du lundi 22 janvier au mercredi 31 janvier 2018. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasins. †Voir conditions en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 499 $, avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant... » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 % s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1 000 $, en 24 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 $ et inférieur à 3 000 $, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000 $.

Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période déterminée lors de l'achat, si applicable, et le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte démandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

Les différents types de houblon

PHILIPPE WOUTERS
CHRONIQUE
philippe.wouters@gcmedias.ca

Pour mieux comprendre l'amertume de la bière, il faut comprendre le houblon. Allez vous chercher un café, je vous offre une chronique un petit peu plus scientifique qu'à mon habitude...

Le houblon est à la bière ce que le cépage est au vin. On apprécie les cultivars de houblon pour leurs caractéristiques aromatiques, gustatives et amérisantes. Le brasseur sélectionnera des cultivars de houblon en fonction d'un résultat final attendu, ou le plus souvent escompté. Le houblon est composé de différents éléments qui jouent tous un rôle important dans le brassage de la bière : les acides alpha, bêta et les huiles essentielles.

LES ACIDES

Ces acides sont des composants du houblon qui jouent un rôle déterminant dans l'amertume de celui-ci. Les acides alpha du houblon sont également connus sous le nom de humulone, cohumulone, adhumulone et parfois préhumulone ou posthumulone. Chaque composant se doit d'être décomposé pendant le brassage pour développer l'amertume attendue d'une bière. On parle donc d'isomérisation. Je vous le concède, c'est un peu technique, mais vous brillerez sur les forums de discussion après la lecture de cette chronique.

Également composants du houblon, les acides bêta ne subissent pas d'isomérisation dans le moût ; ils ne sont donc pas amérisants lorsque la bière est fraîchement brassée. Par contre, avec l'oxydation, leur pouvoir amérisant s'amplifie. On les connaît sous le nom de lupulone, colupulone, adlupulone ou prélupulone.

En clair, car je vous sens un peu perdu en ce samedi matin, les acides alpha donnent de l'amertume quand la bière est fraîche, tandis que les acides bêta donnent de l'amertume quand la bière s'oxyde. Et les acides alpha, devant l'oxydation, diminuent leur pouvoir amérisant au profit d'une amertume provenant des acides bêta. Amertume plus marquée que leurs copains alpha. Voilà pourquoi il est toujours bon de goûter les bières très houblonnées les plus fraîches possible pour s'assurer de profiter des acides alpha et non bêta. Simple, non ?

LES HUILES ESSENTIELLES

Mais le houblon, c'est également des huiles essentielles, très volatiles, qu'il est intéressant de découvrir : on les connaît sous le nom de myrcène, humulène, caryophyllène, farnésène, géraniol et bien plus encore. On en dénombre des centaines différentes.

Chaque huile essentielle développe ses arômes. Le myrcène est reconnu pour offrir des arômes de citronnelle, sapin, mangue et parfois menthe. L'humulène se concentre sur des arômes terreux et herbeux. Le caryophyllène offre des arômes épicés et terreux, mais sa concentration est faible dans le houblon. Le farnésène est reconnu pour ses arômes d'orange, d'agrumes et de fruits. Du côté du géraniol, c'est la saveur de rose ou de fleurs qui se distingue le plus. Chaque houblon va contenir une quantité d'huiles essentielles différente. Les huiles les plus communes sont, dans l'ordre, myrcène, humulène et farnesene.

LES CULTIVARS DE HOUBLON

Nous y voilà. Maintenant que vous maîtrisez le vocabulaire du parfait chimiste amateur de houblon, nous pouvons découvrir quelques grands cultivars qui ont fait la renommée de plusieurs bières en Amérique du Nord. Le houblon s'achète en comparant la quantité d'acide alpha, bêta et les huiles essentielles.

Prenons exemple sur le Cascade, le houblon qui a révolutionné les IPA chez nos voisins du Sud, il offre 5 à 9 % d'acide alpha, 6 à 7,5 % d'acide bêta et 0,8 à 2,5 ml/100 g d'huiles essentielles. Principalement composé de myrcène (45-60 %), humulene (14 à 20 %) et farnesene (6 à 9 %). Il a donc de bonnes propriétés amérisantes et des arômes de sapin, citronnelle, terreuse, herbeuse, d'orange et d'agrumes. Les bières brassées avec ce houblon développeront donc des arômes identiques, dépendant de la quantité de houblon utilisée dans la recette. C'est simple, n'est-ce pas ?

Le houblon est à la bière ce que le cépage est au vin. On apprécie les cultivars de houblon pour leurs caractéristiques aromatiques, gustatives et amérisantes. Le brasseur sélectionnera des cultivars de houblon en fonction d'un résultat final attendu, ou le plus souvent escompté. — PHOTO 123RF

L'Amarillo est composé de 7 à 11 % d'acides alpha, 5 à 8 % d'acides bêta et d'une combinaison différente d'huiles essentielles qui se démarquent par des arômes typiques de pamplemousse, melon et abricot.

Le Saaz, houblon noble utilisé depuis des siècles dans le brassage des pilsner, est composé de 2,5 % à 5 % d'acides alpha, de 4 à 6 % d'acides bêta et d'une combinaison d'huiles essentielles qui offrent des arômes herbacés, terreux et légèrement floraux. Un houblon moins amer et plus discret qui a permis de donner au style pilsner le caractère apprécié par de très nombreux amateurs aujourd'hui.

Et si on brassait la même bière avec un houblon différent ? On n'aurait pas la même bière ! C'est aussi simple que ça.

Peut-on marier végé et vin?

CAROLINE CHAGNON
À LA VÔTRE
Collaboration spéciale
caroline.chagnon@gcmedias.ca

Embêtants les accords mets végé et vins ? Pas du tout !

On pense à tort que les légumes sont difficiles à accorder. Pourtant, ils sont nombreux à se prêter naturellement au jeu — qu'ils soient crus, sautés, braisés, frits, etc. Certes, comme dans n'importe quelle bande, il y en a toujours quelques-uns qui en font baver, et c'est ceux-là qui font le plus jaser. Heureusement qu'il y a moyen de tous les amadouer quand on connaît leur point faible.

Or, la cuisine végétarienne ou végétalienne, ce n'est pas que des légumes. C'est aussi des fruits, des céréales, des légumineuses, des noix, des herbes, des épices et des « ingrédients magiques », comme la fumée liquide et la levure alimentaire, qui donnent un goût du tonnerre — respectivement de viande fumée et de fromage.

Peu importe le type de cuisine, les règles de base de l'harmonie entre un mets et un vin restent les mêmes. Elles reposent essentiellement sur la réciprocité entre les deux parties en matière d'intensité, de qualité et de nature des sensations. La cuisson, les parfums, la sauce et la texture influencent tout autant le choix du vin.

Certaines recettes végétaliennes parviennent à répliquer, à quelques différences près, les arômes, les saveurs et les textures de plats incontournables, comme la lasagne, le pâté chinois et le pad thaï — en excluant tous produits d'origine animale. Pour ces cas-là, on ne se casse pas la tête. Le vin qui aurait été bon avec la recette traditionnelle, avec viande, le sera forcément avec la version végé.

Le fait qu'il n'y ait pas de viande ou de poisson n'est surtout pas un frein à la créativité en matière d'accords mets et vins. Les plats végé peuvent être aussi musclés, gourmands, décadents ou gastronomiques que n'importe quel gros plat de viande qui vous vient à l'esprit. Il y en a donc pour tous les goûts et tous les vins !

FAUXMAGE DE NOIX DE MACADAM

Avec ce « fauxmage », un végépâté, du houmous et quelques noix, vous voilà prêt pour participer à n'importe quelle dégustation vins et fromages. Et en la matière, les mousseux autorisent de très belles harmonies.

Le crémant de limoux, c'est fait selon la méthode traditionnelle (comme en Champagne), mais avec les cépages chardonnay, chenin, mauzac et pinot noir. La maison Antech produit cette jolie cuvée à la bulle crémeuse et persistante. Dans le verre, c'est intense et rafraîchissant à la fois. Très bien fait, et en culture raisonnée en plus !

CRÉMANT DE LIMOUX 2015, CUVÉE EXPRESSION, ANTECH (SAQ : 10666084 — 19 $)

TACOS VÉGÉTALIENS ET CHILI SIN CARNE

Les mets mexicains en mettent plein les papilles avec leur profil piquant et hyper aromatique. Un rouge épicé, aux notes de mûre et de cacao tel que Les vignes de Nicole conviendra plutôt bien à leur personnalité. Ce vin du Languedoc au profil très Nouveau Monde plaira aux amateurs de cabernet sauvignon boisé et velouté. Bien que le tandem cabernet et syrah se fasse généreux dans le verre, les tannins, eux, sont plutôt fondus. Vin issu d'une agriculture raisonnée et certifié Terra Vitis.

PAYS D'OC 2016, VIGNES DE NICOLE, PAUL MAS (SAQ : 10273416 — 15,55 $)

LASAGNE AUX COURGETTES

Quand les tomates sont de la partie, le rosé arrive à la rescousse. Pour l'occasion, on opte pour un rosé fruité et sec tel que celui proposé par Randall Graham. L'assemblage rhodanien réunit les grenache, mourvèdre, roussanne, carignan et cinsaut. Au nez, ça sent bon les fruits rouges et les fleurs. C'est gras et bon avec le plat de résistance… même en hiver !

CALIFORNIE 2016, VIN GRIS DE CIGARE, BONNY DOON (SAQ : 10262979 — 22,75 $)

Pour cet article, je me suis fortement inspirée des recettes du livre *La cuisine de Jean-Philippe, ses 100 meilleures recettes véganes* publié aux Éditions Cardinal. Grâce à des recettes simples et accessibles, il s'agit d'une superbe introduction à la cuisine végétalienne.

Vous avez des questions ou des commentaires ? Écrivez-moi à caroline.chagnon@gcmedias.ca.

NE MANQUEZ PAS NOTRE PROCHAIN CAHIER leDroit

La relâche

PUBLICATION JEUDI 8 FÉVRIER 2018

Réservation : Lundi 29 janvier | Réception du matériel : Jeudi 1er février

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT EN COMMUNIQUANT AU 613 562-7747

SAMEDI 27 JANVIER 2018 leDroit
L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

On gaspille le temps de Melnyk

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com

Sans tout céder pour une bouchée de pain, les fonctionnaires ne doivent pas gaspiller le temps des Sénateurs d'Ottawa et de leur propriétaire Eugene Melnyk.

S'ils ont tout le temps du monde, ce n'est pas le cas de ce dernier. Le temps le gruge, gruge dans son bas de laine au point de mettre en péril l'avenir de la Ligue nationale de hockey à Ottawa. Il ne faudrait pas en arriver là!

La LNH est une grosse entreprise commerciale et chacun de ses clubs gruge une bonne partie des budgets discrétionnaires des familles et des entreprises, en laissant ça de moins pour d'autres activités. Des milliers d'Ottaviens n'ont aucun intérêt pour le hockey professionnel. C'est une question de goût et les soucis des millionnaires du sport — propriétaires comme joueurs — doivent être mesurés à l'aune des autres enjeux sociaux et économiques de la région. Ce n'est pas une raison pour gaspiller les sous du propriétaire en mesures dilatoires qui pourraient l'exténuer.

Ce message doit être compris à la table de négociations qui décide de l'avenir des plaines LeBreton où s'obstinent ceux qui croient en un nouvel amphithéâtre sur ce terrain désaffecté depuis 50 ans, et la Commission de la capitale nationale. La CCN partage avec la Ville d'Ottawa la responsabilité du redéveloppement des plaines LeBreton où ont grandi des générations de Franco-Ontariens, notamment. La CCN est la gardienne, en quelque sorte, des intérêts des contribuables canadiens. Cependant, elle s'est nettement rangée en faveur du projet des Sénateurs d'Ottawa et du groupe RendezVous LeBreton, il y a presque deux ans. Il est temps que ça avance.

Jeudi, les deux parties ont annoncé qu'elles en étaient venues à une entente-cadre sur la valeur des terrains des plaines LeBreton. Il faudra attendre encore plus d'un an avant l'accord final et global. À ce rythme, ce n'est pas avant 2020 que les premières grues s'activeront sur ces terrains d'une grande valeur, à deux pas du Parlement. Le titre de notre page Une, vendredi, était fort juste: il y a loin de la coupe aux lèvres. On est loin des projets en accéléré, ces fameux «fast-track»!

Bref, ça traîne, ça traîne. Des mois se gaspillent à négocier. On comprend M. Melnyk d'avoir des gestes d'impatience!

Les Sénateurs traversent une passe difficile. La relance du club toussote. Une reconstruction partielle pointe son nez à l'horizon. Ce n'est rien pour stimuler la vente de billets et les revenus du club. Il manque 3000 fans à chaque partie, c'est 100 000 $, 150 000 $ qui n'entrent pas. Ce n'était pas catastrophique à une époque mais M. Melnyk n'a plus les ressources d'avant. Sa fortune au sein de l'entreprise pharmaceutique Biovail, aujourd'hui reprise par Valeant, n'est plus ce qu'elle était. Il semble que l'essentiel de sa fortune consiste justement en le club de hockey et son amphithéâtre de Kanata. M. Melnyk multiplie les manoeuvres pour économiser de l'argent mais ça commence à paraître dans l'expérience des matches à domicile. Il n'a pas trop coupé le budget sur la glace car ce serait suicidaire. Mais il est impatient — on le serait à moins! — et tient des propos maladroits parce qu'il est mal conseillé. Ses menaces voilées de déménager les Sénateurs, il y a six semaines, ont irrité les amateurs sur lesquels il doit compter.

Eugene Melnyk est coincé entre l'arbre et l'écorce... et voit les mois s'égréner par des fonctionnaires tatillons. S'il ne peut leur dire, disons-le à sa place. Ce temps gaspillé représente autant de revenus perdus pour assurer la survie à long terme des Sénateurs à Ottawa. Tous doivent en être bien conscients.

BUREAU D'OTTAWA
47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE
85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)

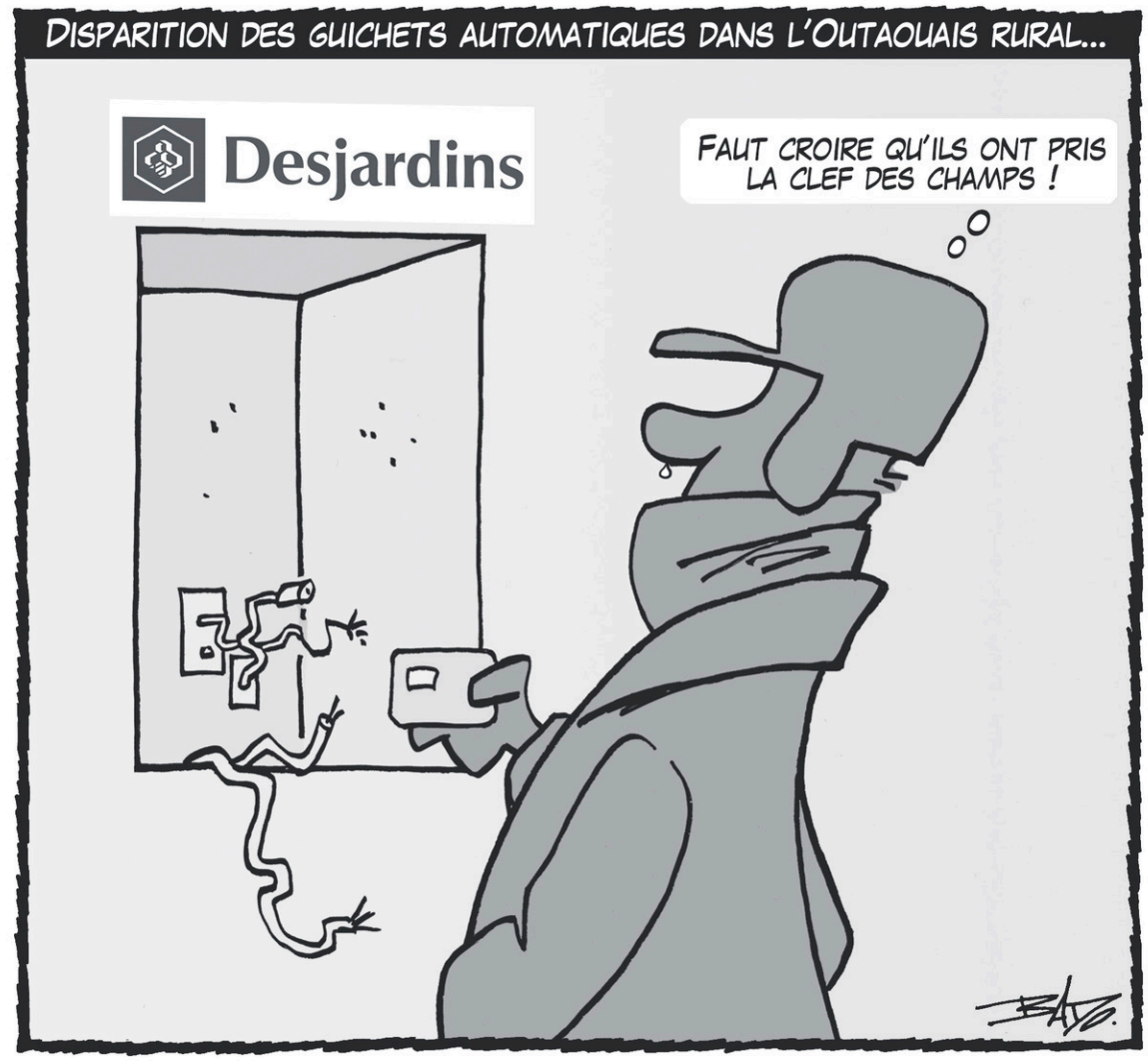

À VOUS LA PAROLE

Allez, skiez!

Les conditions de ski de fond dans le parc de la Gatineau sont exceptionnellement belles malgré la température si changeante et exécrable... en apparence.

J'ai skié presque tous les jours depuis 10 jours. L'équipement du gestionnaire Demsis et l'expérience de son personnel, font toute la différence. Bravo. Alors ne vous fiez pas au temps « en ville » et allez skier dans votre parc. Les conditions y sont excellentes.

Louise Poirier, Gatineau

Le vrai coût de Guertin

La chronique de Patrick Duquette («L'importance des petits caractères», *Le Droit*, 25 janvier) fait croire à la population que les coûts de construction de la future aréna Robert-Guertin avaient été établis à 89 millions $. Il aurait fallu mentionner qu'il y a aussi un supplément de 25 millions $ pour la construction du stationnement. Alors, le prix que les Gatinois devraient garder en tête est bien 114 millions $ et non pas 89.

On se demande encore pourquoi n'avoir tout simplement pas décidé de reconstruire sur le site actuel de la rue Saint-Laurent: le stationnement y est déjà! Aucune nécessité alors de dépenser ces 25 millions $ supplémentaires. Il est incroyable de réaliser que nos élus peuvent prendre des décisions aussi irrationnelles, insensées, illogiques et stupides.

Claude Bastien, Gatineau

Merci à l'urgence

Le 18 janvier, je me suis rendue à l'urgence de l'Hôpital de Gatineau pour un problème de points de suture à une jambe. Après quelque temps, je suis retournée au triage pour demander un calmant. La jeune infirmière a procédé à un petit examen. Je la remercie pour sa persévérance. Elle a trouvé une anomalie non reliée à ma jambe. Elle a immédiatement avisé le médecin. Après plusieurs tests et radiographies, ils m'ont transféré à une autre unité.

Merci au personnel médical et de soutien pour les excellents soins prodigués de façon compétente et chaleureuse. Ce sont des gens très sympathiques.

S. Lapensée, Gatineau

Ledroit.ca/Question du jour

Les caisses Desjardins ont retiré trois guichets automatiques dans l'Outaouais rural : faut-il résister? Comment?

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com

Au Canada, n'entre pas qui veut

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
Collaboration spéciale

Le Canada a retourné 458 Haïtiens dans leur pays en 2017. — ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

Sans tambour ni trompette, le Canada a retourné 458 Haïtiens dans leur pays en 2017. C'est minime par rapport aux dizaines de milliers d'expulsions qu'aimerait faire Donald Trump, mais c'est révélateur. Malgré nos politiques en apparence plus accueillantes que celles de Washington, n'entre pas qui veut au Canada.

La semaine dernière, Justin Trudeau a passé un message à l'endroit des migrants, principalement des Haïtiens, qui sont passés illégalement au Canada en provenance des États-Unis.

« Nous acceptons les demandeurs d'asile si ce sont des réfugiés. Mais des réfugiés, ce ne sont pas des gens qui cherchent un meilleur sort économique. Ce sont des gens qui fuient la torture, ou l'incapacité de leur pays de les protéger contre la violence. Ce n'est pas tout le monde qui peut se qualifier. » Le premier ministre a ajouté que les mêmes exigences seront appliquées aux milliers de personnes qui ont traversé ou qui voudront traverser la frontière américaine en direction du Canada.

L'expulsion des Haïtiens avait fait l'objet d'un moratoire au Canada à la suite du tremblement de terre de 2010. Ce moratoire a été levé en 2017, ce qui explique les 458 expulsions relatées plus haut. Ces chiffres n'incluent pas les demandeurs d'asile en provenance d'autres pays. Et compte tenu des délais requis pour évaluer toutes les demandes, on peut croire que les gens qui ont été expulsés en 2017 sont arrivés ici bien avant la vague de migrants de la dernière année.

Barack Obama avait adopté une politique similaire à celle du Canada à la suite du tremblement de terre de 2010. Il avait accordé un statut de protection temporaire aux demandeurs d'asile haïtiens, ce qui leur a permis de vivre et de travailler aux États-Unis. Quelque 58 000 réfugiés haïtiens se sont prévalus de ce statut dont Donald Trump a annoncé l'abolition l'an dernier. C'est ce qui a poussé des milliers d'entre eux à entrer illégalement au Canada et principalement au Québec.

Un autre point soulevé lors du passage de Justin Trudeau à Québec, la semaine dernière, portait sur la difficulté des immigrants à trouver des emplois au Canada malgré leurs compétences ou leur formation scolaire. Deux cas bien précis ont été soulevés lors de la rencontre du premier ministre avec des citoyens. M. Trudeau n'a pu que les encourager à poursuivre leurs démarches. Mais plus tôt dans la journée, il avait révélé en entrevue que son gouvernement aimerait voir une plus grande transparence sur cette question de la part des provinces.

« On est en train de regarder comment sont livrés les services d'intégration à travers le pays, avait dit le premier ministre. C'est toujours un petit défi, parce que certaines provinces ne veulent pas nécessairement fournir toutes les données qui peuvent être comparées. Dans bien des domaines, le Québec nous dit souvent qu'il n'a pas besoin de donner de réponses ou de preuves au fédéral sur ce qu'il est en train de faire. Nous, on demande tout simplement que les chiffres soient rendus publics. Il y a de la bonne volonté, mais il faut mieux comprendre les besoins. »

M. Trudeau a déclaré que c'est souvent au niveau des collectes de données qu'il y a un problème : « C'est toujours un défi de pouvoir comparer ce qui se fait dans une province par rapport à une autre, parce qu'on collecte les données de façon différente. Alors on est en train de travailler là-dessus. »

Intéressant comme commentaire, mais pas très rassurant pour les immigrants. Quand les gouvernements ne s'entendent même pas sur la façon d'évaluer et de comparer leur travail, ça veut dire que les solutions ne sont pas pour demain.

POINT DE VUE

Il faut préserver l'ancien presbytère Très-Saint-Rédempteur

Aux élus de Gatineau,

Nous invitons le conseil municipal de Gatineau à protéger l'ancien presbytère Très-Saint-Rédempteur contre la démolition demandée par son propriétaire, demande qui fera bientôt l'objet d'un vote. Deux raisons expliquent notre volonté de préserver cet édifice historique. Premièrement, l'ancien presbytère est un bâtiment important qui témoigne de la riche histoire de l'Île de Hull. Deuxièmement, il existe d'autres options pour le développement de résidences pour personnes âgées dans le centre-ville.

La protection du patrimoine représente un grand défi pour les municipalités et dans le cas du Vieux-Hull, c'est encore plus problématique à cause des pertes occasionnées par le grand feu de 1900 et les expropriations.

L'ancien presbytère est le seul édifice d'origine de la deuxième paroisse de l'Île de Hull fondée en 1902 qui est encore debout, car la première église a passé au feu en 1915. Sans en avoir la confirmation, le rapport d'évaluation patrimoniale commandé par la Ville de Gatineau a néanmoins affirmé que l'architecte renommé Louis-Zéphirin Gauthier, qui a dessiné les plans de l'église originale, était probablement aussi le concepteur des plans du presbytère.

Après la création du Diocèse de Hull en 1963, le presbytère a eu la fonction d'évêché et l'église est devenue la première cathédrale de la région. Derrière, sur la rue Carillon, se trouvait le Centre diocésain, un lieu important d'activités religieuses et communautaires.

En 1988, le nouveau propriétaire du presbytère a présenté les plans pour la transformation de l'édifice en résidence pour personnes âgées. Ces plans ont certes modifié son apparence architecturale, mais le conseil les a approuvés afin de donner une deuxième vie au presbytère.

Nonobstant cette transformation, l'architecture du bâtiment présente toujours des éléments qui rappellent sa vie antérieure. De plus, l'édifice conserve un intérêt patrimonial important en raison de son rôle dans l'histoire locale et régionale et de son insertion à côté de l'ancienne église dans le quartier populaire environnant.

L'autre argument est celui des solutions de rechange. Jusqu'à tout récemment, le propriétaire de la Résidence de l'Île a tenté de conclure une entente avec la Commission scolaire des Portages de l'Outaouais (CSPO) pour son projet d'agrandissement. La démolition de l'ancien presbytère n'était d'abord pas envisagée.

Si une entente avec la CSPO n'est pas possible, il existe des alternatives à la destruction du patrimoine bâti. L'Île de Hull ne souffre pas d'une absence de terrains à développer. Les espaces vides sont légion au centre-ville. Pensons notamment aux nombreux stationnements de surface.

Enfin, un texte publié à l'occasion du 20e anniversaire de la Résidence de l'Île, en 2008, rapportait les pourparlers entre Sam Chowieri et Mgr Adolphe Proulx concernant la vente du bâtiment : « Mgr Proulx a trouvé géniale l'idée de transformer le presbytère en résidence pour personnes âgées autonomes. Ainsi, l'édifice continuerait à desservir la ville de Hull et contribuerait à préserver un sentiment d'appartenance au sein de la communauté. » Cela reste aussi vrai aujourd'hui qu'auparavant.

Les auteurs sont :

Kate Helwig et Bill Clennett, appelants à la demande de démolition

Daniel Cayley-Daoust, président de l'Association des résidants de l'Île de Hull

Micheline Lemieux, présidente de l'Association du patrimoine d'Aylmer

Marie-Jeanne Musiol, présidente de l'Association du patrimoine du ruisseau de la Brasserie

Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Roger Blanchette, Pierre Louis Lapointe et Manon Leroux, historiens

Francine Lorange, commissaire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais,

Claude Bonhomme, Manon Guitard, Claude Lemay et Raymond Ouimet, membres du Conseil municipal de Hull en 1988

le pays

L'électrochoc de la Mosquée

FRANÇOIS BOURQUE
Le Soleil

Ce drame fut «une confusion de sentiments» selon le leader de la communauté musulmane, Boufeldja Benabdallah. — ARCHIVES, LE SOLEIL

Un électrochoc, un *wake up call* et la perte d'une certaine innocence. La tuerie à la Grande Mosquée a secoué Québec et en a fracturé le temps en un «avant» et un «après».

Rattrapée par son époque et sa planète, la ville n'allait plus être la même. En rentrant du front ce soir du 29 janvier 2017, j'avais ramassé dans un texte mon état d'âme du moment : «Je n'ai pas reconnu ma ville dimanche soir, éclaboussée par les lumières de police, la peur, la colère et le bruit du racisme. La face cachée de la carte postale qu'on voudrait ne pas voir».

J'avais rencontré ce soir-là beaucoup de musulmans qui me dessinaient un portrait sinistre de la ville et des médias. J'en avais été troublé.

Un an plus tard, je reste perplexe. Ce drame fut révélateur du meilleur et du pire. «Une confusion de sentiments», décrit Boufeldja Benabdallah, un leader de la communauté musulmane pratiquante.

La tuerie a déclenché un élan de sympathie, une curiosité et un rapprochement réconfortants. Il y a «moins de racisme envers cette communauté-là qu'il y en avait avant», perçoit le maire de Québec Régis Labeaume.

Pour une majorité de citoyens qui vivent hors de la bulle des médias, de la politique et de la communauté blessée, la vie n'a probablement pas beaucoup changé après la mosquée.

Lorsque les lumières bleues et rouges de la nuit fatidique se sont éteintes, la ville a retrouvé sa quiétude et sa bienveillance. Mais très vite est apparu cet «envers de la médaille». Une montée du discours d'intolérance et d'incidents haineux. «Un phénomène social séculaire», analyse le maire. «Xénophobie, peur de l'autre, peur de l'inconnu. Le racisme, ça existe, pas juste à Québec, mais ailleurs aussi».

C'était là dans le *deep web*. «C'est en dessous et on ne le voit pas. Et puis ils sortent et font des coups», décrit M. Benabdallah.

Si la tuerie n'en fut pas la cause, elle en fut un amplificateur. On se serait attendu à «l'effet inverse», s'étonne le député fédéral Joël Lightbound.

Enraciné au Québec depuis plus de 40 ans, Rachid Raffa enrage. «Où sont les politiciens et les élites? C'est le silence radio. Ce qui s'est passé pour le cimetière [Saint-Apollinaire], c'est une honte. C'est comme s'il ne s'était rien passé».

Le jugement est sévère. Trop sans doute. La réalité fut plus nuancée.

Il y a «plus d'écoute politique», a perçu M. Benabdallah. «Il y a un avant et un après en politique», pense aussi Abdoul Echraf Ouedrago, Mauritanien d'origine à l'emploi du Secrétariat à la jeunesse.

«Ça a dénoué des choses», croit-il. Les politiciens sont plus à l'aise de manifester et poser des gestes envers la communauté musulmane. Ils ne sont plus menottés comme avant à cause du racisme». Ce qui n'a pas empêché une poignée de citoyens de faire échouer l'été dernier un projet de cimetière musulman à Saint-Apollinaire. La Ville de Québec a fini par prendre le relais.

Une partie du cimetière Lépine Cloutier/Athos à Saint-Augustin a aussi été réservée à la communauté musulmane. Cinq ou six familles y ont déjà enterré un proche, rapporte le président Yvan Rodrigue.

Cette question de cimetière peut sembler anecdotique, mais elle illustre que des choses ont changé depuis l'an dernier. Y compris dans la communauté musulmane, qui a mis plus d'énergie à faire aboutir ce projet qui traînait depuis une vingtaine d'années. Comme s'il avait fallu les morts de la mosquée pour que des familles musulmanes réalisent que leur «pays» est ici.

Il y a deux semaines, le Centre culturel islamique de Québec a annoncé vouloir venir en aide aux itinérants. L'hiver est rude, avait noté Mahédine Djamai, estimant que c'est un «devoir des musulmans et de toute la population de s'occuper des plus démunis».

Prendre pays, c'est prendre aussi son hiver.

59 victimes indemnisées

Près d'une centaine de personnes (95) ont demandé à recevoir des prestations pour les victimes d'un acte criminel à la suite de la tuerie.

L'IVAC (Indemnisation des victimes d'actes criminels) a accepté 59 de ces demandes, dont toutes celles provenant de personnes qui étaient dans la mosquée au moment de la fusillade.

En 2017, l'IVAC a ainsi versé 634 696 $ en indemnités et remboursements de frais à des victimes et à leurs proches.

Ont été considérées comme victimes: les personnes présentes dans la mosquée; celles qui étaient à l'extérieur avant l'arrivée des policiers et qui ont vu le tireur, entendu la fusillade ou ont été en présence d'une personne blessée ou décédée.

L'IVAC rapporte avoir rencontré toutes les personnes dont la demande a été refusée pour leur expliquer les motifs du refus.

Il n'est pas possible de quantifier les montants qui restent à verser.

Ceux-ci dépendront du moment de la guérison complète ou le cas échéant, du niveau des limitations physiques permanentes.

FRANÇOIS BOURQUE, LE SOLEIL

ISLAMOPHOBIE ET TENSIONS CULTURELLES

COMMENT FAIRE MIEUX?

FRANÇOIS BOURQUE
fbourque@lesoleil.com

Québec a peu fait dans la dernière année pour freiner la montée de l'intolérance et des incidents haineux.

« Qu'est-ce qu'on a fait en 2017 ? Honnêtement, peu », reconnaît le maire Régis Labeaume. « Ça va être plus facile l'an prochain », croit-il.

Ça aurait été « difficile » en 2017 parce que « la communauté (musulmane) était psychologiquement en détresse », dit-il.

C'était aussi une année d'élections et ces sujets sont sensibles et à risque, ajouterais-je.

Les débats, audiences publiques et gestes symboliques, même les mieux intentionnés, sont une arme à double tranchant.

Le projet de journée contre l'islamophobie en est le plus récent exemple. Le projet avorté de consultation sur le racisme en est un autre.

Les sujets identitaires réveillent les vieux démons et offrent des tribunes à l'intolérance et aux propos extrêmes. On finit souvent par avoir l'effet contraire de celui recherché.

Comment faire mieux alors ?

« C'est la culture qui va nous aider là-dedans », pense le maire. Il faut dit-il « créer des lieux et moments de rencontre ». Le MondoKarnaval (prochaine édition au début septembre) en est un bel exemple. Il faut « aider les xénophobes à découvrir l'autre ».

Je pense qu'il faut multiplier les exemples de réussite et d'intégration. Insister sur les personnes.

Ne pas les réduire à n'être que des musulmans, alors qu'ils et qu'elles sont d'abord des parents, des *coachs* de sport, des voisins, des citoyens, des employés, des artistes, des restaurateurs.

La majorité ne va d'ailleurs pas à la mosquée. Comme les catholiques à l'église.

Il faudra peut-être prêcher davantage dans les quartiers, villes ou villages plus homogènes.

Là où il y a moins d'occasions de côtoyer les communautés d'origine ou de religions différentes.

Là où le seul « contact » avec des musulmans est le bulletin de nouvelles qui rapporte l'attentat islamiste de la veille.

Cela n'interdit pas de critiquer l'islam, de remettre en question le voile et la place que cette religion réserve aux femmes.

Cela ne nous mettra jamais à l'abri d'un *crack pot* ou d'un illuminé. Mais si cela peut atténuer des peurs et éviter des déchirements, ça en vaut la peine.

Le député Joël Lightbound résume bien : « Il reste encore du travail pour défaire l'ignorance ».

Vigile et commémorations

L'attentat de la grande mosquée de Québec, qui a fait six morts et huit blessés, en 2017, fera l'objet de multiples commémorations au pays, lundi prochain 29 janvier, un an exactement après les faits. À Gatineau, le Centre islamique de l'Outaouais (CIO) convie la population à une cérémonie de commémoration, en partenariat avec le Collectif islamo-chrétien de l'Outaouais et le Dépanneur Sylvestre, un organisme caritatif d'aide aux moins nantis. La soirée débutera à 18 h 30, lundi, au Centre islamique du 4, rue Lois à Gatineau. À Ottawa, les organismes Somali Women's Circle Network, Initiative : une ville pour toutes les femmes et le Conseil national des musulmans canadiens organisent différentes activités, ce lundi, dont une vigile, à 17 h 30, au Monument canadien pour les droits de la personne, à l'extérieur de l'hôtel de ville d'Ottawa. **LE DROIT**

PVC REGIONAL
Manufacturier de fenêtres
Windows Manufacturer

626, boul. Gréber, Gatineau
819 568-0113
pvcregional@videotron.ca

Modèle Contemporain **Econo-Plus**

Installation disponible

TRIPLE VITRAGE POUR UNE MEILLEURE INSONORISATION ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE

A : Fenêtres laminées couleurs disponibles : noir, brun commercial et Kaki
B : Cadre Novoclimat 5 5/8"
C : Triple vitrage double LOW-E
D : Structure modulaire
E : Mécanisme en acier inoxidable

SPÉCIAL 48 x 48 444 $

PVR - M - 1 - 00025 - 0001
Rendement énergétique
Facteur U : 1.08
Gain solaire : 0.44 RE : 46
*Quantités limitées.
Changement de prix sans préavis.

BBB RÉNOVERT novoclimat ENERGY STAR

Chez PVC Régional, vous payez toujours moins cher!
www.pvcregional.ca

INSCRIS-TOI DÈS MAINTENANT
613 742-2483, poste 2420
info@collegelacite.ca
collegelacite.ca/sante

LA CITÉ
LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE

UNIVERSITÉ LAVAL

Questionnaire médical intrusif soumis aux candidats à l'embauche

MAGDALINE BOUTROS
La Presse canadienne

L'Université Laval assure que c'est pour bien adapter l'environnement de travail de ses employés qu'elle faisait remplir à ses candidats à l'embauche un questionnaire médical intrusif qui viole la Charte canadienne des droits et libertés.

« Avez-vous déjà présenté une réclamation à la CSST ? », « Avez-vous déjà été soigné pour un cancer ? », « Avez-vous déjà eu un test de VIH ? Quel était le résultat ? », font partie des questions qui étaient posées à une panoplie de candidats, dont certains postulaient pour devenir des employés de bureau.

En entrevue à La Presse canadienne, la vice-rectrice aux ressources humaines de l'Université Laval garantit qu'aucun candidat n'a été exclu sur la base des réponses offertes.

« C'est une pratique standard en ressources humaines de vérifier si une personne a des conditions particulières qui font en sorte qu'on devrait adapter son environnement de travail », justifie Lyne Bouchard.

Mme Bouchard se dit toutefois perplexe face à certaines questions posées. Elle confirme que le questionnaire, qui était utilisé par l'Université Laval depuis 2009, n'est plus soumis aux candidats depuis le 10 janvier, date à laquelle une journaliste du *Journal de Québec* a commencé à s'intéresser au sujet.

Vendredi matin, le quotidien révélait dans ses pages l'existence de ce questionnaire préparé par la clinique privée Medisys.

Cette clinique offre des soins de santé préventifs pour les particuliers et les entreprises. On peut lire sur le site internet de Medisys, dans la section destinée aux entreprises, qu'en faisant passer des tests médicaux préalables à l'embauche, « vous réduirez ainsi les réclamations d'assurance, le temps perdu et vos frais médicaux ».

Une quarantaine de questions étaient soumises aux candidats désirant travailler à l'Université Laval. Ils devaient, entre autres, détailler les causes de décès des membres de leur famille rapprochée, mentionner s'ils ont déjà consulté un psychologue et indiquer s'ils ont déjà subi un accident de travail qui a entraîné une perte de temps.

La vice-rectrice indique qu'une révision du processus d'embauche est en cours depuis l'automne dernier.

BON 90e ANNIVERSAIRE !

LÉO BOISVERT *de Québec a fait carrière au Bell, installateur puis gérant à Belleville et Ottawa puis 2e niveau en Arabie Saoudite. Co-fondateur du Camp d'été pour autistes et membre des Chevaliers de Colomb de St-Rémi. Veuf d'Huguette Boisvert née Lepage, jeune frère de Marcel (défunt) et de Roger.*

Cuisinier hors pair et passionné de l'histoire.

Tes enfants et petits-enfants qui t'aiment.

ZONE55+

La marche : pour partir du bon pied !

Nouvelle année, nouveau départ ! Si vous avez pris la résolution d'être plus actif dorénavant et que l'idée de dépenser des centaines de dollars en abonnement au gym vous rebute, avez-vous considéré à la marche? Bénéfique à plusieurs égards et entièrement gratuite, cette dernière constitue peut-être la forme d'activité physique la plus démocratique, et pourtant… la plus sous-estimée !

Au-delà des bienfaits physiques

Les avantages de la marche sur la condition physique ne sont plus à démontrer : en plus de faciliter le maintien d'un poids santé ainsi que d'os et de muscles en santé, cette activité entraîne de nombreuses retombées positives sur votre mental. Véritable libérateur d'endorphines, garante de votre bonne humeur, elle stimule la créativité, augmente la productivité, facilite la rétention d'information et, surtout, permet de prendre congé des écrans qui ont littéralement envahi notre environnement !

Bien se préparer

« Petit train va loin », dit l'adage. Si la marche est à la portée de tous, sa pratique en conditions climatiques variées exige un certain degré de préparation.

Voici quelques conseils pratiques qui vous aideront à garder pied :

- Soyez visible : À la noirceur, portez un bracelet lumineux ou des vêtements munis de bandes réfléchissantes.
- Demeurez stable : Faites un pied de nez à la pluie verglaçante et à la glace noire : procurez-vous une paire de crampons amovibles !
- Restez hydraté(e) : Par temps chaud, emportez suffisamment d'eau ou assurez-vous qu'il y a des sources d'eau potable le long de votre trajet.

Un moyen de réseauter

Bien que vous puissiez pratiquer la marche en solo pour vous ressourcer, cette activité est aussi un excellent moyen de socialiser ! En vous joignant à l'un de nombreux clubs de marche de la région, vous ferez d'une pierre deux coups : vous cultiverez votre motivation et rencontrerez des gens qui partagent votre envie de bouger. Où que vous viviez, il existe sans doute un regroupement de randonneurs près de votre quartier.

Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) : http://mifo.ca/activites-recreatives/csmo-50-ans-et/

Corporation des aînés de la Cabane en Bois Rond
http://corpocabane.net

Regroupements de marche en Outaouais
Vérifiez auprès de votre municipalité

La semaine prochaine : devenir un(e) marcheur(se) aguerri(e) !

UNE PRÉSENTATION DE

KATASA
GROUPE + DÉVELOPPEMENT

DANSE, PORTO & CHOCOLAT
AU CHÂTEAU DE L'ÎLE

La Résidence de l'Île

Venez célébrer la St-Valentin au Château de l'Île, où vous pourrez danser au rythme de la musique de Jacques Renaud. Pour l'occasion, nous vous offrons porto et chocolat que vous pourrez déguster en bonne compagnie.

LE 14 FÉVRIER, DE 13 H À 15 H,
on se retrouve au Château de l'Île
pour un après-midi festif!

C'EST GRATUIT!

Au plaisir de célébrer avec vous!

819 809-6022 | residencedelile.ca
223, rue St-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 4H1

KATASA

LES SUITES DE LA FUSILLADE DE MONCTON

La GRC écope d'une amende de 550 000 $

KEVIN BISSETT
La Presse canadienne

MONCTON — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) devra verser 550 000 $ pour ne pas avoir fourni à ses agents l'équipement et la formation appropriés, dans la foulée de la fusillade mortelle survenue il y a quatre ans au Nouveau-Brunswick.

Le juge Leslie Jackson, de la Cour du Nouveau-Brunswick, a imposé vendredi à la GRC une amende de 100 000 $. Le corps policier fédéral devra aussi verser 450 000 $ en bourses d'études à l'Université de Moncton et à un fonds pour les études des enfants des policiers abattus le 4 juin 2014. Mais le juge a admis qu'aucune amende ne pourra consoler les proches.

Les policiers Doug Larche, Fabrice Gevaudan et Dave Ross ont été tués par les tirs de Justin Bourque, embusqué dans un quartier de Moncton; les agents Éric Dubois et Darlene Goguen ont été blessés dans la fusillade. En septembre dernier, la GRC avait été reconnue coupable de ne pas avoir fourni à ses membres l'équipement et la formation nécessaires pour intervenir adéquatement lors d'une telle opération.

Au moment de la fusillade, les policiers n'avaient pas encore accès à des carabines. Or, lors du procès intenté en vertu du Code canadien du travail, plusieurs témoins ont soutenu que ces armes auraient pu changer le cours des choses ce jour-là. Le juge Jackson se range à cette thèse, mais il reconnaît aussi que la GRC a pris depuis ce temps des mesures énergiques pour améliorer la situation. Dans une salle d'audience remplie de journalistes et de proches des agents abattus, le juge Jackson a rappelé que le corps policier fédéral avait appliqué 56 des 60 recommandations formulées dans le rapport sur la fusillade de Moncton.

Le monument honorant les trois agents abattus lors de la fusillade de Moncton en 2014. — ARCHIVES, PC

Le commissaire intérimaire de la GRC, Daniel Dubeau, qui était présent à l'audience de vendredi, a indiqué à sa sortie du palais de justice que ses pensées allaient aux policiers abattus et à leur famille. Il a admis que la GRC devra continuer à améliorer la sécurité des policiers, «au nom de tous les agents abattus».

La police fédérale avait approuvé en 2011 l'achat de carabines de fort calibre, mais tout le processus avait ensuite été retardé. Le commissaire de la GRC à l'époque, Bob Paulson, a soutenu au procès que l'état-major s'inquiétait de l'image «militaire» que cela donnerait à la police fédérale.

Lors des observations sur la peine à imposer à la GRC, la Couronne avait réclamé un dédommagement d'un million de dollars, dont 100 000 $ d'amende, 500 000 $ en bourses d'études commémoratives à l'Université de Moncton et 150 000 $ pour les études des enfants des victimes.

Bourque a plaidé coupable et a été condamné à la prison à vie sans possibilité de libération avant 75 ans.

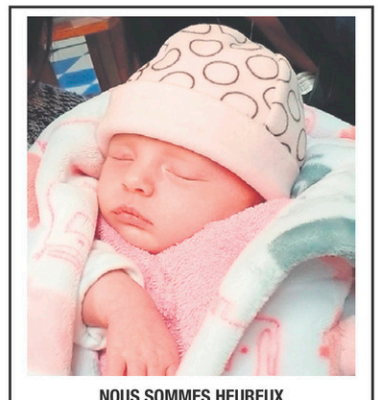

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER NOTRE FILLE
FLAVIE ROBERT,
NÉE LE 23 DÉCEMBRE 2017.
Troisième petit trésor pour papa Jonathan Robert et maman Caroline Dallaire.
Les grands frères Maxim et Jérémy sont sous le charme de leur petite soeur !

CAUCUS DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DE L'ONTARIO

Patrick Brown remplacé par Vic Fedeli

La Presse canadienne

TORONTO — Le caucus du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario a choisi vendredi le député Vic Fedeli pour occuper le poste de chef intérimaire, à la suite de la démission de Patrick Brown, la veille.

On ignore pour l'instant si M. Fedeli mènera ses troupes jusqu'aux élections générales du 7 juin prochain.

Le député de Nipissing, dans le Nord ontarien (North Bay), est porte-parole du parti en matière de finances.

Patrick Brown a annoncé sa démission dans la nuit de jeudi, quelques heures après avoir clamé son innocence lors d'un point de presse convoqué à la hâte.

Le réseau de télévision CTV soutenait mercredi avoir parlé à deux femmes qui ont dénoncé un comportement inapproprié à caractère sexuel de M. Brown, à l'époque où il était député fédéral. Les allégations n'ont pas été vérifiées par La Presse canadienne ni examinées par un tribunal.

M. Brown avait été élu pour la première fois comme député fédéral en 2006, puis réélu en 2008 et en 2011, avant de prendre la tête des conservateurs de l'Ontario en 2015. À cinq mois du scrutin, les conservateurs menaient toujours dans les sondages face aux libéraux de Kathleen Wynne.

Le député de Nipissing, Vic Fedeli, occupera le poste de chef intérimaire du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario.
— LA PRESSE CANADIENNE

[Ω]L'offre « 0 paiement avant avril 2018 » fait référence à l'offre d'aucun paiement mensuel avant 90 jours (paiements différés) valable au financement à l'achat seulement pour les modèles neufs 2017 et 2018. Aucuns frais d'intérêt ne seront calculés pendant les 60 premiers jours du contrat de financement et le contrat sera prolongé en conséquence. Après cette période, les frais d'intérêt seront calculés et l'acheteur commencera à effectuer ses paiements mensuels à compter du 90e jour pour la durée du contrat. Les clients sont responsables du paiement de tout versement initial (le cas échéant) et des frais d'immatriculation, de permis et d'assurance au moment de la signature du contrat. Offre valable du 19 au 31 janvier 2018. Le crédit est d'hiver est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent toute nouvelle Mazda 2017 ou 2018 neuve, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 19 et le 31 janvier 2018. Le crédit est d'une valeur de 425 $. Au gré du client, l'offre peut être remplacée par une remise en argent de 425 $. La remise ne peut être combinée à l'offre de crédit sur les accessoires. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Mazda participant pour tous les détails. [‡]L'offre de crédit sur les accessoires est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent toute nouvelle Mazda 2017 ou 2018 neuve, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 19 et le 31 janvier 2018. Le crédit est d'une valeur de 425 $. Au gré du client, l'offre peut être remplacée par une remise en argent de 425 $. La remise ne peut être combinée à l'offre de crédit sur les accessoires. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Mazda participant pour tous les détails. [†]L'offre de crédit sur les pneus d'hiver ne peut être combinée à aucune autre offre de crédit sur les pneus d'hiver ou sur une remise en argent. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Mazda participant pour tous les détails. [†]Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % est offert pour les modèles Mazda 2017 et 2018 neufs sélectionnés. Les modalités varient selon le modèle. Remarque : le taux de financement à l'achat de 0 % ne s'applique pas aux modèles MX-5 2017, ni aux CX-5, MX-5 et CX-9 2018. [▼]Veuillez consulter mazdalilimitee.ca pour tous les détails. Ces offres sont valables du 19 au 31 janvier 2018 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.**

INSCRIPTION | **REGISTRATION**
Sur rendez-vous | By appointment

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES

SAINTE-KATERI
1ER, 2 ET 5 FÉVRIER DE 9 H À 12 H
FEBRUARY 1, 2, AND 5, 9AM - 12PM
2450, CH. RIVER MIST RD, BARRHAVEN | 613 741-6754

SAINTE-MARIE
29 JANVIER ET 6 FÉVRIER
JANUARY 29 AND FEBRUARY 6
2599, CH. INNES RD, GLOUCESTER | 613 745-2722

SAINTE-ANNE
30 ET 31 JANVIER ET 8 FÉVRIER
JANUARY 30 AND 31 AND FEBRUARY 8
235, PR. BEAUSOLEIL DR, OTTAWA | 613 789-3933

MONTFORT
29 JANVIER AU 2 FÉVRIER
JANUARY 29 - FEBRUARY 2
350, PR. DEN HAAG DR, OTTAWA | 613 745-3310

NOTRE-PLACE
30 AU 1ER FÉVRIER DE 9 H À 15 H 10
JANUARY 30 - FEBRUARY 1, 9AM - 3:10PM
665, PR. DES AUBÉPINES DR, ORLÉANS | 613 744-1486

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
29 JANVIER ET 6 FÉVRIER
JANUARY 29 AND FEBRUARY 6
6280, CH. RENAUD RD, OTTAWA | 613 741-5813

REINE-DES-BOIS
30 ET 31 JANVIER DE 8 H À 15 H
JANUARY 30 AND 31, 8AM - 3PM
1450, PR. DUFORD DR, ORLÉANS | 613 744-8647

L'ÉTOILE-DE-L'EST
29 AU 31 JANVIER
JANUARY 29 - 31
6220, PR. BEAUSÉJOUR DR, ORLÉANS | 613 744-5713

LA SOURCE - ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ
2 AU 8 FÉVRIER
FEBRUARY 2 - 8
1445, PR. DUFORD DR, ORLÉANS |(613) 744-8346

DE LA DÉCOUVERTE
31 JANVIER ET 1 FÉVRIER
JANUARY 31 AND FEBRUARY 1
866, AV. SCALA AVE, CUMBERLAND | 613 744-5894

INSCRIPTION EN LIGNE
REGISTRATION ONLINE
ecolecatholique.ca/inscription

Ce n'est pas arrivé cette semaine...

NEW YORK — Vérification faite par l'Associated Press, et contrairement à ce que vous pouvez avoir lu ou entendu ailleurs, voici quelques-uns des événements les plus extraordinaires qui ne se sont pas produits cette semaine...

FAUX

Une Irlandaise a marié le fantôme d'un pirate mort il y a 300 ans

LA VÉRITÉ

Amanda Teague, qui gagne sa vie en imitant le personnage du pirate Jack Sparrow incarné par Johnny Depp dans les films *Pirates des Caraïbes*, a retenu l'attention la semaine dernière quand elle a affirmé être en possession des papiers qui prouvent qu'elle a épousé en 2016 le fantôme d'un pirate haïtien, sur un navire au large des côtes de l'Irlande. Les mariages à des morts ne sont reconnus nulle part. Et en Irlande, des documents confirmant un mariage ne sont remis que lorsque les époux présentent en personne un passeport valide et un extrait de naissance.

FAUX

La bande-annonce du film *Friends* rend les amateurs complètement dingues

LA VÉRITÉ

La bande-annonce de trois minutes annonçant une résurrection de ce succès diffusé entre 1994 et 2004 a été vue près de 40 millions de fois sur YouTube. Les manchettes incitant les amateurs à aller la voir se sont ensuite multipliées. Seul problème : aucun film du genre n'est prévu. La vidéo est l'œuvre d'un amateur. Elle met bout à bout des images des membres de la distribution, mais tirées de projets plus récents — notamment Courtney Cox dans un épisode de *Cougar Town* auquel Matthew Perry a participé et l'émission de Matt LeBlanc, *Episodes*.

FAUX

Melania Trump interdit aux employés de la Maison-Blanche d'être vaccinés contre la grippe

Melania Trump n'a pas interdit aux employés de la Maison-Blanche d'être vaccinés contre la grippe. — PHOTO AP

LA VÉRITÉ

La première dame des États-Unis n'a rien fait de tel, quoi qu'en dise le site BeAware. La porte-parole de M^me^ Trump, Stephanie Grisham, a dit que cette histoire, que le site lui-même présentait comme un canular, est «absolument fausse». Le texte donne aussi une image inexacte de l'innocuité et de l'efficacité du vaccin.

FAUX

George Soros a donné des millions à trois démocrates pour paralyser le gouvernement

LA VÉRITÉ

Le milliardaire, un philanthrope libéral, est souvent ciblé par des canulars. Il n'a pas formé de groupe pour payer trois sénateurs démocrates pour voter contre un projet de loi qui aurait permis au gouvernement de continuer à fonctionner. Les trois sénateurs en question — Fred Marken, Louis Kearns et Gerald Harmon — n'existent pas. Un porte-parole de M. Soros a dit que l'histoire a été «littéralement inventée». Le texte a été publié par le site satirique Ladies of Liberty, puis repris ailleurs sans la moindre mise en garde.

ASSOCIATED PRESS

La version canadienne du «droit à l'oubli»

La Presse canadienne

Le commissaire à la protection de la vie privée estime que les Canadiens ont besoin de meilleurs outils pour protéger leur réputation en ligne. Selon lui, ils devraient avoir le droit de demander à des moteurs de recherche de désindexer ou retirer des informations incorrectes, incomplètes ou désuètes.

Le Bureau du commissaire à la protection de la vie privée reconnaît que ses propositions ressemblent quelque peu aux règles sur le «droit à l'oubli» adoptées en Europe, mais il souligne qu'il existe déjà certaines protections dans les lois actuelles au Canada.

Par exemple, une loi fédérale sur la vie privée couvrant le secteur privé encadre la désindexation — qui permet de retirer le lien, mais de laisser le contenu dans la base de données — et la suppression de certains contenus sur internet.

Le rapport indique que les Canadiens devraient pouvoir supprimer facilement des informations qu'ils ont partagées sur eux-mêmes sur les médias sociaux et qu'ils ont le droit de contester des données illégales, incorrectes, incomplètes ou désuètes.

Le commissaire à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, recommande également au Parlement de mener une enquête sur cet enjeu, pour que les élus confirment que le Canada assure un bon équilibre entre la vie privée et la liberté d'information.

* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2RM 2018 neuf (modèle RW1H3JES). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 895 $ et surcharge sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable) inclus. Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances, immatriculation et options sont en sus. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. † Source : http://www.motortrend.com/news/honda-cr-v-2018-suv-of-the-year/

Samedi 6 janvier 1967

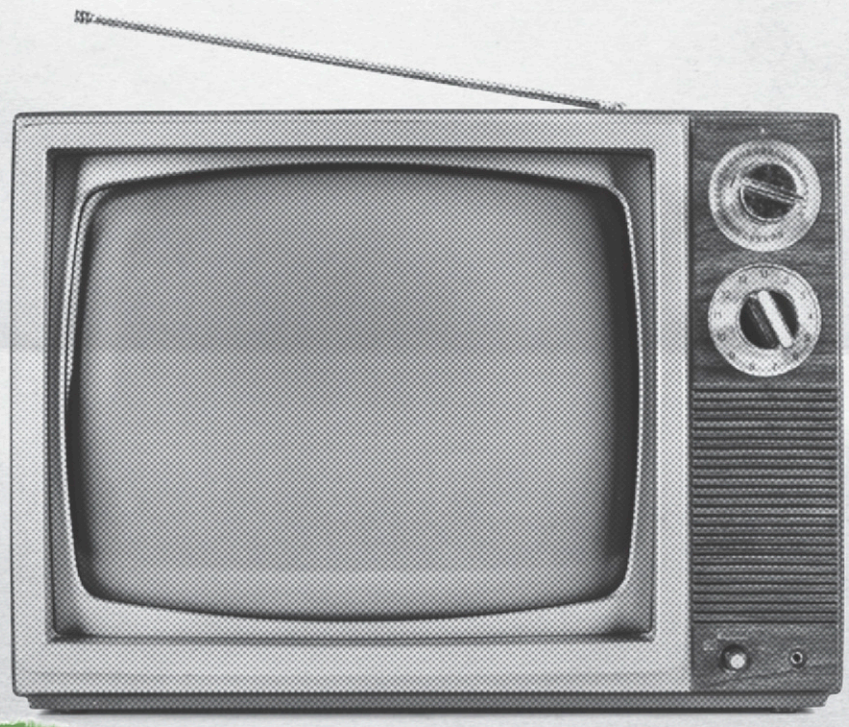

Dernière chance!

-LIQUIDATION-
79$
TV NOIR & BLANC

En 1967,
on a dit bye bye
à la télé noir et blanc!

En 2018,
on dit bye bye
à la commission!

duProprio

J'AI VENDU!

Sans agent,
sans commission.

DuProprio.com | 1 866 387-7677

le monde

Wal-Mart poursuivi pour discrimination contre les Noirs en Californie

LOS ANGELES — Une Californienne représentée par la célèbre avocate de droits civiques Gloria Allred a poursuivi vendredi la chaîne de supermarchés Wal-Mart pour discrimination contre les Noirs.

Essie Grundy affirme que dans le magasin Wal-Mart situé à Perris, à environ une heure au sud-est de Los Angeles, tous les produits pour Afro-américains sont placés dans une armoire vitrée fermée à clé alors que les autres produits cosmétiques sont en accès libre.

Interrogé par la plaignante, un employé du magasin en question lui a répondu que « c'était une directive du siège du groupe ». L'employé a également affirmé à Mme Grundy qu'elle devrait « être escortée jusqu'à la caisse avec les produits pour pouvoir les acheter ».

Lorsque Mme Grundy a parlé à un responsable du magasin, elle n'a reçu aucune réponse claire, et rien n'a été fait. Elle dit s'être rendue dans deux autres Wal-Mart proches de chez elle et dans l'un d'eux les produits de beauté pour la clientèle afro-américaine étaient en accès libre, mais surveillés directement par une caméra alors que les autres cosmétiques ne l'étaient pas. Dans le deuxième magasin, elle n'a constaté aucune forme de discrimination.

« En réaction à ces pratiques discriminatoires » qui « perpétuent des stéréotypes raciaux selon lesquels les Noirs seraient des voleurs », « nous avons porté plainte ce matin contre Wal-Mart » en demandant des dommages et intérêts pour un montant non précisé, a indiqué Mme Allred.

La plainte exige aussi un arrêt immédiat de cette pratique, dénonçant l'« humiliation et les blessures psychologiques » ressenties par Mme Grundy. Cette mère de famille de 43 ans, propriétaire d'une boutique de vêtements en ligne, est revenue dans le magasin après l'incident initial et a filmé le rayon des produits de beauté. Sur la vidéo on voit des shampoings pour hommes et pour femmes, des crèmes pour le corps, des peignes dont certains valent moins d'un dollar, entre autres produits dont beaucoup portent la photo de mannequins noirs, rassemblés dans une même armoire vitrée et fermée.

« Nous ne tolérons pas les discriminations, quelles qu'elles soient chez Walmart. Nous servons plus de 140 millions de clients chaque semaine, issus de toutes les populations », a commenté le géant de la distribution dans une déclaration. Ce sont les responsables des magasins qui prennent ces décisions individuellement « en utilisant des statistiques » sur les objets les plus volés, ajoute le communiqué. **AFP**

VIDÉOS ANTIMUSULMANS *RETWEETÉES*

Trump s'excuse

Agence France-Presse

LONDRES — Donald Trump s'est excusé d'avoir *retweeté* des vidéos antimusulmans relayées par un groupe d'extrême droite britannique, un rare acte de contrition au moment où le président américain et la première ministre britannique Theresa May essaient d'afficher une entente retrouvée.

« Si vous me dites que ce sont des gens horribles, des gens racistes, je m'excuserai certainement si vous souhaitez que je le fasse », a déclaré Donald Trump dans une entrevue à ITV dont un extrait a été diffusé vendredi, en faisant référence au mouvement extrémiste Britain First.

Ses *retweets* de trois vidéos antimusulmans publiées par la vice-présidente de ce petit parti avaient suscité l'indignation au Royaume-Uni.

La première ministre Theresa May était même montée au créneau pour dénoncer « une erreur » du président américain, une remontrance immédiatement suivie d'une réplique acerbe de M. Trump, qui lui enjoignait de se focaliser plutôt sur « le terrorisme radical destructeur à l'intérieur du Royaume-Uni ».

M. Trump a opéré un revirement total dans son entrevue réalisée en marge du Forum économique mondial de Davos, et qui sera diffusée en intégralité dimanche soir.

Ces rares excuses publiques — en octobre 2016, il avait été contraint de faire amende honorable après la diffusion d'une vidéo salace en pleine campagne présidentielle — interviennent alors que les deux pays alliés tentent de remettre sur les rails leur « relation spéciale », mise à mal par une série d'accrocs depuis l'arrivée au pouvoir du milliardaire américain.

SOLDER LES BROUILLES

Jeudi à Davos, Theresa May et Donald Trump se sont ainsi efforcés de solder leur brouille lors d'un entretien bilatéral, à l'issue duquel Downing Street a confirmé que Donald Trump se rendrait au Royaume-Uni au cours de l'année 2018.

« J'ai une très bonne relation avec votre première ministre [...] Je pense qu'elle fait un très bon boulot », a assuré l'hôte de la Maison-Blanche sur ITV. « Nous avons en fait une très bonne relation bien que de nombreuses personnes pensent le contraire ».

Le 12 janvier, Donald Trump avait annulé une visite au Royaume-Uni destinée à inaugurer la nouvelle ambassade des États-Unis à Londres. Il avait justifié sa décision en critiquant l'emplacement de la nouvelle ambassade, mais les analystes y avaient vu une manière d'éviter un déplacement lors duquel il risquait d'être accueilli par des manifestations hostiles.

À ITV, il a dit ne pas s'en soucier. « Je pense que beaucoup de gens dans votre pays aiment ce que je défends », a-t-il souligné.

Mais alors que Theresa May avait invité Donald Trump pour une visite d'État au Royaume-Uni, laquelle implique de nombreux honneurs, dont celui d'être reçu par la reine Elizabeth II, la Maison-Blanche a affirmé que les deux dirigeants avaient discuté jeudi d'une « visite de travail à Londres dans les prochains mois ».

« J'AIME LE ROYAUME-UNI »

Donald Trump a assuré n'avoir voulu causer « aucune difficulté » au Royaume-Uni. « Le vrai moi est quelqu'un [...] qui aime le Royaume-Uni. J'aime l'Écosse », une région dont est sa mère est originaire et où il possède deux golfs, a-t-il déclaré.

À l'intervieweur qui lui a fait remarquer que ces *retweets* ont causé « une grande anxiété et colère » au Royaume-Uni « parce que Britain First est une bande de racistes, fascistes », Donald Trump a répondu : « Bien sûr, je l'ignorais ». « Je ne savais rien d'eux, je ne sais rien d'eux aujourd'hui à part ce que j'en ai un peu lu », a-t-il poursuivi, assurant que le fait d'avoir relayé ces vidéos n'impliquait pas son soutien à Britain First.

« J'ai *retweeté* [ces vidéos]. Quand vous faites ces *retweets*, ils peuvent causer des problèmes parce que vous ne savez jamais qui le fait pour commencer », a ajouté le président américain, connu pour son usage frénétique de Twitter.

« Je ne veux pas être impliqué avec des gens comme ça », a-t-il poursuivi, ajoutant : « Je suis la personne la moins raciste que l'on puisse rencontrer ».

M. Trump a dit avoir relayé les vidéos en raison de son opposition au terrorisme islamiste, bien qu'elles soient publiées depuis plusieurs années sur les réseaux sociaux et que leurs origines restent floues.

Donald Trump avait *retweeté* trois vidéos antimusulmanes publiées par la vice-présidente du mouvement extrémiste de droite Britain First. Il s'est finalement excusé lors de son entrevue en marge du Forum économique de Davos.

— PHOTO AFP, FABRICE COFFRINI

zone REER 2e de 4

TEXTES DISPONIBLES SUR NOS SITES WEB ET SUR NOS APPLICATIONS

En cette saison des REER, le Groupe Capitales Médias vous propose quelques conseils d'experts pour vous guider dans vos choix d'épargne.
Prochain rendez-vous : le 3 février

L'option de la rente viagère

Les placements sont confiés à une compagnie d'assurance qui les gèrera et donnera à la personne une rente pour le restant de sa vie. — PHOTO 123RF/CATHY YEULET

YVES THERRIEN
ytherrien@lesoleil.com

Parmi les options pour s'assurer des revenus à la retraite, il y a la rente viagère. Il s'agit d'un montant pouvant provenir de REER, de FERR ou d'autres placements enregistrés ou non.

Le montant est confié à une compagnie d'assurance qui gèrera les placements et donnera à la personne une rente pour le restant de sa vie.

Si l'espérance de vie de la personne est courte, cette option est moins intéressante.

Mais dans le cas contraire, cela peut s'avérer intéressant en convertissant une partie de ses placements tout en conservant d'autres fonds accessibles plus facilement.

« Les rentes viagères viennent avec des options de garanties », explique Richard Guimont, conseiller en sécurité financière SSQ cabinet de services financiers. « Il est possible d'avoir des périodes de garantie pour un certain nombre d'années. La plus courante est celle de 15 ans. Si la personne détenant de la rente décède après 10 ans, le conjoint ou la conjointe bénéficiera de la rente pendant 5 ans ou touché un montant forfaitaire. La réversibilité de la rente fait aussi partie des options. Le conjoint ou la conjointe bénéficiera de 50 % de la rente jusqu'à son décès. »

Les options de garantie de la rente et la réversibilité peuvent être incluses dans le contrat de la rente viagère.

Cependant, il faut savoir que ce type de rente une fois constituée ne peut plus être démantelée. Mais le détenteur de la rente n'a pas besoin de s'occuper de la gestion. « Nous conseillons aux gens de conserver des fonds pour des imprévus, car il n'est pas possible de modifier la rente en cours de route », rappelle M. Guimont.

Par contre avec un FERR, s'il y a un décaissement minimum obligatoire, il est toujours possible de prendre plus d'argent en cas de besoin, mais cela modifiera l'impôt à payer sur le total des revenus. Il reste toujours l'option du CELI où les fonds sont à l'abri de l'impôt sans s'ajouter au revenu imposable lors d'un retrait.

Pour plus détails sur la rente viagère, il y a ces explications sur le site de l'Autorité des marchés financiers : **https://tinyurl.com/yaalg5qv**

Et des explications sur le FERR et les autres formes de revenu viager sur le site de Retraite Québec : **https://tinyurl.com/ycvhtwn7**

*Exemple basé sur l'année d'imposition 2017, pour une personne avec un revenu annuel imposable de 50 000 $, ayant un taux d'imposition marginal de 37,1 %, recevant 26 paies par année, dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale. Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1 500 $ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 $.

Yves Lafrenière et Richard Guimont de SSQ cabinet de services financiers — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Les fonds distincts des assureurs

YVES THERRIEN
ytherrien@lesoleil.com

Lorsqu'ils pensent à faire des placements pour leur retraite, de nombreux épargnants se tournent vers les institutions bancaires, les conseillers en placements du secteur privé, mais rare sont ceux dont le réflexe leur fait dire : « Je devrais appeler ma compagnie d'assurance ».

Ces entreprises qui gèrent des milliards ont l'habitude des placements. Ce n'est pas sans raison que leur nom comprend aussi les termes groupe financier, services financiers, ou d'investissements en plus du mot assurance.

Elles offrent les mêmes véhicules que les institutions bancaires pour la retraite, que ce soit les certificats de placements ou les fonds mutuels qui seront convertis en REER, FERR, REEE et autres. Mais il y a des particularités que la banque au coin de la rue n'offre généralement pas dans leur portefeuille de services.

« L'assureur vient offrir sensiblement les mêmes produits de placement selon le profil de l'investisseur, mais dans une approche plus sécurisante, » explique Yves Lafrenière, vice-président régional SSQ cabinet de services financiers. « Nous garantirons le capital d'un type de placement à hauteur de 75 % jusqu'à 100 % avec une prime de gestion. Un gestionnaire privé lui aussi aura une prime de gestion, mais il ne pourra pas garantir le capital de l'investisseur. »

LA SÉCURITÉ

Il s'agit donc d'une assurance sur la fluctuation du placement pour ce que les assureurs nomment les fonds distincts. Les institutions financières ne peuvent pas toutes vendre un fonds distinct, mais ce sont les compagnies d'assurance qui émettent ce type de fonds.

Pour un investisseur dans la trentaine qui place ses fonds pour une longue période, la fluctuation aura probablement moins d'importance et de conséquences. Pour la personne à quelques années de la retraite, perdre 10 % de son capital investi peut être lourd de conséquences.

Plus on approche de la retraite, plus les gens veulent stabiliser leur placement et se mettre à l'abri de la volatilité des marchés. Il n'y a pas de frais pour la garantie du capital à 75 %, mais un petit frais de gestion pour une garantie à 100 % qui représentent moins de 1 %.

Avec un placement de 100 000 $ dans un certificat garanti, le rendement sera aux alentours de 1,25 %, soit 1050 $ environ. S'il s'agit d'un placement en fonction de l'indice boursier, le rendement des dernières années montre une croissance de 7 %, ce qui aurait donné un rendement de 7000 $.

CAPITAL GARANTI

« Si la bourse chute de 10 %, le placement ne vaudrait plus que 90 000 $, illustre M. Lafrenière. Avec un fonds distinct selon l'indice boursier, nous pouvons garantir le capital à 75 % ou à 100 % avec une prime de gestion de moins de 1 %, (entre 500 $ et 1000 $) pour assurer son capital. » Alors s'il y a une baisse de l'indice boursier de 10 %, l'investisseur conserve son capital, moins les frais de gestion. Et si l'indice grimpe de 10 %, son rendement diminuera très peu à cause des frais de gestion.

Richard Guimont, conseiller en sécurité financière SSQ cabinet de services financiers, précise que le fonds distinct comporte la protection de désigner un bénéficiaire avec l'avantage d'assurer un transfert rapide des fonds au bénéficiaire en règlement de succession si le détenteur meurt et le fonds est insaisissable par d'éventuels créanciers.

Il rappelle que les fonds communs de placement vendus dans le réseau des institutions financières ne sont pas couverts par l'assurance-dépôts de la Société d'assurance-dépôts du Canada, mais seulement les certificats de dépôt et les dépôts dans un compte bancaire jusqu'à concurrence de 100 000 $.

Pour les compagnies d'assurance, les dépôts sont assurés par une autre institution qui se nomme Assuris Canada et qui couvre les contrats d'assurance et les fonds distincts. L'argent des placements ne partira pas en fumée.

Les compagnies d'assurances offrent donc des services de conseils financiers et de planification financière que ce soit pour la retraite ou d'autres projets.

Trois questions à une spécialiste

YVES THERRIEN
ytherrien@lesoleil.com

Q Peut-on utiliser ses REER pour se lancer en affaires ?

R Utiliser ses REER en dehors du RAP (régime d'accession à la propriété) ou du REEP (Régime d'encouragement à l'éducation permanente) implique que le décaissement sera imposable, précise Angela Iermieri, planificatrice financière au Mouvement Desjardins.

On ne peut donc pas faire un transfert de ses REER comme mise de fonds de démarrage d'une compagnie. Il existe d'autres options de financement plus avantageuses.

Cependant, M^me^ Iermieri souligne que l'entrepreneur pourrait ne pas se verser de salaire à même les dividendes de l'entreprise, mais décaisser ses REER pour compenser le manque de revenus.

« Si la personne n'a que ses REER comme revenu, elle sera imposée en fonction des montants retirés des placements », ajoute-t-elle.

Q Quel est le montant pouvant être investi dans le régime d'accession à la propriété (RAP) ?

R Les acheteurs d'une première propriété peuvent investir 25 000 $. Dans le cas d'un couple copropriétaire, le total sera de 50 000 $.

On peut se prévaloir du RAP si l'on a déjà remboursé un premier RAP ou si l'on n'a pas été propriétaire depuis 5 ans. « Cela se voit dans le cas d'une nouvelle union alors que les deux conjoints étaient locataires, ou encore de gens qui ont vendu leur propriété pour devenir locataires et qui décident de faire une nouvelle acquisition des années plus tard, » poursuit M^me^ Iermieri.

Parfois, pour de nouveaux propriétaires qui n'ont pratiquement pas accumulé de REER, un conseiller financier pour proposer un prêt REER pour le RAP et l'argent économisé sur l'impôt à payer pourra servir de mises de fonds pour l'acquisition de la propriété.

Deux ans après avoir utilisé le mode du RAP, il faudra rembourser le montant sur 15 ans à raison d'un quinzième par année.

Détails : **tinyurl.com/y75sahqa**

Q Qui peut se prévaloir du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) ?

R Un contribuable peut retirer 20 000 $ de ses REER sans imposition remboursable sur dix ans.

« L'argent peut servir pour les études de l'épargnant ou de son conjoint », souligne M^me^ Iermieri.

« Ça peut servir à n'importe quel âge, notamment pour les gens qui veulent une réorientation de carrière, mais qui n'ont pas les fonds pour la scolarité ou pour assurer les revenus de la famille. » Le retour aux études peut aussi être envisagé pour d'autres raisons.

La personne doit étudier à temps plein, dans un programme admissible et dans un établissement agréé.

Tous les détails sont sur le site du gouvernement fédéral : **tinyurl.com/ycz6oszt**

Les acheteurs d'une première maison peuvent investir 25 000 $ dans le régime d'accession à la propriété. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

économie

OR
- 10,80
US$ 1 352,10

PÉTROLE
+ 0,63
66,14

S&P TSX
+ 35,21
16 239,22

NASDAQ
+ 94,61
7 505,77

DOW JONES
+ 223,92
26 616,71

LE DOLLAR
+ 0,01
US¢ 81,16
EURO¢ 65,39

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

PLAINTE DE BOEING

Victoire sur toute la ligne pour Bombardier

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

À la Bourse de Toronto, l'action de Bombardier a décollé, prenant 47 cents, ou 15,31 %, pour terminer la séance à 3,54 $.
— CLEMENT SABOURIN, AGENCE FRANCE-PRESSE

MONTRÉAL — Après avoir effrayé Bombardier avec des tarifs exorbitants, l'administration Trump ne pourra passer de la parole aux actes puisque la Commission américaine sur le commerce international (USITC) a rejeté la plainte déposée par Boeing.

Ses quatre commissaires, qui n'ont pas dévoilé leurs motifs, ont conclu vendredi que la C Series ne portait pas préjudice à l'avionneur américain, éliminant du même coup les droits de 292,21 pour cent déterminés par le département du Commerce.

«La USITC a rendu une décision sans appel de notre point de vue, s'est félicité le porte-parole de Bombardier, Olivier Marcil, au cours d'une mêlée de presse à Montréal. Pour nous, le dossier est clos.»

Dans sa plainte déposée au printemps dernier, Boeing alléguait avoir subi un préjudice en raison des subventions indues octroyées à son concurrent québécois qui lui ont permis d'offrir des prix jugés dérisoires à Delta Air Lines pour décrocher une commande 75 CS100 en 2016.

Plusieurs observateurs et analystes ont été étonnés que la commission se range derrière Bombardier même s'ils croyaient que l'entreprise n'avait rien fait de mal. Selon eux, ce verdict valide la crédibilité de la USITC, qui n'a pas été influencée par des pressions politiques ou les orientations protectionnistes de l'administration du président républicain Donald Trump.

À la Bourse de Toronto, l'action de Bombardier a décollé, prenant 47 cents, ou 15,31 pour cent, pour terminer la séance à 3,54 $.

Pour sa part, Boeing n'a pas caché sa déception, indiquant qu'elle allait se pencher sur les raisons ayant motivé la USITC à trancher en faveur de Bombardier lorsque les détails seront dévoilés prochainement.

Boeing semble mal s'expliquer pourquoi l'organisme américain n'est pas sur la même longueur d'onde que le département du Commerce, qui avait déterminé que Bombardier avait reçu des «milliards de dollars» en subventions jugées illégales.

«Ces infractions nuisent à toute l'industrie aéronautique américaine et les effets de ces pratiques injustes sont ressentis dans le marché à chaque jour», a fait valoir Boeing.

La décision de la USITC n'a pas étonné Geneviève Dufour, professeure à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, qui a rappelé les failles des arguments présentés par le géant américain, dont la famille d'avions 737 ne rivalise pas avec la C Series.

Boeing peut faire appel de la décision auprès du tribunal américain du commerce international, mais ses chances sont minces, estime la spécialiste.

«À mon avis, l'entreprise n'ira pas dans cette direction, a expliqué Mme Dufour. Boeing savait qu'elle n'avait pas subi de préjudice. La compagnie a voulu déstabiliser l'industrie. Sur ce point, elle a réussi.»

Lawrence Herman, un avocat de Toronto spécialisé en commerce, a abondé dans le même sens, expliquant, au cours d'un entretien téléphonique, que Boeing aurait à prouver, en cas d'appel, qu'il y a eu des erreurs flagrantes de la part de la USITC.

«Il y a un fardeau de la preuve considérable qui pèserait sur Boeing», a-t-il dit.

TROP VITE?

Selon Bombardier, l'élimination des tarifs douaniers ne signifie pas qu'elle a cédé trop rapidement le contrôle de la C Series à Airbus, qui n'aura pas à verser un sou dans le cadre de cette prise de contrôle.

«Pour nous, il a toujours été clair que la C Series avait besoin d'un partenaire stratégique», a fait valoir M. Marcil, soulignant que le géant européen permettra d'accélérer le développement du programme.

Alors que le grand patron d'Airbus Tom Enders est à Montréal pour rencontrer le président et chef de la direction de Bombardier, Alain Bellemare, l'avionneur québécois a indiqué que cette victoire allait lui permettre de mettre l'accent sur la conclusion de son partenariat.

Selon Richard Aboulafia, de la firme américaine Teal Group, l'alliance avec Airbus aurait été nécessaire, même s'il n'y avait pas eu de litige commercial avec Boeing.

À son avis, Bombardier ira quand même de l'avant avec son projet de ligne d'assemblage aux installations du géant européen situées en Alabama même si la C Series ne fait plus l'objet de droits compensatoires.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : JEUDI 25 JANVIER 2018

Grande VIE: 15 22 27 32 44 — Grand NUMÉRO (GN): 1

Lotto D: 3 4 3 6 6 1 1 5

Quotidienne: 2 31 / 3 864 / 4 1095

Sprint D: 20 30 31 37 39

Lotto Poker: 4♣ 8♡ 9♡ 9♢ 10♢

Extra: 8256870

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 05 DÉCEMBRE 71 POISSONS

Banco: 06 11 12 14 17 20 23 24 25 27 29 37 41 42 45 51 53 54 60 70

Turbo x 3

Tout ou Rien: 01 02 03 04 05 07 10 12 15 19 21 24

Triplex: 11 22 25 29 35

Lotto 6/49: Ce soir, 23 MILLIONS* (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

CONTRAT HISTORIQUE D'HYDRO-QUÉBEC

Pas de baisse tarifaire en vue au Québec

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Même si Hydro-Québec vient de décrocher son plus important contrat d'exportation, cela ne signifie pas pour autant que les clients québécois de la société d'État doivent s'attendre à une baisse de leur facture d'électricité.

Son président-directeur général, Éric Martel, estime plutôt que cette entente « historique » avec le Massachusetts permettra à Hydro-Québec de respecter sa promesse de ne pas augmenter les tarifs au-delà de l'inflation.

« Évidemment, cela nous permet d'atténuer la pression et nous procure une certaine flexibilité », a-t-il expliqué, vendredi, en conférence de presse, aux côtés du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Moreau.

L'événement visait à faire le point sur la décision du Massachusetts annoncée la veille à l'effet que le Northern Pass avait été le seul projet retenu parmi les 46 propositions déposées pour ce contrat d'approvisionnement de 20 ans qui pourrait générer 10 milliards $ de revenus.

Si M. Martel a affirmé que les profits découlant de ce contrat allaient garnir les coffres de l'État et servir à « payer des salaires pour des médecins et des professeurs », il n'a pas ouvert la porte à une baisse des tarifs pour les clients québécois.

Il a rappelé que cela faisait « trois ans » qu'Hydro-Québec respectait son engagement, ajoutant que les deux dernières hausses tarifaires résidentielles avaient été de 0,7 %.

« C'est le gouvernement qui est l'actionnaire unique et qui fixe les dividendes versés à l'État, a renchéri M. Moreau. Une hausse des revenus, c'est une bonne nouvelle pour tous, indépendamment de la tarification fixée par la Régie (de l'énergie). »

Conditionnel à une signature officielle qui devrait avoir lieu en mars, ce contrat de 20 ans permettra Hydro-Québec d'exporter annuellement 9,45 térawattheures (TWh) d'hydroélectricité pour approvisionner 1 million de clients à compter de 2020.

Selon le président d'Hydro-Québec, Éric Martel, l'entente avec le Massachusetts permettra à la société d'État de ne pas augmenter les tarifs au-delà de l'inflation.. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Le Northern Pass, dont la construction est pilotée par la société d'État et son partenaire américain Eversource, doit relier le poste des Cantons, situé à Val-Joli, et le poste de Franklin, dans le sud du New Hampshire.

La partie québécoise du projet est évaluée à plus de 680 M$. La construction devrait débuter à l'automne et une partie de la ligne de transport sera enfouie dans le secteur de la forêt Hereford.

En conférence de presse, M. Martel n'a pas voulu s'avancer sur le prix obtenu par la société d'État, mais a clairement laissé entendre qu'il était supérieur au coût moyen de trois cents pour produire et assurer le transport d'un kilowattheure.

« Nous avons déterminé un prix et il absorbe tous les coûts, dont la production et le transport », a-t-il assuré.

Pour démontrer à quel point les exportations étaient profitables pour Hydro-Québec, M. Martel a souligné que les exportations avaient représenté 16 % du volume des ventes nettes d'électricité en 2016 mais avaient généré 28 % des profits, soit 803 millions $.

Multivesco inc.

LE PLATEAU
DE LA CAPITALE

Nous recherchons un
SURVEILLANT DE CHANTIER – GÉNIE CIVIL (MUNICIPAL)
Temps plein, mandat d'environ 4 mois

Travail :
- Sous la responsabilité de l'ingénieur, assurer la surveillance de chantier de la phase 52-53 du Plateau de la Capitale (égouts, aqueduc, fondation de rue, pavage couche de base).

Responsabilités :
- Surveiller chaque étape du travail pour s'assurer de la qualité de l'exécution auprès de l'entrepreneur;
- Lire les plans et devis, les interpréter, les comparer aux travaux et faire rapport des écarts constatés;
- S'assurer que l'implantation des ouvrages par l'entrepreneur est correcte et faire des vérifications d'arpentage le cas échéant;
- Examiner la qualité d'exécution des travaux parachevés pour s'assurer qu'elle est conforme aux normes;
- Rédiger des rapports journaliers sur la progression des travaux;
- Mesurer les quantités payables à l'entrepreneur à chaque mois;
- Inciter les intervenants à respecter les règles de sécurité au travail en vigueur au chantier;
- Exécuter toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences :
- DEC en génie civil;
- Minimum de 2 années d'expérience pertinentes en surveillance de projets d'infrastructures municipales et/ou en transports;
- Aptitudes en travail d'équipe multidisciplinaire;
- Posséder un permis de conduire valide ainsi qu'une voiture;
- Maîtrise de la langue française (parlée et écrite);
- La connaissance des normes de la Ville de Gatineau est un atout.

Avantages :
- Salaire concurrentiel.

Vous pouvez déposer votre candidature par courriel à
p.gravelle@multivesco.com
Pour toute question, vous pouvez appeler
Pierre Gravelle, ing. au 819 778-5001, poste 209

Appel de candidatures

Autorité des marchés publics

POSTE DE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président du Conseil du trésor invite les personnes intéressées et possédant les qualités recherchées à soumettre leur candidature afin de constituer une liste de personnes déclarées aptes à être nommées au poste de président-directeur général de l'Autorité des marchés publics (l'Autorité).

Ces candidatures sont recherchées en vue de pourvoir un poste à temps plein avec port d'attache à **Québec**.

ATTRIBUTIONS : Le président-directeur général est responsable de l'organisation, de l'administration et de la direction générale de l'Autorité et doit veiller à ce que cette dernière remplisse adéquatement son rôle de gardien des marchés publics et exerce son pouvoir de vérification et d'enquête. Le titulaire doit notamment s'assurer que l'instance surveille l'ensemble des contrats publics, reçoive les plaintes d'entreprises qui se sentiraient lésées par un processus d'appel d'offres public de même que les commentaires d'entreprises et des citoyens qui auraient des doutes sur le respect des règles contractuelles concernant les organismes publics. Il a également la responsabilité de s'assurer que l'instance émet les autorisations requises pour conclure des contrats publics. Il voit à ce que l'Autorité fasse des recommandations ou des ordonnances aux organismes publics en vue d'améliorer la qualité de leur gestion contractuelle. Il doit orienter l'établissement des règles de fonctionnement du système électronique d'appel d'offres, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

CONDITIONS DE TRAVAIL : La personne titulaire de cet emploi est nommée par l'Assemblée nationale pour un mandat d'au plus sept (7) ans, non renouvelable. Le traitement est établi selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*. L'échelle salariale, applicable au 1er avril 2017, est de 153 125 $ à 199 063 $. Une personne retraitée du secteur public reçoit un traitement correspondant à celui qui devrait lui être attribué pour occuper le poste visé, duquel est déduit un montant équivalant à la moitié de la rente de retraite qu'elle reçoit de ce secteur.

CONDITIONS D'ADMISSION : Le candidat doit posséder une expérience pertinente en matière de gestion organisationnelle et de gestion contractuelle. Il doit également maîtriser le cadre normatif qui régit la gestion contractuelle des organismes publics. De plus, il doit avoir une bonne connaissance de l'administration publique et de son fonctionnement.

MODALITÉS D'INSCRIPTION : Soumettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation démontrant votre intérêt pour le poste **avant le 16 février 2018 à 16 h 30** par l'entremise d'une plateforme numérique sécurisée sur le site du ministère du Conseil exécutif à l'adresse suivante : www.mce.gouv.qc.ca/nominations-tes/liste-postes.asp. Si vous n'êtes pas en mesure de soumettre votre candidature en ligne, veuillez contacter le Secrétariat aux emplois supérieurs au 418 643-8540, poste 5842. Pour de l'information concernant l'emploi, vous pouvez communiquer avec le Secrétariat du Conseil du trésor au 418 643-0875, poste 4901.

Québec

POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

APPEL D'OFFRES

SERVICES PROFESSIONNELS – MANDAT DE RELÈVE D'ACTIFS, FICHES DE CADENASSAGE ET PROCÉDURES POUR ESPACES CLOS

Le soussigné, directeur de l'approvisionnement de la Société de transport de l'Outaouais, recevra à son bureau, 111 rue Jean-Proulx, Gatineau, province de Québec, jusqu'au **lundi 12 février 2018 à 10h00,** des soumissions pour **services professionnels pour le mandat de relève d'actifs, concevoir des fiches de cadenassage et des procédures pour accès aux espaces clos.**

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca en stipulant le numéro de référence (SÉAO) **1131439.** Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Conformément à l'approche de double enveloppe, chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée adressée à la **Société de transport de l'Outaouais** portant la mention suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE
SOUMISSION SP-2018-009
SERVICES PROFESSIONNELS – MANDAT DE RELÈVE D'ACTIFS, FICHES DE CADENASSAGE ET PROCÉDURES POUR ESPACES CLOS

Cette enveloppe doit contenir **deux (2) enveloppes cachetées,** soit une avec **la soumission qualitative** (trois (3) exemplaires) et une deuxième enveloppe cachetée comportant **la soumission financière.**

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, aux bureaux de la **Société au 111, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1T4** et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture de soumissions.

La Société de transport de l'Outaouais n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Michel Vincent
Directeur de l'approvisionnement par intérim

STO Société de transport de l'Outaouais

ATTENTION CONSTRUCTEURS

FAITES BONNE IMPRESSION À LA NOUVELLE COLLECTIVITÉ VISIONNAIRE DE 310 ACRES

Bienvenue au Village des Riverains, une nouvelle collectivité durable située à quelques minutes du centre-ville et surplombant la rivière des Outaouais. Le Village des Riverains rend hommage au patrimoine des Algonquins de l'Ontario, à l'ancienne base des Forces canadiennes Rockcliffe et à la splendeur de l'urbanisme moderne.

APPEL D'OFFRES

La Société immobilière du Canada CLC limitée cherche à connaître l'intérêt du secteur immobilier quant à la possibilité de faire l'acquisition de lots et d'ilôts dans le cadre de la prochaine phase du projet d'aménagement du Village des Riverains à Rockliffe. Les dossiers d'appel d'offres seront disponibles lundi le 29 janvier 2018. Pour de plus amples renseignements ou pour recevoir un dossier d'appel d'offres, veuillez envoyer un courriel à info@riverains.ca ou téléphoner au 613-564-3017.

VILLAGE DES RIVERAINS | WATERIDGE VILLAGE

INFO@RIVERAINS.CA

Société immobilière du Canada
Canada Lands Company

Canada

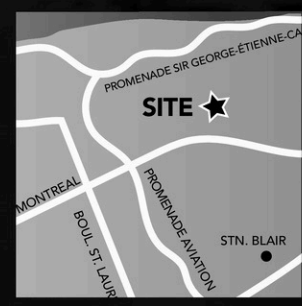

ALÉNA

Des ententes sur des sujets moins litigieux ?

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les négociateurs sont près d'une entente sur six chapitres qui ne prêtent pas à la controverse, dont l'un porte sur le commerce électronique et l'autre sur la lutte à la corruption, au cours de la présente ronde des discussions sur la refonte de l'Accord de libre-échange nord-américain qui se déroule à Montréal, ont indiqué des sources canadiennes et mexicaines.

L'entente sur ces six points ne sera pas officielle tant et aussi longtemps qu'elle ne sera pas revue par les ministres canadien, mexicain et américain responsables des négociations pour leur pays respectif.

La possibilité de « mettre de côté » ces chapitres soulève l'espoir parmi les communautés d'affaires mexicaines et canadiennes que des progrès importants seront réalisés à Montréal, assez pour permettre la poursuite des négociations.

Ce progrès apparent projette un éclairage sur les aspects moins litigieux des présentes négociations.

Plusieurs experts jugent que tout progrès sur les points les plus faciles à négocier est essentiel.

« Selon nous, des progrès ont été réalisés dans six à dix chapitres. Je ne dis pas que (les négociateurs) ont conclu une entente, mais un progrès important. Les ministres ont le dernier mot », a indiqué vendredi Moises Kalach, un membre d'un comité du secteur privé qui conseille le gouvernement mexicain.

Le président de la Chambre de commerce du Canada, Perrin Beatty, ne contredit pas les propos de M. Kalach.

« Le nombre de chapitres sur lesquels des progrès ont été réalisés ? Je ne sais pas. Mais il y a une occasion de s'entendre sur certains d'entre eux, a-t-il dit au cours d'une entrevue. Quand on arrivera aux enjeux plus politiques, cela deviendra plus difficile. »

Le commerce électronique, la lutte à la corruption, la facilitation des échanges et le chapitre portant sur les « mesures sanitaires et phytosanitaires » figurent parmi les sujets sur lesquels des progrès ont été réalisés, affirme l'homologue mexicain de M. Beatty, Juan Pablo Castanon Castanon.

Toutefois une source familière avec les négociations a jeté une douche froide sur ces vues optimistes, niant que des ententes sur certains dossiers aient été conclues. Parlant sous le couvert de l'anonymat, il s'est contenté d'avancer que le Canada espérait réaliser des progrès sur la lutte contre la corruption, le commerce électronique, les échanges frontaliers, les mesures sanitaires et phytosanitaires et les télécommunications au cours de l'actuelle ronde.

Il reviendra au représentant commercial des États-Unis, Robert Lighthizer, de déterminer si les contre-propositions canadiennes sont suffisantes, a prévenu vendredi le négociateur en chef du Québec dans le dossier de l'ALÉNA.

Le Canada devra donc patienter encore plusieurs jours avant d'apprendre s'il en a fait assez pour assurer la poursuite des discussions.

APPEL D'OFFRES

Services de traiteur

No dossier : 01-2018-2020

La Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO) souhaite obtenir des appels d'offres de traiteurs pour faire le service lors de réceptions organisées dans le cadre de funérailles.

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront transmis seulement aux personnes qui en font la demande par courriel à mstpierre@cfo.coop Aucune demande par téléphone svp.

Dépôt des propositions : pour être validement reçue, toute proposition devra être déposée dans une enveloppe scellée au PLUS TARD À 16 H LE 9 FÉVRIER 2018 à la réception du 1369, boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8K2.

La CFO n'est pas tenue d'accepter la totalité d'une proposition ni aucune de celles reçues.

Marc St-Pierre
Directeur des opérations

Fleuristes

No dossier : 02-2018-2020

La Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO) souhaite obtenir des appels d'offres de fleuristes pour la fourniture et la livraison de fleurs lors de funérailles à ses divers points de service.

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront transmis seulement aux personnes qui en font la demande par courriel à mstpierre@cfo.coop Aucune demande par téléphone svp.

Dépôt des propositions : pour être validement reçue, toute proposition devra être déposée dans une enveloppe scellée au PLUS TARD À 16 H LE 9 FÉVRIER 2018 à la réception du 1369, boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8K2.

La CFO n'est pas tenue d'accepter la totalité d'une proposition ni aucune de celles reçues.

Marc St-Pierre
Directeur des opérations

Coopérative funéraire de l'Outaouais

PARTOUT EN OUTAOUAIS
819 568-2425
cfo.coop

PROGRAMME UNIQUE ET COMPÉTENT

Le fédéral investit 851000 $

MARTIN BRUNETTE
mbrunette@ledroit.com
Correspondant régional

Beverly Ann Byrne Reitsma, de Valoris; Anne Gauthier Jones, du CSEPR; Jeanne Charlebois, mairesse de Hawkesbury; François St. Amour, président des CUPR, Gilles Lahaie, président de Groupe Convex; Caroline Arcand, directrice général de Groupe Convex; Martial Levac, conseiller au CSDCEO, Francis Drouin, député fédéral; John Candie, directeur général de la Société de développement communautaire de Prescott-Russell et Martha Woods de la CFEO. — MARTIN BRUNETTE, LE DROIT

L'organisme Groupe Convex de Prescott et Russell pourra s'appuyer sur un financement de 851000 $ du fédéral pour son programme Unique et compétent.

Le député de Glengarry-Prescott-Russell, Francis Drouin, a annoncé, vendredi, l'octroi du montant provenant du programme Connexion compétences, un des volets de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral.

« Pour de nombreux jeunes à la recherche d'un emploi, il est difficile d'avoir une première chance. Beaucoup trop souvent, ils se retrouvent dans une impasse, à savoir le manque d'expérience. Les jeunes ont besoin qu'on leur offre la chance de montrer de quoi ils sont capables », a souligné Francis Drouin.

La subvention, étalée sur trois ans, permettra à une cinquantaine de jeunes de participer au programme Unique et compétent. Lancé à l'automne dernier, ce programme s'adresse au jeune présentant un défi d'employabilité.

« C'est la plus importante subvention jamais reçue à Groupe Convex, s'est réjoui le président de Groupe Convex, Gilles Lahaie. La subvention permettra d'améliorer les compétences des personnes concernées afin qu'elles puissent accéder au marché du travail avec plus de succès ».

Le programme de Groupe Convex est rendu possible grâce à un partenariat entre le Centre de service à l'emploi de Prescott et Russell (CSEPR), le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO), le Commission de formation de l'Est ontarien et Valoris pour enfants et adultes de Prescott-Russell.

« On veut faire vivre à nos jeunes des expériences authentiques, qui les allumeront et leur donneront de l'énergie. Ils seront transformés et ils auront le goût de persévérer », a souligné Martial Levac, conseiller scolaire au CSDCEO.

Chaque stage sera assorti d'un plan de formation qui sera suivie par le CSDCEO et le CFEO qui, à la fin, reconnaîtront les attestations de réussite. Ces jeunes pourront aussi s'inscrire au CSEPR et recevoir de l'accompagnement pour la recherche d'emploi à la fin du programme pouvant s'échelonner jusqu'à 22 semaines. Les jeunes recevront un salaire et une prime à la fin.

« Je rencontre souvent des jeunes qui se retrouvent sans emploi et en attente de services. Ce sont des jeunes qui ont beaucoup de potentiel, mais qui ont peut-être besoin d'un peu plus d'appui, de ressources et de temps pour pouvoir acquérir les compétences et intégrer le marché du travail. Avec ce programme, ils auront le temps et l'appui nécessaire », a fait valoir Beverly Ann Byrnes de Valoris.

Montfort Renaissance
santé mentale | mental health
toxicomanie | addictions

Affichage interne et externe

Agent(e) à la comptabilité

(1) Poste temps plein permanent
Poste non syndiqué

EXIGENCES MINIMALES :

- Un diplôme d'études collégiales en comptabilité ou l'équivalent. Une combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente pourra être considérée.
- Deux (2) ans d'expérience pertinente
- Excellentes habiletés de communication orale et écrite, de niveau supérieur en français et en anglais

CE QUE NOUS POUVONS VOUS OFFRIR :

- Un salaire entre 21,48 $/h et 23,25 $/h
- Un ensemble complet et compétitif d'avantages sociaux incluant le fonds de pension HOOPP

Visitez la section des ressources humaines au www.montfortrenaissance.ca pour plus d'information.

Veuillez faire parvenir votre C.V. et une lettre de présentation aux ressources humaines au plus tard le 4 février 2018, à rh@mri.ca ou par télécopieur au 613 789-9848.

Nous remercions tous les candidats. Nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera retenue.

À Montfort Renaissance, nous nous engageons à favoriser un milieu de travail sain et accessible. Nous adhérons donc au principe d'adaptation en milieu de travail. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, veuillez communiquer avec nous. MRI souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.

cforp
Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques

Un environnement de travail stimulant, francophone, où l'on reconnaît l'excellence.

DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT - FINANCES

Poste permanent, 35 heures/semaine

RÉSUMÉ : Sous la responsabilité de la directrice exécutive du CFORP, la ou le titulaire du poste dirige efficacement l'ensemble des activités financières du CFORP. De plus, elle ou il exerce un leadership participatif et mobilisateur axé sur la collaboration et la communication auprès des membres du personnel sous sa responsabilité.

Détails du poste : www.cforp.ca (concours ADMIN-18-01)
Date de fermeture du concours : 2 février 2018 à 15 h.

Le CFORP (depuis 1974) est un organisme à but non lucratif dynamique et innovateur, de plus de 150 employés. En tant qu'**éditeur** et **distributeur de ressources pédagogiques imprimées** et **numériques** et comme **prestataire de formation professionnelle**, il est au service des conseils scolaires catholiques et publics de langue française. Les ressources du CFORP sont en vente à la Librairie du Centre, propriété du CFORP : librairieducentre.com.

Appel de candidatures général

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renouvellement des conseils d'administration des établissements du réseau de la santé et des services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est à la recherche de **personnes indépendantes**, expérimentées et qualifiées pour agir à titre de membres indépendants au sein des conseils d'administration des établissements de son réseau en vertu de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*.

En plus de présenter des profils de compétence, d'expertise ou d'expérience déterminés, les candidats recherchés doivent avoir une bonne compréhension du système de santé québécois ainsi que de son mode de fonctionnement. Les candidats nommés par le ministre de la Santé et des Services sociaux se verront confier un **mandat d'une durée maximale de trois (3) ans**.

Cet appel de candidatures permettra aussi de constituer une banque de candidatures. Elle pourra servir jusqu'en 2021, lorsque des sièges seront vacants au sein des conseils d'administration.

Vous souhaitez participer à la gestion d'un établissement de santé et de services sociaux ? Veiller à l'accomplissement de sa mission au bénéfice des patients et des usagers de l'ensemble de la collectivité québécoise vous intéresse ? Faites-nous parvenir votre candidature avant 17 h, le 16 février 2018.

Pour en apprendre davantage sur les profils recherchés ou pour savoir comment soumettre votre candidature, visitez le **www.msss.gouv.qc.ca/appeldinteret**

Québec

Jacques Languirand était atteint de la maladie d'Alzheimer depuis quelques années. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Jacques Languirand s'éteint à 86 ans

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'écrivain, philosophe et homme de radio Jacques Languirand, qui a arpenté *Par quatre chemins* sur les ondes de Radio-Canada pendant quatre décennies, est décédé vendredi à l'âge de 86 ans de la maladie d'Alzheimer, a annoncé la famille.

M. Languirand était atteint de la maladie d'Alzheimer depuis quelques années, et c'est d'ailleurs cette maladie qui l'avait poussé à « accrocher son micro » en 2014.

La famille indique qu'une cérémonie intime aura lieu plus tard, et elle demande de vivre son deuil en privé.

Né le 1er mai 1931, Jacques Languirand n'avait que 18 ans lorsqu'il a décidé de s'exiler à Paris, où il a notamment été chroniqueur à l'antenne de la « RDF » – la Radiodiffusion française. De retour au Québec à la fin des années 1950, il prend sa place à la télévision, participant à plusieurs émissions d'information.

Jacques Languirand laissera aussi sa marque comme dramaturge et essayiste. On lui doit notamment les pièces *Les Insolites* et *Les Violons de l'automne*, qui lui ont valu un Prix du gouverneur général en 1962, et, plus récemment, *Faust et les radicaux libres* et *Feedback*.

En 1971, il arrive à la barre de l'émission de radio « Par quatre chemins », diffusée à Radio-Canada, dans laquelle il aborde différents thèmes, allant de l'environnement à la politique en passant par la spiritualité. Cette émission, il la pilotera pendant 43 ans, avant d'annoncer que la maladie le forçait à tirer sa révérence.

« J'ai aussi perdu ma vigueur et cette motivation si nécessaire pour faire mon métier comme vous le méritez », avait-il avoué en ondes, en février 2014, alors qu'il animait sa dernière émission. À ce moment, il semblait avoir accepté la maladie, et même sa mort qu'il savait approcher.

« J'accepte la fin. J'ai 83 ans, mais vous savez quoi ? Je suis convaincu qu'il y a une vie après la mort. J'entends bien y poursuivre ma formation », déclarait-il au journal *La Presse* en octobre 2014, à l'occasion de la sortie d'une biographie à son sujet, *Le cinquième chemin*, signée Aline Apostolska.

« UN ESPRIT LIBRE »

La journaliste et auteure Josée Blanchette, qui connaissait M. Languirand depuis 30 ans, s'est souvenue de son « mentor » comme d'un « libre penseur, qu'on ne pouvait pas mettre dans des cases, avec des étiquettes ».

« Pour moi, c'est une époque qui s'en va. Je lui saurai gré toute ma vie d'avoir participé à mon éducation », a-t-elle confié en entrevue téléphonique.

Mme Blanchette explique s'être liée d'amitié avec lui en raison de leur profession commune et de leur intérêt à parler de tous les sujets.

« Avec Jacques, il n'y avait pas de petits sujets, les sujets d'esprit l'intéressaient, l'humain l'intéressait. La base, c'était l'humain. Il n'y avait pas cette hiérarchie de sujets », a-t-elle soutenu.

« Tu ne pouvais jamais savoir ce que Jacques Languirand allait dire ou penser. Il aimait nous dérouter avec son grand rire éternel et un peu diabolique. »

Mme Blanchette espère que les Québécois se souviendront d'un homme irrévérencieux, qui n'a pas eu peur d'envoyer paître ses patrons même dans son vieil âge.

Elle a vu son ami une dernière fois il y a deux ans, lorsque la maladie avait déjà commencé à avoir ses effets. « Pour moi, le Jacques que j'ai connu, je lui ai fait mes adieux il y a deux ans. »

PRIX GUY-MAUFETTE EN 2012

Grand amoureux du français, Jacques Languirand avait obtenu en 2004 le prix Georges-Émile-Lapalme pour la qualité et le rayonnement de la langue. Il avait également à cœur la cause environnementale, ce qui l'a mené à être porte-parole du Jour de la terre et de la coalition Québec Vert Kyoto, qui lutte contre les gaz à effet de serre.

En 2006, il a été admis au Cercle des Phénix, qui regroupe des personnalités québécoises reconnues pour leur contribution personnelle remarquable à la cause de l'environnement.

Au fil des ans, il a obtenu de nombreux prix, incluant le prix Guy-Maufette, en 2012, qui récompense des personnes qui contribuent de façon exceptionnelle à l'évolution de la radio et de la télévision.

Nous préférons vous en avertir

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com

Voyez-vous encore les panneaux en ouverture d'émission ou au retour des pauses, pour vous avertir qu'il y a des scènes de violence ou du langage vulgaire ? Pas moi. Ils sont devenus si courants qu'ils passent bien souvent inaperçus. À force de nous le faire redire, c'est comme si on ne les voyait plus, qu'on ne les entendait plus.

J'ai l'impression que si on avait été plus clair, la fameuse scène de viol dans *Unité 9* n'aurait pas suscité un tel tollé. Un téléspectateur « bien » averti en vaut deux. Comme j'aurais moi-même aimé être prévenu avec plus d'insistance, je préfère vous dire que les épisodes de lundi de *Ruptures* et des *Pays d'en haut* contiennent des scènes surprenantes, voire choquantes. J'ai dû fermer les yeux devant l'une d'elles, impliquant Alexis (Maxime Le Flaguais) dans *Les pays d'en haut*, tant ce qu'on y voit provoque le haut-le-cœur.

Beaucoup moins violente que la scène où le personnage de Bianca Gervais se faisait fracasser la tête sur un bureau la saison dernière, et qui n'avait provoqué aucune plainte, celle de lundi dans *Ruptures* implique la violence d'un enfant. Comprenez-moi bien, le choix des auteurs d'écrire cette scène n'est pas en cause. Seulement, il doit bien y avoir une façon d'informer le public plus clairement de se préparer à voir — et surtout d'entendre, dans ce cas-ci — quelque chose d'horrifiant.

Agent d'évaluation et de programmation pour la signalétique et les avertissements à Radio-Canada, Marie-Josée Archambault détermine les panneaux et les pastilles d'âge (général, 8 ans, 13 ans, 16 ans et 18 ans et plus) pour toutes les séries. Pour l'épisode de lundi de *Ruptures*, on parle de 13 ans et plus. Celui des *Pays d'en haut* porte la mention 8 ans et plus. Rien n'est laissé au hasard : elle compte le nombre de jurons ou d'expressions vulgaires et analyse chaque scène qui pourrait heurter certains téléspectateurs.

Même si je ne les vois plus, j'ai été étonné d'apprendre que les deux scènes de lundi ne seront même pas précédées d'un avertissement. Suis-je devenu trop sensible, moi qui regarde pourtant *Le trône de fer* ? « Quand on met un avertissement, c'est que c'est du sérieux et que c'est particulièrement intense », explique Mathieu Jodoin, directeur de la planification et de la gestion de la grille à Radio-Canada. Il ajoute : « On pourrait en mettre tous les jours dans *District 31* et dans *Unité 9*, mais c'est là que ça aurait un effet pervers et que les gens ne les verraient plus. » Dans le cas des *Pays d'en haut*, « ça s'inscrit dans la courbe dramatique de l'épisode et ça n'arrive pas comme un cheveu sur la soupe », plaide-t-il.

Mais voilà, tout ça est très subjectif. Ce que je trouve anodin peut vous apparaître très violent, alors que ce qui me fait sursauter peut vous sembler totalement banal. « Le consensus social est flottant et mystérieux. De tous les commentaires qu'on reçoit, je remarque que les gens soulignent moins la violence, mais beaucoup plus les éléments de sexualité. Les escortes dans *District 31*, par exemple, font réagir, comme si ça voulait dire que ça peut avoir l'air *cool* d'être une escorte. On commence à en tenir compte dans notre classement », explique Marie-Josée Archambault.

LE VIOL D'*UNITÉ 9*

Aussi, on tolère plus de sacres dans *Unité 9* que dans une autre série, admet-elle. « La série se déroule dans une prison, qui est plus propice à un langage vulgaire. On s'attend à certains jurons et on en accepte davantage, jusqu'à 10 ou 12. Dans *District 31*, où ça jure très peu, s'il y en a huit ou neuf, je vais mettre un avertissement. »

À l'interne, on se doutait bien que l'épisode du viol d'*Unité 9*, diffusé avant 21 h, allait susciter des réactions l'automne dernier. On avait même demandé quelques modifications au montage afin de l'adoucir un peu. Les plaintes ont néanmoins abondé et l'épisode en question est actuellement à l'étude au CRTC. Le diffuseur croit encore que la scène n'était pas gratuite, mais justifiée.

Sachez que la mention « 18 ans et plus » n'est pas près d'apparaître dans une émission d'ICI Radio-Canada Télé. Il faudrait pour cela « une violence soutenue ou des scènes de violence extrême », que « la violence soit le thème central ou dominant de l'émission », suggère l'Association canadienne des radiodiffuseurs dans un guide que consulte régulièrement Marie-Josée Archambault.

DES SACRES À *LA VOIX*

À TVA, deux personnes de la programmation prennent ces décisions, à partir des recommandations des directeurs de marques. Le cas de *Fugueuse* a nécessité plus d'attention, vu le sujet plus délicat des jeunes escortes. Le téléspectateur est prévenu en ouverture et à chaque retour de pause que certaines scènes pourraient heurter, notamment celles qui présentent de la nudité. « On accorde un soin important aux mots pour attirer l'attention sur le bon aspect. Si on met un panneau pour tout, avec les mêmes mots, le danger, c'est qu'on ne les lise plus », convient Suzane Landry, directrice principale chaînes et programmation au Groupe TVA.

Cela est très subjectif. Ce que je trouve anodin peut vous apparaître très violent, alors que ce qui me fait sursauter peut vous sembler totalement banal.

En 2016, le diffuseur avait été blâmé pour avoir enfreint les règles du Code de déontologie de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, en raison du langage grossier d'Éric Lapointe et de Pierre Lapointe à *La voix*, avant 21 h. Le diffuseur aurait dû diffuser une mise en garde, a jugé le Conseil canadien des normes de la radiotélévision. Radio-Canada n'a pas voulu prendre de chance : c'est depuis cette décision que vous pouvez entendre plus régulièrement des « bip » pour masquer les sacres durant *Les enfants de la télé*.

TVA demande pour sa part aux producteurs d'être plus vigilants en matière de langage. Et oui, on a fait la remarque à Éric Lapointe. « C'est sûr qu'on leur dit, mais en direct, il y a la spontanéité », affirme Suzane Landry. Même si on a beaucoup réduit le nombre de sacres dans les fictions ces dernières années, on pourrait difficilement les éliminer. « Parfois, c'est dans le caractère d'un personnage. Il y a des cas où tu ne lui feras pas dire "bateau !" Ce serait miner la crédibilité du personnage », explique Suzane Landry. « Il y a aussi le choix des cases horaires. *Fugueuse* est programmée à 21 h, ça fait partie de nos questionnements pour chaque contenu. »

J'ai dû fermer les yeux devant une scène de l'épisode de lundi des *Pays d'en haut* impliquant Alexis (Maxime Le Flaguais, photo), tant ce qu'on y voit provoque le haut-le-cœur. — PHOTO BERTRAND CALMEAU

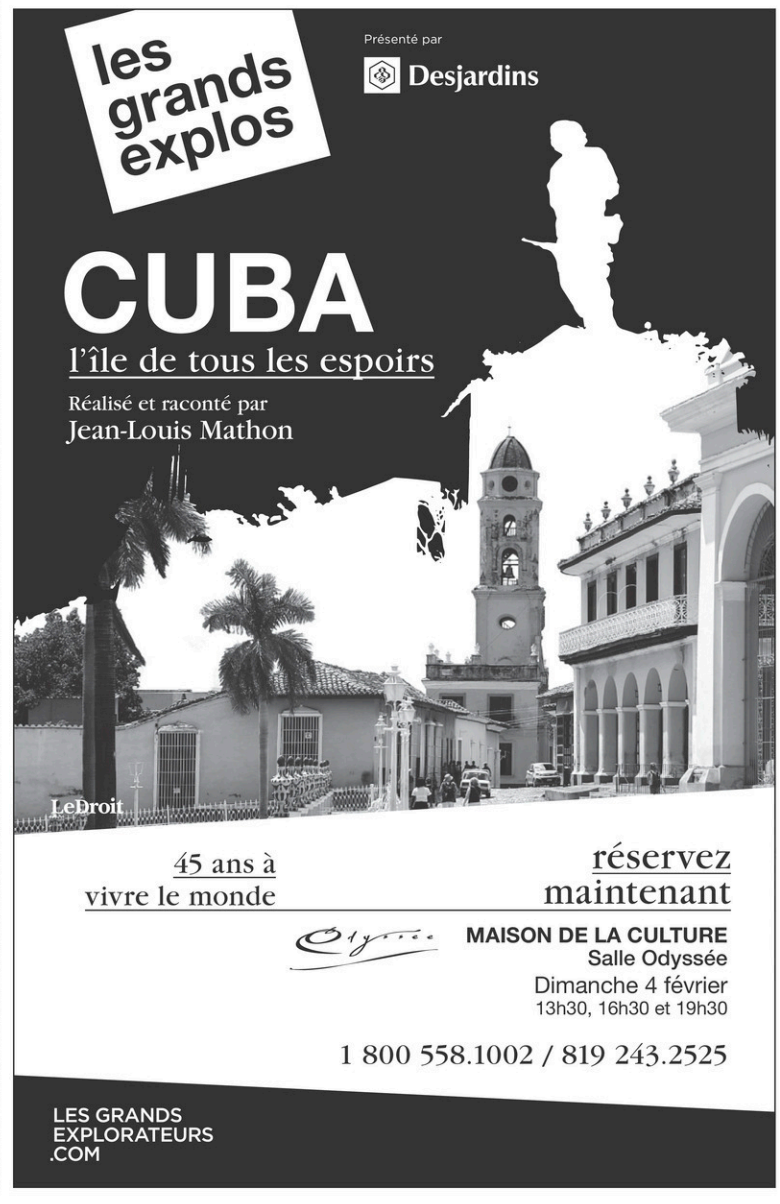

EN BREF

Désaccord touchant les bonis dans la LCF

TORONTO — La Ligue canadienne de football a soulevé l'ire de l'Association des joueurs (AJLCF) en suggérant aux équipes de stopper le versement des bonis tant qu'une nouvelle convention collective n'est pas ratifiée. Pour le syndicat, cette tactique a creusé un fossé entre les deux parties avant même que les négociations ne commencent. Plusieurs joueurs de la LCF touchent maintenant une partie de leur salaire à l'avance, sous forme de boni de signature ou s'ils font partie de la formation à une date donnée. Mais la ligue a envoyé une directive aux équipes leur enjoignant de ne plus le faire jusqu'à ce qu'une nouvelle entente ne soit signée. L'entente actuelle vient à échéance le 15 mai 2019. Des joueurs peuvent signer de nouveaux contrats au cours de l'entre-saisons mais ne peuvent toucher de boni avant une nouvelle entente. L'ex-commissaire Jeffrey Orridge avait émis cette directive en 2017. Elle a depuis reçu l'aval de son successeur Randy Ambrosie, ce qui ne fait évidemment pas l'affaire de l'AJLCF. **PC**

Henderson partage le premier rang

PARADISE ISLAND — La Canadienne Brooke Henderson a perdu l'exclusivité du premier rang à la suite d'un boguey au premier trou lors de la deuxième ronde la Classique Pure Silk-Bahamas de la LPGA, qui a été suspendue pour la journée en raison des conditions climatiques. Des vents soutenus de 48 à 56 km/h, accompagnés de rafales soufflant jusqu'à 65 km/h, ont frappé le parcours Ocean Club et devaient perdurer toute la journée. Selon Sue Witter, vice-présidente des règlements et de la compétition à la LPGA, la force des vents était telle que les balles ne restaient pas en place sur le vert du 13e trou. Jeudi, Henderson n'avait commis aucun boguey et ramené une carte de 65, cinq sous la normale, pour se donner une avance d'un coup au tournoi inaugural de la saison. Après son boguey vendredi, l'Ontarienne de 20 ans partageait le sommet du classement avec l'Australienne Sarah Jane Smith et l'Espagnole Luna Sobron Galmes, une recrue. La Québécoise Anne-Catherine Tanguay a eu le temps de jouer trois trous. Elle a perdu un coup à la normale, au 10e trou, et sa fiche cumulative est de plus-6.

À seulement 16 ans, Alexis Lafrenière est le meilleur compteur de l'Océanic de Rimouski cette saison avec une récolte de 51 points en 41 matches. — LA PRESSE

Les yeux se tournent (encore) vers Rimouski

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

RIMOUSKI — La tension est à son comble. L'Armada de Blainville-Boisbriand crée l'égalité 2-2, avec 2 min 45 s à écouler en troisième période. Quelques minutes plus tôt, l'Océanic s'est fait refuser un but pour cause d'obstruction sur le gardien.

Le duel entre les équipes de 3e et 2e places au classement général de la LHJMQ répond aux attentes, mais la séquence des événements est dure à encaisser pour l'Océanic. L'entraîneur-chef, Serge Beausoleil, doit trouver une façon de relancer son équipe. Parmi les attaquants délégués pour la reprise du jeu, on retrouve le numéro 11, un joueur assez populaire en ville, si l'on se fie au chandail du bambin de 4 ans qui attendait les joueurs pour leur donner la main avant l'échauffement. Ledit numéro 11 est un type d'une bonne carrure qui arrive à la mise en jeu avec le langage corporel, l'assurance d'un vétéran. Après tout, c'est le meilleur compteur de l'équipe.

Il faut se méfier des apparences : Alexis Lafrenière, le tout premier choix au dernier repêchage de la LHJMQ, a à peine 16 ans.

« Il voulait être là, racontera Beausoleil, rencontré dans son bureau le lendemain. Tu le sens comme entraîneur. »

On sent que Beausoleil a en tête les joueurs qui détournent le regard, qui ne tiennent pas à être envoyés dans la mêlée quand ça chauffe. « Il y en a d'autres qui veulent être là. Ils peuvent avoir un match ordinaire. Mais tu vas les envoyer au bon moment et ils vont en profiter. »

Lafrenière est un de ceux-là.

L'Océanic a gagné malgré tout, mais il n'y a pas de fin hollywoodienne à cette histoire. Lafrenière n'a pas marqué sur la séquence, ni en prolongation, ni en tirs de barrage quand il a été désigné. Après la rencontre, Beausoleil reconnaîtra même que Lafrenière ne connaissait pas sa meilleure soirée, opposé pendant une bonne partie du match au trio d'Alex Barré-Boulet, le meilleur compteur de la LHJMQ.

Mais l'anecdote en dit long sur ce qui se passe chez l'Océanic cette saison, où un adolescent que plusieurs voient déjà comme le tout premier choix au repêchage 2020 de la LNH fait tourner les têtes des amateurs de hockey. Dans une ville qui en a pourtant vu d'autres.

DÉCOLLAGE TARDIF

Quand on part sur la trace des joueurs au talent exceptionnel, les faits d'armes rocambolesques ne manquent pas. Ils tournent généralement autour du thème « On a toujours su qu'il avait un talent particulier ».

Vincent Lecavalier était assez talentueux pour jouer et dominer au prestigieux collège Notre Dame de Wilcox, en Saskatchewan. Parlez de Jonathan Drouin et on vous racontera ce match, au niveau pee-wee, où il avait marqué les neuf buts de son équipe dans une victoire de 9-8.

Pourtant, quand on parle de Lafrenière, les histoires du genre sont plus rares.

« Dans le pee-wee AAA, c'était un bon joueur, mais pas un joueur exceptionnel, se souvient l'ancien défenseur de la LNH Patrick Boileau, qui a dirigé Lafrenière au niveau pee-wee chez les Seigneurs des Mille-Îles. Et à sa première année bantam, il n'avait pas été sélectionné pour les Jeux du Québec. Ça a pris une blessure quelques jours avant pour qu'il y aille. »

« Il n'était pas dominant à sa première année bantam, mais il a pris beaucoup de maturité entre sa première et sa deuxième année, se souvient son entraîneur de l'époque, Ramzi Abid, un autre ancien de la LNH. Il a grandi, a pris de la force physiquement. Et sa confiance a vraiment progressé. »

Vérification faite, il semble en effet que l'été 2015 ait été crucial. « J'ai gagné quelques pouces cet été-là, se souvient Lafrenière, assis au banc des siens dans un Colisée vide, le lendemain du match contre l'Armada. Ça m'a aidé. Je suis un peu devenu un autre joueur. Et je n'ai jamais arrêté de m'améliorer. J'ai beaucoup amélioré mon patin. »

Ça s'est traduit par une première saison bantam de 19 points, suivie d'une récolte de... 69 points !

Bref, voici un jeune bourré de talent, doté d'un bon physique, qui n'hésite pas à se retrousser les manches.

Les 67's remontent pour amasser un gros point

En pleine course aux séries éliminatoires, les 67's d'Ottawa ont amassé un précieux point au classement en comblant un déficit de trois buts pour finalement s'incliner 6-5 en tirs de barrage contre le Battalion de North Bay vendredi soir à la Place TD. Les locaux tiraient de l'arrière 5-2 en fin de deuxième période, mais deux buts de Sasha Chmelevski et un autre de Jacob Cascagnette a amené le match en prolongation. Après cinq minutes sans but, il a fallu passer à la fusillade où les visiteurs se sont imposés en marquant deux fois contre Olivier Tremblay. Dans la défaite, le capitaine Travis Barron a récolté trois passes. Samuel Bitten a marqué un but en plus d'en préparer un autre. Tye Felhaber a quant à lui atteint le plateau des 15 buts. Graeme Clarke a fourni deux passes. Samedi, les 67's reprennent l'action en après-midi dans un autre match qui soulignera leur 50e anniversaire dans la Ligue de l'Ontario. Ils célébreront la décennie de 1997 à 2007 et comme ils ont gagné la coupe Memorial en 1999, l'auteur du but vainqueur en prolongation dans le match de la finale, Matt Zultek, sera sur place. Il sera accompagné de deux douzaines de joueurs qui ont marqué la quatrième décennie de l'existence des 67's.

L'Intrépide malmené à Châteauguay

Conor Frenette avait bien amorcé le match de l'Intrépide de Gatineau à Châteauguay vendredi soir en ouvrant le pointage, mais les Grenadiers ont inscrit les cinq buts suivants pour l'emporter 5-1 au centre multisports. Si la troupe de Martin Lafleur a été malmenée au pointage, ça n'a pas été le cas au chapitre des tirs puisque les perdants ont eu un léger avantage de 36-35, mais le gardien des Grenadiers (22-12-1), Hugo Chiasson, a connu une meilleure soirée qu'Alexandre Groleau, remplacé en première période après avoir cédé trois buts sur neuf tirs. Jérémie Lefebvre a pris le relais pour effectuer 24 arrêts sur 26 lancers. Chez les vainqueurs, Nicolas Girouard a connu une soirée faste avec deux buts et quatre points. Lucas Reeves, un espoir des Olympiques de Gatineau, a participé à trois buts. Alec Reid a également été dangereux face à l'Intrépide (21-13-1) en marquant un but tout en récoltant trois points. L'équipe gatinoise sera de retour à la maison dimanche dans un match où elle va retirer le chandail de Jean-Gabriel Pageau. L'attaquant des Sénateurs d'Ottawa a récolté 31 points en 37 matches durant la saison 2008-09 avant d'être repêché par les Olympiques de Gatineau. **JEAN-FRANÇOIS PLANTE, LE DROIT**

LE GATINOIS DE 20 ANS INSCRIT LE BUT DÉCISIF D'UNE VICTOIRE DE 3-2

Mongo tranche pour les Voltigeurs

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Yvan Mongo ne pouvait pas demander un meilleur scénario à son dernier match en carrière au centre Robert-Guertin.

Dawson Theede est surveillé étroitement par Yvan Mongo en deuxième période de son premier match avec les Olympiques. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

Le Gatinois âgé de 20 ans a inscrit le but qui allait donner la victoire aux Voltigeurs de Drummondville pendant un désavantage numérique en fin de deuxième période.

Les Olympiques ont bien tenté de revenir de l'arrière en troisième période sur un but de Darien Kielb, mais les visiteurs auront finalement soutiré une victoire de 3-2 aux Gatinois à leur troisième et dernier essai de la saison.

« C'était notre troisième match ici cette saison. C'était aussi notre dernière visite et nous avions perdu les deux premiers duels. Nous sentions que nous en devions une aux Olympiques qui nous avaient battus malgré un bon match de notre part la dernière fois. Nous avons disputé un autre bon match sur la route. Nous avons offert un effort constant et c'est ce qui nous a permis d'aller chercher la victoire », a raconté l'auteur du troisième but des Voltigeurs.

« Je n'ai pas compté des tonnes de buts en carrière ici. Je suis content d'avoir pu compter le but gagnant à mon dernier match », a ajouté Mongo, qui s'était retrouvé sur la glace pendant une longue séquence où il tuait une punition des Olympiques avant de pouvoir remonter la glace et déjouer Tristan Bérubé à l'aide d'un boulet de canon.

« Nous venions de passer un long moment dans notre zone à courir après la rondelle. Les Olympiques faisaient du bon travail pour la faire circuler. J'étais fatigué. Quand nous avons enfin pu sortir de la zone, j'étais brûlé, mais j'ai donné tout ce que j'avais pour patiner le plus vite possible. J'ai vu que nous étions rendus à deux contre un. J'ai étudié mes options, mais comme le défenseur me donnait de la place pour tirer, c'est ce que j'ai fait. Ç'a fonctionné. »

Le match a filé à vive allure. Pendant deux périodes, ce sont les Voltigeurs qui ont dicté le ton en dominant le jeu au point de faire perdre patience l'entraîneur-chef des Olympiques, Éric Landry.

« J'aurais aimé que nous commencions le match comme nous avons joué en troisième période. Nous les avons regardés beaucoup plus que nous avons joué en première période. J'ai aimé que mes joueurs constatent qu'ils étaient capables de les suivre en jouant avec confiance en troisième période. Nous avons perdu trop de batailles à mon goût ce soir. »

Aussi, Landry n'a pas aimé voir ses joueurs se compliquer la tâche sur certains jeux où ils auraient pu décocher des tirs de qualité vers le filet défendu par Daniel Moody.

« Au cours d'une saison, nous allons marquer pas mal plus de buts en tirant au filet et en récupérant les retours que sur des jeux de dentelle. »

Dawson Mercer et Robert Lynch ont marqué les deux autres buts des Voltigeurs (31-13-2). Alexandre Landreville a établi une marque personnelle en inscrivant son septième but dans la défaite.

De retour au jeu vendredi, Darien Kielb a envoyé un laser dans le haut du filet dans la troisième période d'un match ponctué de deux combats. D'ailleurs, Anthony Beauchamp sera suspendu pour le prochain match contre Blainville-Boisbriand dimanche parce qu'il a retiré le casque de Daven Castonguay dans son combat. Maxim Trépanier a aussi jeté les gants contre Jarrett Baker.

THEEDE A ÉTÉ REMARQUÉ

Le match de vendredi était également le premier de Dawson Theede avec les Olympiques. Le gros # 18 a bien fait même s'il n'a pas récolté de point. Il a dirigé trois tirs au but et donné trois mises en échec.

« Le jeu se déroulait très vite. Ça fait plus d'un mois que je n'ai pas joué. Je sentais mes jambes revenir plus le match avançait. Je pense avoir joué un bon match, mais je peux faire mieux. Je dois faire mieux. Physiquement, je me sentais bien. J'ai encaissé quelques mises en échec et je n'ai pas souffert. Le match était très robuste, alors je pense que j'ai passé le test. Ça devrait bien aller maintenant. »

Giordano Finoro a participé aux deux buts des siens dans cette troisième défaite consécutive des Olympiques (24-18-4).

Dabrowski se rapproche du titre en double mixte

L'Ottavienne affrontera son ancien partenaire en finale à Melbourne

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Gabriela Dabrowski reprend là où elle a laissé la saison dernière. La joueuse de tennis d'Ottawa se retrouve en finale du premier tournoi du Grand Chelem de 2018.

Dabrowski et son partenaire croate Mate Pavic affronteront la Hongroise Timea Babos et l'Indien Rohan Bopanna, dimanche, pour le titre en double mixte des Internationaux d'Australie. Ils ont accédé au match ultime à Melbourne en gagnant en deux manches de 6-1 et 6-4, vendredi matin, contre la Russe Ekaterina Makarova et le Brésilien Bruno Soares en demi-finale.

Leurs adversaires étaient les troisièmes favoris.

« J'adore jouer ici en Australie. Il s'agit d'un de mes tournois favoris sur le circuit », a lancé Dabrowski en entrevue avec l'annonceur maison après son triomphe.

« Je suis excitée… Je suis heureuse de jouer avec Mate. Ça va super bien jusqu'ici. »

Dabrowski, 25 ans, avait joué l'an dernier aux côtés de… Bopanna. La paire avait gagné les grands honneurs à Roland-Garros.

Il s'agissait de la première fois qu'une Canadienne remportait un tournoi du Grand Chelem.

« J'ai beaucoup de plaisir. Nous jouons de mieux en mieux ensemble », a soutenu Pavic, classé huitième favori en double mixte avec Dabrowski aux Internationaux d'Australie.

L'homme âgé de 24 ans connaît un séjour fructueux à Melbourne. Il a accédé aussi à la finale en double masculin.

« Ma confiance n'a jamais été aussi élevée. Je suis arrivé en ayant gagné à mes deux tournois précédents », a indiqué Pavic.

Quant à Gabriela Dabrowski, son parcours en double féminin s'était arrêté mardi en quart de finale. Elle faisait équipe avec la Chinoise Yifan Xu.

« J'adore jouer ici en Australie. Il s'agit d'un de mes tournois favoris sur le circuit. »

— Gabriela Dabrowski

Les deux femmes avaient gagné un tournoi à Sydney plus tôt en janvier, partageant un chèque de 21 425 $.

Dabrowski et Xu ont gagné deux étapes de double féminin en 2017, accédant notamment aux finales de la WTA en octobre à Singapore.

Roger Federer sera bien reposé pour la finale de dimanche face à Marin Cilic, n'ayant joué qu'une heure face à Hyoen Chung. — AGENCE FRANCE-PRESSE

Le retrait de Chung propulse Federer vers une 7e finale

Associated Press

MELBOURNE — En à peine plus d'une heure, Roger Federer a corrigé une anomalie statistique aux Internationaux d'Australie.

Champion en titre, l'Helvète menait 6-1, 5-2 quand le Sud-Coréen Hyoen Chung s'est retiré, le laissant à une victoire seulement d'un 20e titre en Grand Chelem.

Avant ce duel face à Chung, Federer avait une fiche bien en deçà de sa moyenne pour les demi-finales disputées à Melbourne Park, avec seulement six victoires en 13 occasions.

Après 62 minutes d'action, Federer a maintenant une fiche de 7-7 en demi-finales du premier majeur de la saison. À titre comparatif, il montre un dossier de 11-1 à Wimbledon, 7-3 à Flushing Meadows et 5-2 à Roland-Garros.

Cette septième finale de Federer à Melbourne constitue tout de même un record. Il s'agira de sa 30e en Grand Chelem. Ce n'était toutefois pas de cette façon que Federer s'attendait à passer au tour suivant.

« Vous prenez ces matches plus courts quand ils surviennent. Votre corps est suffisamment taxé comme ça, a-t-il déclaré. On ne pense pas à ce qui aurait été préférable. Cette victoire laisse tout de même un goût aigre-doux : je suis heureux d'être en finale, mais pas de cette façon. »

Face à Federer, Chung a tout fait pour masquer la douleur causée par des plaies à vif au pied gauche. Son agent a dit de ces blessures qu'elles étaient « des ampoules sur des ampoules sur des ampoules ».

Federer sait exactement ce que Chung a ressenti. Il a aussi bien vu que son adversaire avait du mal à se déplacer.

LA GRILLE DES MORDUS

HORIZONTALEMENT

1. *Son nom.*
2. Pendue au cou d'un homme.
3. A une tête de girafe - Second éliminé par le premier.
4. Suite - Force.
5. Il est menaçant - Est de tout repos.
6. Privé - Direction - Courte sortie présidentielle…
7. Infinitif - Drôle d'objet - Ternes.
8. Pénible - Peut nous trahir.
9. Prend racine - Tartine.
10. Contraire aux règles - James Richard - A pommeau.
11. Une torpille, par exemple - Pas courtois.
12. Ne se retient pas - Touchée - Ne manque pas de cohésion.
13. Il roule - Ne fait pas de figuration - Pas frais.
14. N'a rien d'excitant - Pas très intéressant.
15. Bière - Souvent, il accompagne.

VERTICALEMENT

1. Le la.
2. Faux - Article.
3. Pas compris de tous.
4. Enthousiasme - Interjection.
5. A l'oeil - On y a des goûts communs.
6. A changé de vocation - A besoin de fer.
7. Fruit - Poissons.
8. Sont sans angles - Sans vie.
9. Convient bien à notre personnage - Elles sont en tête - Cordage bien tendu.
10. Dans le bassin - Carte - Carte inversée - Oiseau singe.
11. Symbole - Chasse à l'homme - Idéal pour les petits creux.
12. Taché n'importe comment - On y monte et on y descend ! - Romains.
13. Récipients pour du liquide - Vidés.
14. Tout près du studio - Pas fin.
15. Bête fauve - Découvert.

Solution dans les petites annonces de samedi prochain

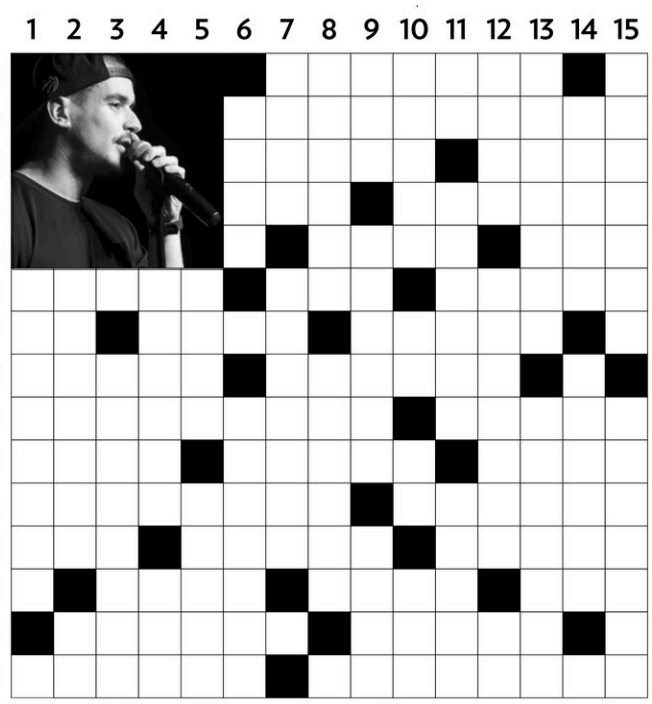

N.B. Les définitions en italique se rapportent à la personnalité que vous reconnaîtrez dans la grille.

27 JANVIER 2018

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	49	34	12	1	2	32	175	125	71	17-5-1-0	17-7-0-2	5-4-0-1	G-3
Boston	47	29	10	6	2	26	156	116	66	16-5-4-0	13-5-2-2	8-0-2-0	G-5
Toronto	51	28	18	4	1	24	162	146	61	13-8-2-0	15-10-2-1	5-2-3-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	49	29	15	4	1	26	150	138	63	18-7-1-0	11-8-3-1	6-2-2-0	G-1
Columbus	49	27	19	0	3	21	131	137	57	16-8-0-0	11-11-0-3	5-5-0-0	G-1
Pittsburgh	51	27	21	2	1	25	151	153	57	17-7-1-0	10-14-1-1	7-3-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
New Jersey	48	24	16	4	4	21	144	146	56	13-8-2-1	11-8-2-3	2-6-0-2	P-4
Philadelphie	49	24	17	5	3	24	141	141	56	13-9-3-1	11-8-2-2	8-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	50	25	20	4	1	22	172	180	55	13-7-2-1	12-13-2-0	5-4-1-0	G-1
N.Y. Rangers	50	25	20	1	4	22	153	151	55	17-8-1-2	8-12-0-2	4-6-0-0	G-1
Caroline	49	22	19	5	3	19	137	154	52	10-7-3-1	12-12-2-2	4-6-0-0	G-1
Detroit	48	19	21	7	1	16	126	146	46	10-10-6-1	9-11-1-0	4-5-1-0	P-2
Montréal	**49**	**20**	**23**	**4**	**2**	**18**	**129**	**156**	**46**	**12-10-4-1**	**8-13-0-1**	**4-4-1-1**	**P-1**
Floride	47	19	22	3	3	17	132	158	44	11-8-1-2	8-14-2-1	3-6-0-1	P-3
Ottawa	**47**	**15**	**23**	**4**	**5**	**14**	**124**	**166**	**39**	**9-11-2-3**	**6-12-2-2**	**3-6-1-0**	**P-5**
Buffalo	49	14	26	8	1	14	114	163	37	6-12-2-1	8-14-6-0	4-6-0-0	G-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	50	29	13	6	2	27	164	136	66	17-3-1-0	12-10-5-2	6-2-1-1	P-1
Nashville	47	29	11	3	4	25	145	123	65	16-4-1-2	13-7-2-2	7-1-2-0	G-1
St. Louis	51	30	18	3	0	27	148	130	63	17-10-0-0	13-8-3-0	6-3-1-0	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	48	32	12	2	2	30	164	128	68	19-3-1-1	13-9-1-1	5-3-2-0	P-1
San Jose	48	26	15	5	2	23	143	133	59	14-7-2-1	12-8-3-1	5-3-2-0	P-2
Calgary	49	25	16	3	5	23	137	135	58	12-11-2-1	13-5-1-4	6-0-2-2	P-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	50	28	18	2	2	25	155	134	60	17-7-1-0	11-11-1-2	6-3-0-1	P-1
Colorado	48	27	18	2	1	26	157	139	57	18-7-1-0	9-11-1-1	8-2-0-0	P-2
Los Angeles	49	26	18	5	0	24	139	121	57	12-9-3-0	14-9-2-0	3-7-0-0	G-1
Minnesota	49	26	18	4	1	24	144	140	57	17-4-4-0	9-14-0-1	6-2-2-0	P-1
Anaheim	50	24	17	4	5	21	141	141	57	14-9-3-0	10-8-1-5	6-3-0-1	G-2
Chicago	49	23	19	6	1	23	146	136	53	12-10-3-0	11-9-3-1	4-5-1-0	G-1
Edmonton	49	22	24	2	1	20	135	157	47	11-13-1-0	11-11-1-1	5-5-0-0	G-1
Vancouver	49	19	24	3	3	19	127	159	44	8-13-2-1	11-11-1-2	3-6-0-1	P-1
Arizona	50	12	29	5	4	11	118	172	33	6-15-1-2	6-14-4-2	3-3-1-3	P-1

LNH

Jeudi 25 janvier
Minnesota 3 Pittsburgh 6
Nashville 3 New Jersey 0
Tampa Bay 5 Philadelphie 1
Chicago 5 Detroit 1
Washington 4 Floride 2
Caroline 6 **Montréal** 5
Boston 3 **Ottawa** 2
Colorado 1 St. Louis 3
Toronto 4 Dallas 1
Columbus 2 Arizona 1
Calgary 3 Edmonton 4 (F)
Buffalo 4 Vancouver 0
N.Y. Islanders 2 Vegas 1
Winnipeg 3 Anaheim 4 (F)
N.Y. Rangers 6 San Jose 5
PAUSE DU WEEK-END DES ÉTOILES
Mardi 30 janvier
Anaheim à Boston, 19h.
San Jose à Pittsburgh, 19h.
Minnesota à Columbus, 19h.
New Jersey à Buffalo, 19h.
Floride à N.Y. Islanders, 19h.
Ottawa en Caroline, 19h.
Tampa Bay à Winnipeg, 20h.
Montréal à St. Louis, 20h.
Chicago à Nashville, 20h.
Los Angeles à Dallas, 20h30.
Vegas à Calgary, 21h.
Colorado à Vancouver, 22h.
Mercredi 31 janvier
N.Y. Islanders à Toronto, 19h30.
San Jose à Detroit, 20h.
Philadelphie à Washington, 20h.
Jeudi 1er février
Anaheim **à Ottawa**, 19h.
St. Louis à Boston, 19h.
Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
Montréal en Caroline, 19h.
Floride à Buffalo, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Vegas à Winnipeg, 20h.
Los Angeles à Nashville, 20h30.
Tampa Bay à Calgary, 21h.
Colorado à Edmonton, 21h.
Dallas en Arizona, 21h.
Chicago à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 26 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	27	36	63
Mackinnon, Col	24	36	60
Kessel, Pit	21	37	58
Stamkos, TB	18	40	58
Tavares, NYI	26	31	57
Giroux, Phi	14	43	57
Gaudreau, Cal	15	41	56
Voracek, Phi	9	47	56
Crosby, Pit	17	38	55
McDavid, Edm	15	39	54
Wheeler, Win	14	40	54
Bailey, NYI	12	42	54
Ovechkin, Was	30	23	53
Malkin, Pit	23	29	52
Kopitar, LA	19	32	51
Barzal, NYI	16	35	51
Marchand, Bos	21	29	50
Schenn, STL	21	29	50
Couturier, Phi	26	23	49
Eichel, Buf	20	29	49
Kane, Chi	20	29	49
Radulov, Dal	20	28	48
Hall, NJ	17	31	48

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 26 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	49	16	15	31
Galchenyuk	49	12	16	28
Gallagher	49	18	8	26
Drouin	44	7	19	26
Byron	49	13	10	23
Danault	43	7	16	23
Petry	49	5	17	22
Shaw	43	10	9	19
Hudon	46	6	13	19
Plekanec	49	4	14	18
Weber	26	6	10	16
Deslauriers	29	7	3	10
Benn	48	4	6	10
Carr	16	3	7	10
Shaw	46	2	6	8
Alzner	49	1	7	8
Morrow	26	3	4	7
Froese	26	1	6	7
Lehkonen	33	2	4	6
Mete	34	0	5	5
De La Rose	30	1	3	4
Jerabek	23	1	3	4
Schlemko	22	0	2	2
Niemi	10	0	1	1
Price	35	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1417	4	102	1		3,02	,905
Niemi	1	5	1	31	0	4,44	,871

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	40	32	5	3	0	177	78	67
Granby	38	27	7	3	1	153	96	58
Valleyfield	38	21	14	1	2	147	115	45
Chambly	39	13	24	0	2	142	181	28
Princeville	38	10	25	2	1	99	184	23
St-Lazare	39	9	25	4	1	96	157	23

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	38	33	4	1	0	284	113	67
St-Jérôme	41	28	11	2	0	178	126	58
Gatineau	40	23	12	3	2	159	153	51
Montréal-Est	39	19	17	3	0	141	153	41
St-Gabriel	40	14	24	2	0	135	190	30
Montréal-Nord	38	5	32	1	0	89	242	11

Jeudi 25 janvier
Longueuil 5 Chambly 4
St-Gabriel 3 Valleyfield 9
Vendredi 26 janvier
St-Lazare 0 Princeville 4
Chambly 1 Longueuil 6
St-Jérôme 4 Terrebonne 3 (P)
Valleyfield 4 Granby 5
St-Gabriel 3 Montréal-Est 6
Mtl-Nord 2 Gatineau 4
Samedi 27 janvier
Valleyfield à St-Lazare, 16h
Dimanche 28 janvier
Gatineau à Terrebonne, 14h
Granby à Princeville, 14h
St-Lazare à Chambly, 16h
Mtl-Nord à St-Jérôme, 16h30

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 26 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	44	18	26	44
Karlsson	42	4	27	31
Hoffman	47	12	18	30
Brassard	47	12	16	28
Duchene	47	11	14	25
Dzingel	47	14	6	20
Ryan	37	6	13	19
Pyatt	47	6	10	16
Pageau	43	6	9	15
Phaneuf	45	3	12	15
Ceci	47	5	6	11
Thompson	40	4	7	11
Smith	33	3	8	11
Chabot	28	4	6	10
Wideman	16	3	5	8
Burrows	46	3	4	7
Didomenico	16	3	4	7
Oduya	39	2	4	6
Borowiecki	17	2	1	3
Claesson	37	1	1	2
Dumont	28	1	1	2
Chlapik	10	0	2	2
Paul	11	1	0	1
Harpur	20	0	1	1
Condon	17	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Anderson	35	0	0	0
White	7	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1216	5	105	2		3,20	,901
Condon	3	7	4	49	0	3,43	,899

LHPS - M18

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Lévis	21	18	2	1	122	61	37
Clarétain	19	12	6	1	79	67	25
CMI	17	11	5	1	74	51	23
St-Bernard	19	11	7	1	67	61	23
A.-Lorette	21	10	9	2	88	85	22
SSJ	21	5	16	0	56	104	10
Riv.-du-Loup	17	3	12	2	54	84	8

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Mont-Ste-Anne	17	14	2	1	86	55	29
Georges-Vanier	19	14	4	1	73	58	29
L.-Teasdale	16	10	5	1	85	50	21
Verbe-Divin	18	9	6	3	62	57	21
Des Sources	17	8	8	1	52	60	17
Ste-Anne	19	3	13	3	43	85	9
St-Hilaire	19	2	17	0	49	112	4

Vendredi 26 janvier
Des Sources 4 G.-Vanier 0
Ste-Anne 2 Verbe-Divin 3 (F)
M.-Ste-Anne 4 L.-Teasdale 1
A.-Lorette 10 St-Hilaire 5
Samedi 27 janvier
M.-Ste-Anne à A.-Lorette, 8h
L.-Teasdale à Verbe-Divin, 10h15
St-Hilaire à Des Sources, 12h30
Ste-Anne à G.-Vanier, 14h45
Lévis à CMI, 15h45
STR à Clarétain, 18h
R.-du-Loup à St-Bernard, 20h15
Dimanche 28 janvier
Clarétain à Lévis, 9h
Rivière-du-Loup à CMI, 11h15
STR à St-Bernard, 13h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	47	30	12	4	1	151	114	65
Québec	47	25	17	3	2	149	150	55
Victoriaville	47	24	17	4	2	156	146	54
B.-Comeau	47	22	22	2	1	148	168	47
Chicoutimi	44	17	23	4	0	136	144	38
Shawinigan	46	14	30	2	0	132	189	30

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	45	33	9	2	1	183	131	69
Drum.	46	31	13	1	1	189	137	64
R.-Noranda	48	28	12	5	3	163	128	64
Gatineau	45	24	17	2	2	142	129	52
Sherbrooke	48	19	20	6	3	144	176	47
Val-d'Or	46	18	24	2	2	131	178	40

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	47	30	11	5	1	177	148	66
A.-Bathurst	47	26	13	6	2	178	130	60
Charl.	46	27	16	3	0	138	134	57
Cap-Breton	47	20	21	5	1	166	186	46
Moncton	48	19	21	5	3	155	186	46
St-Jean	46	12	26	6	2	118	185	32

Vendredi 26 janvier
Saint-Jean 1 A.-Bathurst 5
Cap-Breton 3 Charlottetown 5
Sherbrooke 4 B.-Boisbriand 7
Moncton 4 B.-Comeau 10
Victoriaville 1 R.-Noranda 4
Shawinigan 2 Rimouski 5
Drummondville 3 Gatineau 2
Samedi 27 janvier
Cap-Breton à Charlottetown, 14h.
Québec à Sherbrooke, 15h.
Moncton à Chicoutimi, 16h.
Saint-Jean à Halifax, 18h.
Victoriaville à Val-d'Or, 19h.
Dimanche 28 janvier
Rimouski à A.-Bathurst, 14h.
Saint-Jean à Halifax, 14h.
Drummondville à Québec, 15h.
Gatineau à B.-Boisbriand, 15h.
Val-d'Or à R.-Noranda, 15h.
Moncton à Shawinigan, 16h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
Mardi 30 janvier
Gatineau à Drummondville, 19h.
B.-Boisbriand à Chicoutimi, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 26 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Barré-Boulet, B.-B.	43	39	41	80
Abramov, Victoriaville	35	22	36	58
Harvey-Pinard, R.-N.	46	23	32	55
Somppi, Halifax	39	15	40	55
Alain, B.-B.	43	27	27	54
Martel, B.-Comeau	45	25	29	54
Zadina, Halifax	38	27	26	53
Klima, Chicoutimi	44	23	30	53
Lafrenière, Rimouski	40	25	26	51
McKenna, Moncton	47	25	26	51
Boucher, Québec	46	23	28	51
Kosorenkov, Victoriaville	42	24	25	49
Fortier, Halifax	43	21	28	49
Galipeau, A.-Bathurst	45	18	31	49
Morand, A.-Bathurst	44	17	32	49
Balmas, A.-Bathurst	46	29	19	48
Batherson, B.-B.	29	19	29	48
Nadeau, Rimouski	39	15	33	48
Lynch, Drum.	45	21	26	47
Phelan, Moncton	44	19	28	47
Bibeau, R.-N.	47	17	30	47

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	35	23	9	1	2	132	105	69
T.-Rivières	36	21	9	3	3	111	92	66
Lévis	35	22	12	1	0	120	87	65
Jonquière	35	14	15	2	4	95	108	43
C. N.-Dame	34	11	20	1	2	86	135	32

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	36	24	6	4	2	146	102	76
Chât.	35	22	12	1	0	126	105	60
St-Hyacinthe	35	19	12	2	2	105	100	55
Lac-St-Louis	35	17	15	2	1	121	129	49
C.C.-LeMoy.	35	15	15	3	2	115	123	45

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	33	23	9	1	0	139	89	68
Gatineau	35	21	13	1	0	121	101	60
C.E.-Blondin	35	15	15	3	2	111	117	48
L.-Montréal	34	9	23	0	2	70	117	29
Amos	36	6	24	4	2	82	170	21

Vendredi 26 janvier
T.-Rivières 3 St-Hyacinthe 2 (F)
L.-Montréal 3 S. Saint-François 2
Lévis 5 Jonquière 0
Magog 4 L.-St-Louis 2
Gatineau 1 Chât. 5
Samedi 27 janvier
L.-St-Louis à Chât., 13h30.
Amos au C.E.-Blondin, 17h.
C. N.-Dame à Saint-Eustache, 19h15.
Dimanche 28 janvier
Lévis au Sém. Saint-François, 13h.
C. N.-Dame au C.E.-Blondin, 13h30.
Amos à Saint-Eustache, 13h45.
C.C.-LeMoy. à L.-Montréal, 14h.
T.-Rivières à Jonquière, 14h.
Saint-Hyacinthe à Gatineau, 14h30.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lehigh Valley	44	26	13	2	3	150	141	57
Scranton	41	25	12	3	1	142	112	54
Providence	43	25	14	3	1	128	108	54
Charlotte	43	24	17	0	2	147	131	50
Bridgeport	43	21	16	4	2	123	119	48
Hartford	45	19	20	3	3	123	155	44
Springfield	46	20	24	1	1	136	146	42
Hershey	44	17	20	3	4	112	143	41

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	43	31	11	0	1	134	83	63
Rochester	44	24	10	5	5	131	117	58
Syracuse	44	26	14	2	2	146	117	56
Utica	44	21	14	6	3	127	124	51
Laval Rocket	45	17	21	5	2	130	154	41
Belleville	45	18	24	0	3	111	168	39
Binghamton	42	12	23	5	2	102	143	31

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Manitoba	43	28	10	3	2	156	103	61
Rockford	45	24	16	2	3	142	132	53
Iowa	43	20	13	7	3	135	135	50
Chicago	44	21	15	5	2	131	122	50
G. Rapids	44	21	18	1	4	139	136	47
Milwaukee	42	21	17	4	0	117	130	46
Cleveland	41	13	21	4	3	96	134	33

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Texas	45	23	16	4	2	134	141	52
San Antonio	43	23	16	4	0	120	119	50
Tucson	38	22	12	2	1	122	105	48
Stockton	39	20	14	2	3	120	109	45
Ontario	40	21	17	1	1	111	110	44
San Diego	39	21	17	1	0	123	123	43
San Jose	39	19	17	1	2	96	113	41
Bakersfield	41	17	17	7	0	110	121	41

Jeudi 25 janvier
Iowa 4 Cleveland 3 (P)
San Jose 0 San Antonio 3
Vendredi 26 janvier
Chicago 0 Tucson 0
Belleville 2 Syracuse 5
Rochester 0 Toronto 2
Hershey 2 Providence 5
W./B. Scranton 2 Lehigh Valley 5
Bridgeport 3 Springfield 5
Utica 3 Binghamton 1
Charlotte 2 Hartford 3 (F)
Manitoba 4 Laval 1
Stockton au Texas, 20h30.
San Diego à Bakersfield, 22h.
Chicago à Tucson, 22h
Samedi 27 janvier
Chicago à Tucson, 13h05.
Manitoba à Laval, 19h.
Hershey à Bridgeport, 19h.
Toronto à Syracuse, 19h.
Rochester à Belleville, 19h.
Rockford à G. Rapids, 19h.
Iowa à Cleveland, 19h.
Utica à Lehigh Valley, 19h05.
Binghamton à W./B. Scranton, 19h05.
Providence à Springfield, 19h05.
Charlotte à Hartford, 19h30.
Stockton au Texas, 20h.
San Jose à San Antonio, 20h.
Ontario à Milwaukee, 20h30.
San Diego à Bakersfield, 22h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	27	16	7	3	1	112	95	36
Jonquière	26	15	6	3	2	107	88	35
Thet. Mines	27	14	12	1	0	105	101	29
Riv.-Du-Loup	26	13	11	1	1	115	121	28
St.-G	26	12	11	3	0	90	98	27
T.-Rivières	28	10	15	1	2	99	125	23

Vendredi 26 janvier
St-G. à Jonquière, 20h.
Sorel-Tracy 4 T.-Rivières 2
Riv.-Du-Loup à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 27 janvier
Thet. Mines à St-G., 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	27	18	6	2	1	112	72	39
Ste-Foy	29	18	9	0	2	109	89	38
St-Lawrence	29	15	13	0	1	87	87	31
Alma	28	12	10	5	1	97	98	30

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	29	22	7	0	0	123	74	44
Ch.-Lennoxville	28	21	6	0	1	109	73	43
Laflèche	27	4	19	2	2	66	144	12
Sorel-Tracy	28	5	21	0	1	62	138	11

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	28	20	6	1	1	145	90	42
A.-Laurendeau	27	15	10	2	0	99	75	32
St-Laurent	28	10	17	1	0	93	117	21
Dawson	30	9	20	1	0	97	142	19

Vendredi 26 janvier
Sorel-Tracy 3 Lennoxville 6
Sainte-Foy 4 Dawson 5 (P)
Samedi 27 janvier
St-Laurent à St-Hyacinthe, 14h
Lionel-Groulx à Dawson, 19h30
Lennox. à A.-Laurendeau, 19h30
St.Lawrence à Thetford, 19h30

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.Diff.
Boston	35	14	,714 —
Toronto	32	15	,681 2
Philadelphie	23	21	,523 9½
New York	21	28	,429 14
Brooklyn	18	30	,375 16½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.Diff.
Miami	27	21	,563 —
Washington	26	22	,542 1
Charlotte	20	27	,426 6½
Orlando	14	33	,298 12½
Atlanta	14	34	,292 13

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.Diff.
Cleveland	28	19	,596 —
Indiana	26	23	,531 3
Milwaukee	24	22	,522 3½
Detroit	22	24	,478 5½
Chicago	18	31	,367 11

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.Diff.
Houston	34	12	,739 —
San Antonio	32	18	,640 4
La N.-Orléans	26	21	,553 8½
Memphis	17	31	,354 18
Dallas	16	32	,333 19

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.Diff.
Minnesota	31	20	,608 —
Okl. City	28	20	,583 1½
Portland	26	22	,542 3½
Denver	25	23	,521 4½
Utah	21	28	,429 9

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.Diff.
Golden State	39	10	,796 —
L.A. Clippers	24	24	,500 14½
L.A. Lakers	19	29	,396 19½
Phoenix	17	31	,354 21½
Sacramento	15	33	,313 23½

Jeudi 25 janvier
Sacramento 89 Miami 88
Washington 112 Okl. City 121
New York 118 Denver 130
Minnesota 113 Golden State 126
Vendredi 26 janvier
Atlanta 110 Charlotte 121
Utah 97 Toronto 93
Indiana 108 Cleveland 115
L.A. Lakers 108 Chicago 103
Brooklyn à Milwaukee, 20h.
L.A. Clippers 109 Memphis 100
Houston à La N.-Orléans, 20h.
Philadelphie à San Antonio, 20h30.
Portland à Dallas, 20h30.
New York à Phoenix, 21h.
Samedi 27 janvier
Okl. City à Detroit, 17h.
Orlando en Indiana, 19h.
Washington à Atlanta, 19h30.
Charlotte à Miami, 19h30.
Boston à Golden State, 20h30.
Brooklyn au Minnesota, 21h.
Dallas à Denver, 21h.
Dimanche 28 janvier
Phoenix à Houston, 15h30.
Milwaukee à Chicago, 15h30.
L.A. Clippers à La N.-Orléans, 16h.
L.A. Lakers à Toronto, 18h.
Philadelphie à Okl. City, 18h.
Detroit à Cle

SENS EN BREF

Paajarvi en renfort

Possiblement en prévision d'échanges à venir, les Sénateurs ont ajouté un peu de profondeur à leur alignement vendredi en obtenant les services de l'attaquant Magnus Paajarvi par la voie du ballottage, auquel il avait été soumis par les Blues de St. Louis. Le Suédois qui avait été le choix de première ronde des Oilers en 2009 (10e au total, un rang derrière Jared Cowen, choisi par Ottawa) n'a que deux buts et deux passes à sa fiche en 44 matches cette saison. L'attaquant de 26 ans qui fait 6'3'' et 206 livres est originaire de Norrkoping, en Suède. Il a été un coéquipier d'Erik Karlsson sur l'équipe nationale junior de son pays qui a gagné l'argent au Championnat du monde de 2009 à Ottawa. Il a récolté 45 buts et 52 passes en 352 matches en carrière dans la LNH. Il est sous contrat pour un an à un salaire de 800 000 $ et il deviendra joueur autonome sans compensation l'été prochain.

Du renfort pour Belleville

Étant donné qu'ils ne jouent pas en fin de semaine, les Sénateurs ont cédé trois joueurs à leur club-école de Belleville, qui était à Syracuse vendredi et recevra Rochester samedi. La recrue Colin White est retournée avec les petits Senators en compagnie des vétérans Chris DiDomenico et Erik Burgdoerfer, au lendemain d'un match où White avait été utilisé 18:40 minutes par Guy Boucher.

Chabot en Beauce

Une fois de plus, le défenseur québécois Thomas Chabot a réussi à résister aux coupes. Lorsque nous lui avons demandé s'il avait des plans pour le long week-end, il hésitait. « Je pourrais bien retourner chez nous, en Beauce. Ma fête s'en vient. Ça fait longtemps que je n'ai pas eu la chance de manger un souper d'anniversaire à la maison », a commenté celui qui est né le 30 janvier 1997. Il célébrera donc son véritable anniversaire mardi prochain. Les Sénateurs seront alors en Caroline du Nord, et ils affronteront les Hurricanes. S'il est rappelé de Belleville, Colin White soufflera aussi 21 bougies, ce jour-là. Les Sénateurs ont sélectionné deux joueurs dans la première ronde du repêchage amateur de l'été 2015. Le hasard a voulu qu'ils soient tous les deux nés la même journée ! LEDROIT

Erik Karlsson a laissé entendre qu'il avait hâte de se changer les idées en s'amusant avec les autres étoiles de la LNH. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT

Pas de congé pour Karlsson

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Au milieu de la campagne désastreuse de son club, Erik Karlsson aura l'occasion de se retrouver dans un environnement un peu plus positif en fin de semaine alors qu'il représentera les Sénateurs d'Ottawa au Match des étoiles de la LNH pour la cinquième fois de sa carrière.

La super-vedette suédoise aurait peut-être pu bénéficier de ce congé de trois jours alors que son entraîneur-chef Guy Boucher parle encore régulièrement du fait qu'il n'est pas redevenu le même joueur qu'il était avant d'être opéré à la cheville gauche l'été dernier, après ses performances héroïques en séries éliminatoires le printemps dernier.

Mais quand Karlsson avait dit avant même sa nomination qu'il serait prêt à aller à Tampa Bay pour le concours d'habiletés et le tournoi à trois contre trois opposant les équipes des quatre divisions du circuit Bettman si on lui transmettait une invitation.

Meilleur compteur de l'équipe, l'ailier droit Mark Stone aurait probablement mérité pas mal plus une telle sélection, mais comme il y avait plusieurs gros noms à l'attaque qui devaient être là dans la division Atlantique, il ne s'est pas vu taper sur l'épaule. Il aurait finalement dû décliner l'invitation de toute façon alors qu'il a raté les trois dernières parties des siens en raison d'une blessure au genou.

Karlsson conservera donc sa place parmi les meilleurs hockeyeurs de la ligue, lui qui a participé aussi aux deux dernières éditions du Match des étoiles, après avoir disputé son premier en 2011 à Raleigh.

Avant de mettre le cap vers la Floride, Karlsson a encore une fois dû analyser une défaite des siens, une cinquième de suite, jeudi soir aux mains des Bruins de Boston. Après avoir donné ses impressions du revers de 3-2 des siens, le capitaine a laissé entendre qu'il avait hâte de se changer les idées en s'amusant avec les autres étoiles de la LNH.

« C'est toujours quelque chose dont c'est le *fun* de faire partie, c'est une chance de voir plusieurs amis et des joueurs d'à travers la ligue, on peut partager des idées et faire des blagues. J'ai hâte de me retrouver là-bas, ça va être un bon *break* pour l'esprit d'avoir un peu de plaisir là-bas », a-t-il indiqué, réitérant qu'il n'aurait pas préféré obtenir le week-end de congé, comme ses autres coéquipiers.

Son entraîneur, Guy Boucher, était d'accord avec son meilleur joueur pour qu'il participe à ce qui se veut en partie un événement corporatif de la LNH.

« Ces expériences-là, il faut que tu les vives, peu importe combien de fois tu y vas. Quand tu regardes ça, être reconnu par tout le monde comme étant une étoile, Ce n'est que du positif. Chaque joueur aimerait mieux être choisi comme une étoile que d'obtenir trois jours de congé. Personnellement, je crois que c'est bon pour l'organisation et bon pour lui, donc je suis content qu'il ait été choisi », a indiqué Boucher.

Pourtant, pas plus tard que jeudi midi, l'entraîneur québécois parlait encore de la récupération difficile de celui qui a raté les cinq premiers matches de la saison alors qu'il finissait la réhabilitation de son opération de juin dernier.

« Ce n'est pas rien de revenir d'une opération où on a mis le tendon de quelqu'un d'autre dans ton pied et qu'on t'a dit que ça va prendre un an pour en revenir et être pareil comme avant. Il voulait jouer à partir d'octobre, ce qui illustre son caractère. Il voulait revenir le plus tôt possible même en sachant que ça prendrait du temps. Je ne vais certainement pas dire ici qu'il n'a pas essayé et qu'il ne pousse pas pour que son développement soit où il devrait être, ou que son retour biologique n'est pas où il devrait être. Je ne suis pas un docteur, mais une chose que je sais, c'est que ça a été très difficile pour lui de revenir et de ramener son jeu à son niveau habituel. Il travaille fort là-dessus et il y a des moments où on voit Erik Karlsson, mais il y en a d'autres où il sera le premier à dire qu'il pousse, mais qu'il ne se sent pas comme avant. Il a eu de bons moments et il cherche à afficher plus de constance à être lui-même », a raconté Boucher.

« Il a eu une saison difficile parce qu'il est difficile de revenir de quelque chose comme ça, et je respecte ça », a-t-il ajouté.

Karlsson est quand même le deuxième meilleur compteur de son club avec ses 31 points, dont 4 buts, en 42 matches, avec un différentiel de moins-24 (deuxième pire de la ligue).

VICTOIRE DES HURRICANES JEUDI

Hudon s'en voulait

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Charles Hudon a été le meilleur joueur du Canadien de Montréal jeudi soir contre les Hurricanes de la Caroline. Mais le jeune attaquant originaire d'Alma était incapable de sourire dans le vestiaire de l'équipe après la défaite de 6-5, et ce n'était pas seulement à cause du score final.

Hudon a fait son mea culpa sur le filet victorieux de Justin Williams, inscrit seulement dix secondes après que Max Pacioretty eut créé l'égalité en milieu de troisième période lors d'une supériorité numérique.

« C'est de ma faute, le dernier but, a-t-il déclaré la voix basse. J'aurais dû être plus responsable, j'aurais dû rester plus dans le centre, et c'est mon joueur qui a marqué. C'est vraiment frustrant. Je prends le blâme pour le dernier but. »

En se pointant du doigt de la sorte, Hudon a lui-même relégué à l'arrière-plan sa deuxième soirée de trois points dans la LNH. Ses deux buts ont été les points de départ de deux remontées de deux buts du Canadien.

Il a testé Cam Ward en six occasions, distribué trois mises en échec et gagné huit de ses 14 mises en jeu.

Tout en identifiant la faute de Hudon, l'entraîneur-chef Claude Julien avait de bonnes choses à dire de son jeune attaquant.

« Hudon est un joueur de caractère, un bon joueur. Il ne s'est pas bien positionné sur le but gagnant, il l'a réalisé tout de suite. Il nous a donné deux buts et il a connu un bon match. Charles est un bon joueur et il s'en va dans la bonne direction », a déclaré Julien.

La défaillance de Hudon sur ce jeu spécifique n'a pas été la seule du Canadien. De nombreux joueurs ont connu une soirée difficile et Julien l'a répété à plusieurs reprises lors de son point de presse d'après-match.

Julien n'a nommé personne, mais il aurait pu parler du trio de Jonathan Drouin, Alex Galchenyuk et de Nicolas Deslauriers, qui a terminé la soirée avec un ratio défensif collectif de moins-9. Il aurait également pu identifier Jordie Benn, qui a connu l'un de ses pires matches depuis son arrivée avec le Canadien il y a 11 mois.

« C'est difficile à digérer. Tu gagnes et tu perds en équipe, mais tu t'attends à ce que les joueurs soient prêts. Certains l'étaient, plusieurs ne l'étaient pas. Les professionnels doivent être des professionnels. Ce n'est pas une garderie. Ils doivent être prêts à jouer, c'est ce qui fait les bonnes équipes. »

Comme les 30 autres formations du circuit Bettman, le Canadien est en congé jusqu'à mardi prochain. Il disputera alors le premier de ses 33 matches à écouler au calendrier en visitant les Blues de St. Louis.

Avec 46 points au classement et un recul de dix points sur les Devils du New Jersey et les Flyers de Philadelphie, détenteurs des deux dernières positions donnant accès aux séries éliminatoires, les joueurs du Canadien seront confrontés à un imposant défi.

S'ils croient vraiment en leurs chances de combler un tel recul, avec quatre autres équipes devant eux de surcroît, ils devront le faire en disputant 19 matches à l'étranger, dont dix lors de séquences distinctes de quatre et six parties.

Et ce n'est pas en livrant des performances inégales comme celle de jeudi qu'ils réaliseront pareil tour de force. Paul Byron l'a d'ailleurs reconnu après cette défaite, malgré les belles remontées.

« Dans notre position, c'est difficile de trouver du positif. Ça prend un effort de 60 minutes de tout le monde. On ne peut pas donner des avances aux autres équipes, jouer une première période comme celle-là (jeudi) et s'attendre à gagner. »

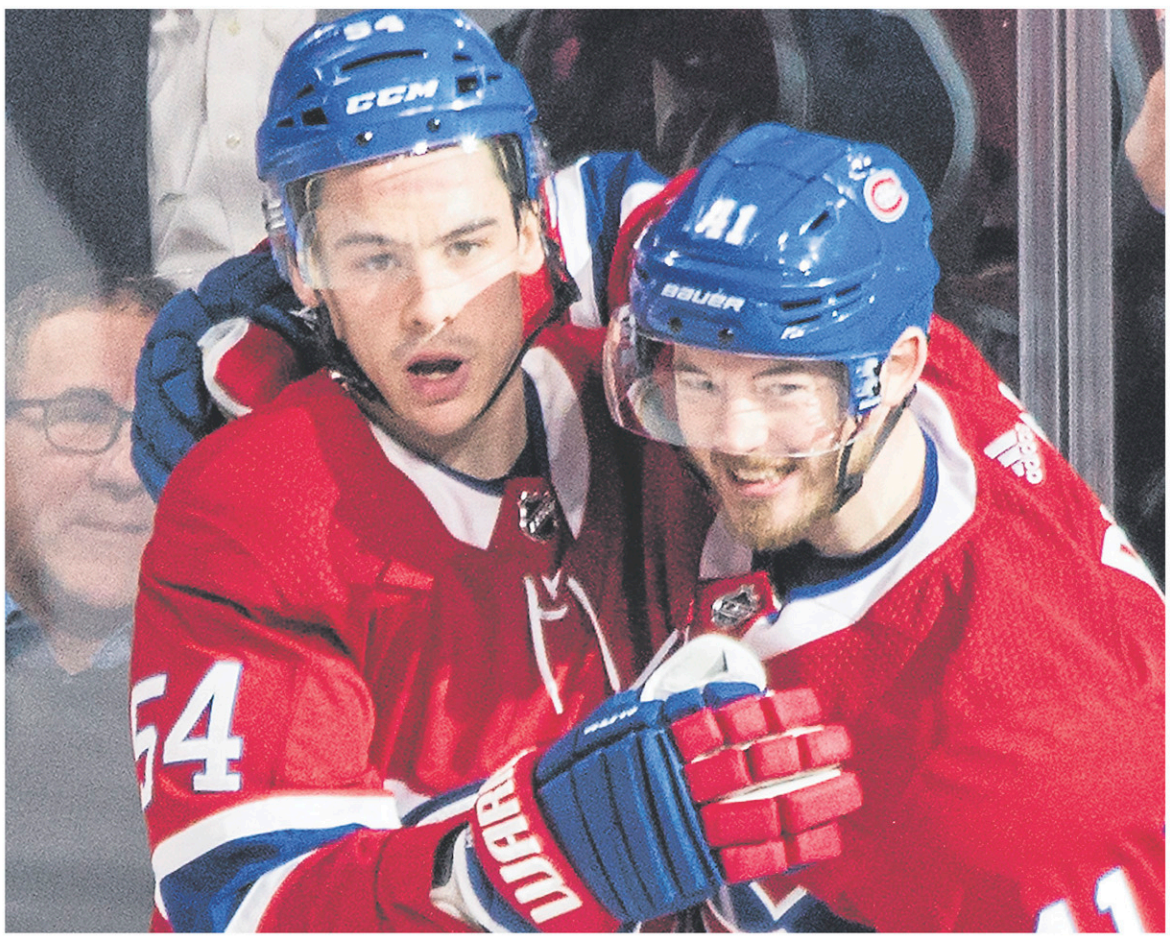

Charles Hudon (à gauche) a disputé un bon match, jeudi, récoltant deux buts et une passe, mais s'en voulait d'avoir commis une erreur qui a mené au but gagnant des Hurricanes.. — GRAHAM HUGHES, LA PRESSE CANADIENNE

SABRES DE BUFFALO

Bogosian ratera le reste de la saison

BUFFALO — Le vétéran défenseur Zach Bogosian des Sabres de Buffalo subira une opération à une hanche et ratera le reste de la saison. Le directeur général Jason Botterill a annoncé la décision vendredi. Au passage, il a précisé que Bogosian sera inactif pendant une période de quatre à six mois et qu'il devrait être prêt pour le début du camp d'entraînement, en septembre. Selon Botterill, Bogosian est ennuyé par cette blessure depuis le début de la saison. Bogosian a raté les six dernières rencontres des Sabres, incluant le match de jeudi soir que les Sabres ont gagné 4-0 à Vancouver. Un vétéran de dix saisons dans la LNH, Bogosian ne compte qu'une seule mention d'aide cette saison et n'a participé qu'à 18 rencontres. Il a également raté les 25 premiers matches des Sabres. Même s'ils ont gagné leurs trois dernières sorties, une première en près d'un an, les Sabres entament le week-end du match des étoiles au dernier rang de l'Association Est. Les Sabres disputeront leur prochain match mardi prochain, à domicile, contre les Devils du New Jersey. **AP**

Après Vancouver et Sotchi, Marie-Philip Poulin espère ajouter l'or olympique de PyeongChang à sa collection personnelle.
— ARCHIVES, LE SOLEIL

Petite «Pou» devenue grande

Les XXIIIes Jeux olympiques d'hiver se profilent à l'horizon. Le 9 février 2018 en Corée du Sud, la vasque de PyeongChang s'embrasera pour illuminer cette grande quinzaine sportive. Encore une fois, Marie-Philip Poulin sera de l'aventure. Portrait de la capitaine de l'équipe de hockey féminin, qui tentera de ramener au pays une cinquième médaille d'or consécutive.

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

On dit que les plus grands athlètes offrent leurs plus grandes performances dans les plus grands moments. De là, difficile de contester le titre de meilleure joueuse de hockey au monde à Marie-Philip Poulin, auteure du but victorieux des deux dernières finales olympiques. En février, la Beauceronne accomplira-t-elle le triplé doré ?

Caroline Ouellette n'en doute pas. Que ce soit encore à l'aide d'un but d'anthologie ou par son simple leadership, Poulin a tout pour mener l'équipe canadienne de hockey féminin à un cinquième sacre olympique de suite, à PyeongChang.

Bardée de quatre médailles d'or olympiques, Ouellette en sait quelque chose. C'est elle qui, en 2015, a passé à Poulin le prestigieux « C » de capitaine de l'unifolié. En plus d'être sa dauphine et protégée, Poulin s'avère l'une de ses meilleures amies.

« Pour moi, Marie-Philip est de loin la meilleure joueuse au monde. Parce qu'elle a les habiletés et la vision du jeu, mais aussi la passion et l'engagement d'être la meilleure athlète possible », affirme l'attaquante de 38 ans, retraitée des patinoires internationales.

« Les filles de l'équipe canadienne la suivent et la respectent au plus haut point. C'est son équipe. C'est elle la meneuse », tranche Ouellette.

Depuis ses premiers JO en 2010, alors qu'elle n'avait que 18 ans, Poulin reconnaît avoir fait beaucoup du chemin. Les gloires d'autrefois — Ouellette, Wickenheiser, Hefford, Apps, Ward — ont toutes depuis accroché leur gilet à feuille d'érable au clou de la retraite. À 26 ans, la fierté de Beauceville est « rendue dans les plus vieilles » de l'équipe, du moins parmi les plus expérimentées.

APPRIVOISER LE « C »

Être capitaine, « c'est un nouveau rôle pour moi que j'ai appris à aimer », affirme celle qui a porté le « C » chez les Terriers de l'Université de Boston et les Canadiennes de Montréal.

« Veux, veux pas, je suis une fille gênée, je ne suis pas celle qui parle le plus. J'aime mener par l'exemple, mais j'apprends à parler un peu plus et à prendre ma place de cette façon-là. De grandes leaders sont parties et c'est les filles qui m'ont accueillie à mes premiers pas avec l'équipe, en 2009.

« Quand Caro m'a donné le chandail de capitaine à ses derniers Championnats du monde, c'était vraiment un moment marquant », poursuit-elle. « Caro est une de mes meilleures amies et un modèle, alors quand elle me l'a donné et qu'elle a dit qu'elle ne pourrait pas le donner à une meilleure personne, je ne savais pas comment réagir. C'était très émotif ! »

Poulin admet qu'avec cette lettre sur la poitrine viennent de grandes responsabilités. Succéder à Cassie Campbell (JO 2002 et 2006), Hayley Wickenheiser (2010) et Caroline Ouellette (2014) constitue un défi.

La séquence de quatre sacres olympiques porte le poids de toute une nation, sans compter que les défaites en finale des Mondiaux contre les États-Unis au cours des trois dernières années ne font rien pour alléger la tâche. Mais Poulin assume.

Dans une série de six matchs préparatoires face à leurs grandes rivales américaines, cet automne, les Canadiennes ont surmonté une correction de 5-2 en ouverture à Québec — amère défaite qualifiée de « honte pour notre pays » par l'entraîneuse Laura Shuler — pour ensuite aligner cinq victoires. Et qui a été la meilleure buteuse de cette série entre les deux meilleures formations féminines sur la planète hockey ? Poulin. Qui d'autre.

MAMAN ? À L'AIDE !

La petite « Pou » arrivée avec l'équipe canadienne en préparation pour les JO de Vancouver. Les vétérantes Ouellette, Kim St-Pierre et Charline Labonté l'avaient alors prise sous leur aile, jusqu'à la loger avec elles.

« Elles m'ont vraiment mise sur le bon chemin, non seulement en tant que joueuse de hockey, mais en tant que personne. Elles faisaient la bouffe, me montraient tout. Elles n'étaient vraiment pas trop dures envers moi », insiste Poulin, leur en étant « très reconnaissante ».

N'empêche que la recrue avait aussi sa part de tâches à l'appartement. Comme la première fois que la responsabilité du souper pour les quatre lui a incombé. « J'ai jamais appelé ma mère autant de fois dans la même soirée ! » s'esclaffe-t-elle, huit ans plus tard. « J'étais tellement stressée de manquer tout ça. Je suais ! » rigole encore celle qui estime s'en être assez bien tirée avec filet mignon, riz, asperges et petite salade.

De côtoyer ces grandes athlètes au quotidien en a fait la joueuse et la femme qu'elle est devenue. C'est aujourd'hui à son tour de passer la rondelle aux plus jeunes. Les recrues de l'équipe canadienne, sans doute, mais aussi les fillettes qui accourent à ses matchs ou dans les camps de hockey où Poulin œuvre l'été comme entraîneure.

« Juste de voir ces jeunes filles-là sourire, de voir leurs yeux éblouis, tu sais déjà que tu as un impact dans leur vie. C'est ça qui me donne la motivation de pouvoir être leur modèle et de les aider, pas seulement au hockey, mais dans leur vie comme personne. Elles me poussent à m'améliorer et à jouer au hockey de mieux en mieux pour qu'elles, les petites, un jour, se rendent aussi loin. »

PAS D'ERREUR SUR LA PERSONNE

Les modèles féminins se font trop rares dans le sport.

Et même si cela s'avérait d'abord contre nature, la Beauceronne embrasse de plus en plus son image publique.

De voir son visage placardé en format géant à travers le Canada aux côtés des grandes vedettes sportives masculines Andre De Grasse (athlétisme), DeMar DeRozan (basketball) et Roberto Osuna (baseball), pour une pub de Gatorade, a permis d'un peu plus effacer son sentiment d'imposteur.

« C'est quelque chose… » laisse-t-elle tomber, coincée entre fierté et malaise. « Quand ils m'ont approchée et expliqué ce qu'ils voulaient faire, ils me nommaient De Grasse, et je disais quasiment : "Tu me niaises ? T'es-tu trompé de personne ? " »

« Je reçois des tweets des photos du centre-ville de Toronto avec toutes les faces, c'est gros ! Ça fait chaud au cœur, mais en même temps, ça donne un choc. Ce n'est pas juste en Beauce, c'est partout au Canada ! »

Aucun doute, la finale olympique du 21 février (23 h 10, heure du Québec) sera aussi « partout au Canada ».

Et les attentes seront énormes pour Poulin et ses coéquipières. Une médaille d'argent s'avérerait un échec.

« On sait qu'il y a beaucoup de pression », reconnaît-elle sans détour. « On y va pour notre cinquième [titre olympique] et on a perdu les trois derniers Championnats du monde. Pour nous, on sera en mission et ce sera à nous de produire. On a des nouvelles vétérantes et plusieurs jeunes talents qui poussent. À nous de mettre ça ensemble », conclut Marie-Philip Poulin, consciente de la grandeur du moment.

Valérie Grenier, de St-Isidore, était déçue de sa performance malgré un résultat positif, vendredi en Suisse. — ASSOCIATED PRESS

Un résultat encourageant

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

À deux semaines de ses débuts aux Jeux olympiques, Valérie Grenier a obtenu son meilleur résultat de la saison en Coupe du monde.

La skieuse alpine de St-Isidore, dans l'Est ontarien, a terminé 15e au combiné de Lenzerheide, vendredi, en Suisse. Une épreuve remportée par une des vedettes locales, Wendy Holdener. L'Italienne Marta Bassino et la Slovaque Ana Bucik ont complété le podium.

« C'est quand même encourageant », a avoué Grenier, qui connaît un hiver difficile. Elle n'avait pas rallié le fil d'arrivée d'une course depuis un mois.

L'athlète franco-ontarienne âgée de 21 ans avait terminé 29e au slalom géant de Courcheval, en France, une semaine avant Noël.

« Je suis contente de terminer dans le *top-15*. Mais en même temps, je suis déçue de ma performance », a-t-elle ajouté au bout du fil.

« Selon moi, j'avais l'occasion de faire beaucoup mieux. Je n'ai pas bien skié. En super-G, j'ai été rapide au haut de la piste, mais c'était plus difficile par la suite dans la partie technique. Je n'avais jamais la bonne ligne. »

La deuxième course du combiné était un slalom. Une discipline qu'elle a peu pratiquée cette saison.

« Je ne me sentais pas en confiance. Puis ce n'était pas une piste facile. C'était à pic au début. J'ai aussi fait une grosse erreur plus tard et j'ai perdu beaucoup de ma vitesse. »

Il lui reste une dernière sortie en Coupe du monde avant de participer aux Jeux olympiques pour la première fois de sa carrière.

Grenier prendra le départ du slalom géant samedi. Dimanche, ce sera le retour au pays.

« J'ai tellement hâte. Une semaine à la maison », a-t-elle lancé.

Quatre jours seront passés à la ferme familiale dans l'Est ontarien. Les trois journées suivantes seront consacrées à l'entraînement sur les pistes de Mont-Tremblant, son club d'attache.

Grenier, qui a terminé 11e l'an dernier aux championnats du monde en Suisse, n'avait pu faire mieux qu'une 26e position jusqu'ici cette saison au super-G de Lake Louise.

Jasey-Jay Anderson écrit l'histoire en Bulgarie

BANSKO — Le Québécois Jasey-Jay Anderson a gagné le slalom géant parallèle de la Coupe du monde de surf des neiges de Bansko, en Bulgarie, vendredi, devenant ainsi le plus vieil athlète à remporter l'or sur le circuit.

Il a devancé le Suisse Nevin Galmarini, meneur au classement général de la Coupe du monde, pour sa 28e victoire en 257 départs en carrière et de sa première en près de huit ans sur le circuit. Sa dernière victoire avait été obtenue à La Molina, en Espagne, en mars 2010.

L'Italien Edwin Coratti a gagné la petite finale pour repartir avec la médaille de bronze.

« Je ne savais pas que j'avais encore les jambes pour gagner ce genre d'épreuve, mais j'imagine que oui, a déclaré Anderson par communiqué. Maintenant que les planches sont de mieux en mieux, j'ai hâte aux Jeux pour y réussir de grandes choses. »

Âgé de 42 ans, Anderson a été nommé sur l'équipe olympique canadienne jeudi. Les Jeux de Pyeong-Chang seront ses sixièmes.

Le planchiste de Mont-Tremblant aux quatre titres mondiaux deviendra le seul athlète à avoir participé à tous les Jeux depuis que le surf des neiges y a été admis.

Anderson a gagné l'or du slalom géant parallèle des Jeux de Vancouver, en 2010.

LA PRESSE CANADIENNE

LeDroit-sports
@LD_Sports

LE GROUPE MAURICE[MD]
LEGROUPEMAURICE.COM

MA
RETRAITE
COMMENCE ICI

171, rue Principale, Gatineau (secteur Aylmer)
819 809-5964 | **ResidenceLinitial.com**

L'INITIAL[MC]